LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

...46 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 23 FEVRIER 1967 — PRIX 10C

Les Franco-...iens vont réclamer des écoles secondaires publiques françaises ou bilingues

OTTAWA — Par 438 voix contre 44, un congrès représentant la population francophone d'Ontario a décidé samedi dernier que les Franco-ontariens réclameront désormais du gouvernement de la province l'établissement d'un réseau d'écoles secondaires bilingues ou françaises intégré au système scolaire public.

Le vote a clôturé un congrès des Franco-ontariens convoqué par l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario et qui s'est tenu durant toute la journée de samedi, à huis clos.

M. Roger Séguin, président de l'ACFEO, a déclaré aux journalistes à l'issue du congrès que le vote représente un tournant dans l'histoire des Franco-ontariens parce que depuis 1910, l'Association d'Education réclamait des écoles confessionnelles.

Spécifiquement, le résultat du vote, pris par scrutin secret, autorise l'exécutif de l'ACFEO d'entamer des négociations avec le ministère ontarien de l'Education en vue de l'établissement d'écoles secondaires où le français sera utilisé comme langue d'enseignement dans la plupart des matières du curriculum.

L'exécutif de l'ACFEO est mandaté afin de présenter au ministre de l'Education, M. William Davis, un mémoire qu'il a lui-même préparé et qui a été accepté par le congrès, dans lequel il propose l'établissement d'écoles secondaires qui fassent le lien entre l'enseignement dispensé par les écoles relevant des Commissions des écoles séparées d'Ontario et les deux universités bilingues de la province, l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne de Sudbury.

Ce mémoire serait rendu public seulement après qu'il aura été présenté au gouvernement ontarien.

M. Séguin a souligné que dans sa demande au gouvernement en faveur d'écoles publiques françaises, l'exécutif de l'ACFEO formulera certaines exigences quant à l'enseignement religieux, savoir, des garanties qui assureront la mise en vigueur d'une loi existante qui prévoit un enseignement religieux dans les écoles secondaires publiques durant une heure chaque semaine.

Invité à dire quelles formes ces garanties pourraient revêtir, le président a répondu: "Un comité d'études sera créé pour examiner cette question, mais nous pensons déjà à une représentation adéquate et efficace des Franco-ontariens au sein des Commissions des écoles secondaires". En Ontario, les commissaires d'écoles pour le niveau secondaire sont nommés, non élus.

En réponse à une question M. Séguin a déclaré que, se fondant sur des rencontres antérieures avec le ministre ontarien de l'Education, dont la dernière a eu lieu le 26 janvier, il est confiant que le gouvernement de la province répondra favorablement à la demande en faveur d'écoles françaises publiques.

Dans une communication au congrès qui réunissait des représentants de tous les groupes et associations de Franco-ontariens, le président de l'ACFEO a déclaré: "Dans le contexte actuel, tant au pays que dans la province, de nouvelles voies semblent s'ouvrir pour nous du point de vue de la langue française."

Il a souligné que, du point de vue de la majorité des Franco-ontariens, la solution idéale au problème scolaire de la population francophone d'Ontario est l'école secondaire confessionnelle avec un éventail élargi offrant les diverses options, donc la continuation du système d'écoles séparées jusqu'à la 13e année. Actuellement les commissions des écoles séparées ont une responsabilité sur l'enseignement dispensé de la 1ère à la 10e année de scolarité.

Il a expliqué que cette solution pouvait demeurer comme un idéal tandis que, sur le plan pratique, les Franco-ontariens réclameraient des écoles secondaires françaises.

Le vote a révélé que la majorité des délégués se sont ralliés à ce point de vue, après une discussion que des congressistes ont qualifiée de vive. Après le vote, les 44 délégués qui avaient déposé un bulletin négatif se sont ralliés à main levée à la majorité, faisant ainsi l'unanimité sur la discussion de la langue française et de la religion catholique dans la demande en faveur d'écoles secondaires pour les Franco-ontariens.

Hymne national bilingue?

OTTAWA — Une version bilingue du O Canada retient présentement l'attention alors qu'un comité parlementaire commence une étude sur un hymne national.

Les députés ont le sentiment que cette version pourrait bien être la solution au problème que posent plusieurs strophes anglaises ou françaises du chant actuel.

Le premier ministre Pearson a dit qu'il aimerait voir cette question réglée avant le 1er juillet 1967, jour anniversaire du Centenaire de la Confédération.

Des suggestions pour les paroles, qui vont du style music-hall au style religieux, ont été envoyées aux députés dès l'annonce de la formation du comité.

Il se pourrait bien que la suggestion de Mme J. Ouellet l'emporte. Mme Ouellet, mère de famille bilingue de Sillery est écrivain pigiste. Elle est la fille du sénateur conservateur Josie Quart et descendante des immigrants irlandais qui se sont établis à Québec il y a un siècle.

Voici sa version:

O Canada, Our home, notre pays,
La Feuille d'érable: one flag from sea to sea;
Sol de liberté, sol d'égalité,
Where freedom's banner flies,
Chantons tous la gloire
Our home 'neath northern skies.

• • •

O Canada, O ma patrie,
Hold high the Maple Leaf o'er land and sea,
O Canada, my country, mon pays.

Un aspect intéressant de cette version est qu'elle élimine les difficultés d'une traduction.

Les paroles françaises écrites par Sir A.-Basile Routhier, en 1880, sont inacceptables pour plusieurs anglophones à cause d'implications religieuses et raciales.

D'un autre côté les paroles anglaises écrites par M. Robert Stanley Weir en 1908, ancien juge de la Cour de l'échiquier à Montréal, répète cinq fois dans la même strophe les mots "we stand on guard".

LE CLUB DES 200

1—M. A. Neyron (Western Plumbing)	$ 25.00
2—M. Albert Dubé, St-Boniface	25.00
3—M. Maurice Prud'homme, St-Boniface	25.00
4—Juge Louis Deniset, St-Boniface	25.00
5—M. J. A. Duhamel, St-Boniface	25.00
6—M. Clément Benjamin, St-Boniface	25.00
7—Dr H. Guyot, St-Boniface	25.00
8—M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
9—M. Edgar Fourneaux, St-Boniface	25.00
10—M. Maurice Gauthier, St-Boniface	25.00
11—M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
12—Dr Armand Laurin, St-Boniface	25.00
13—M. Etienne Bohémier, St-Boniface	25.00
14—M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
15—M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	25.00
16—Dr Clément Lavoie, St-Boniface	25.00
17—M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
18—M. Henri Lane, St-Boniface	25.00
19—Mme Virginie Smith, St-Boniface	25.00
20—M. Roland Couture, St-Boniface	25.00
21—Juge Alfred Monnin, St-Boniface	50.00
22—Mme Germaine Grandpierre, Winnipeg	25.00

Les "têtes folles" ont audience à Radio-Canada

REGINA — M. D. G. Stewart, ministre des Ressources de la Saskatchewan, a dit que le service national des nouvelles de Radio-Canada cite toutes les "têtes folles" du Québec qui veulent se séparer du Canada et toutes les "têtes folles" des autres provinces qui désirent voir le Québec se séparer.

"S'il ne survient pas de révolution, il ne faudra pas en remercier Radio-Canada", a dit M. Stewart au cours d'un discours qu'il prononçait devant un club social.

"Notre nation n'est pas la seule à connaître des troubles raciaux. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis en ont également. Cela ne veut pas dire pour autant que ces pays sont à la veille de se scinder. Pourquoi aurions-nous le sentiment que le Canada court vers sa perte à cause du problème québécois?" dit-il.

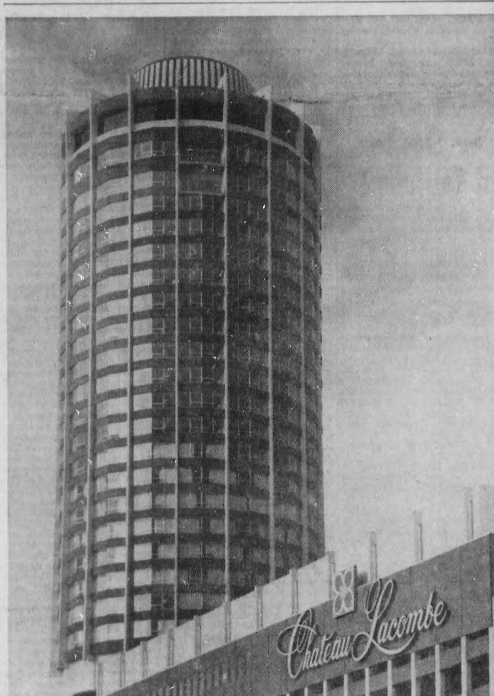
Il a aussi exprimé le désir que, pendant l'année du Centenaire, "nous cessions de parler à tort et à travers de l'influence américaine ou britannique au pays".

"Plus que les divergences qui nous séparent, nous avons des liens réels qui nous unissent, a-t-il dit. Tournons donc une bonne fois notre regard vers nos aspirations communes", a conclu M. Stewart.

L'hon. Robert H. Winters, patron de la Foire industrielle du Manitoba

Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce, l'hon. R. H. Winters, a accepté de patronner officiellement la Foire Industrielle du Manitoba, qui aura lieu à l'Aréna de Winnipeg du 20 au 23 septembre prochain, selon une lettre reçue récemment par la Jeune Chambre de Commerce qui l'organise. En plus, M. Winters leur souhaite un succès sans pareil.

Cette exposition industrielle mettra surtout en vedette les produits de fabrication manitobaine et toutes les industries provinciales sont invitées à y participer. On s'attend à ce qu'au moins 30,000 personnes y assistent. Les "JAYCEES" de Winnipeg en sont les organisateurs.



De Victoria, C.-B., à Saint-Jean, T.-N., les sociétés ferroviaires canadiennes ont dressé des hôtels qui sont devenus une des marques de commerce du Canada : leurs tours où se mêlent le néo-gothique et le victorien, que ce soient les tours de l'Empress à Victoria, du Fort Garry à Winnipeg, du Château Laurier à Ottawa, ou du Château Frontenac à Québec, sont comme des bouées pour le voyageur. Mais tout se modernise et les tourelles multiples de naguère font place à des structures plus modernes, voire futuristes, comme celles du nouveau Château Champlain de Montréal et maintenant du Château Lacombe d'Edmonton qui vient d'ouvrir ses portes. Ces deux "châteaux" style 1967 sont sous la direction des chemins de fer du Canadien Pacifique. Le Château Lacombe porte le nom d'un missionnaire oblat de la fin du siècle dernier qui a joué un rôle de premier plan dans la colonisation de l'Ouest canadien. Lors de la cérémonie d'inauguration, le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, a dévoilé une plaque commémorative de trois pieds de haut sur deux de large que l'on a placée dans le grand hall de l'hôtel et qui fait voir la figure légendaire du Père Albert Lacombe. On a appelé "La Ronde" le restaurant pivotant situé au sommet de l'hôtel de 24 étages situé au haut d'une falaise ayant vue sur la rivière Saskatchewan Nord. En une heure, il fait une révolution complète sur lui-même, ce qui permet aux gens attablés d'avoir une vue panoramique complète de la ville. L'édifice, construit au coût de $9,000,000, est une tour de forme circulaire qui compte 18 angles. Sa silhouette se détache sur le ciel de la capitale canadienne du pétrole où elle constitue déjà un agréable point de repère tant pour les citadins que les visiteurs. (Photo Canadien Pacifique)





Un groupe de maires, de présidents et de préfets de municipalités des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Alberta ont participé récemment à une conférence de trois jours et demi au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior (Ontario). La Conférence des maires, qui a eu lieu du 30 janvier au 2 février comptait plus de 60 représentants. Les candidats ont assisté à des cours portant sur les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux, les effets des armes nucléaires, la protection contre les radiations et les responsabilités des forces armées. Ils ont aussi participé à des discussions sur les services de bien-être, la régie des approvisionnements de guerre, les opérations de survie dans une zone-cible et une zone non-cible, ainsi qu'à des périodes d'études de ces problèmes. Ci-dessus, de gauche à droite, de l'Alberta, M. P. Gagnon, Conseiller, Municipalité de Smoky River; de la Saskatchewan, M. A.-P. Pelletier, Préfet, Municipalité de Lac Pelletier, et M. J. J. Pollard, Préfet, Municipalité de Turtle River; du Manitoba, Dr Pierre Flipot, Maire, Ville de St-Claude, et M. Camille Chaput, préfet de la Municipalité de Ste-Anne-des-Chênes.

Budget de $303 millions en Saskatchewan: 30 p.c. à l'éducation, 26 p.c. à la santé

REGINA — Un budget record sans augmentation de taxe a été présenté à la législature de la Saskatchewan par le premier ministre Ross Thatcher, en sa qualité de ministre des finances.

Des revenus anticipés de $303,086,330 contre des dépenses de $302,764,430 laissent à M. Thatcher l'espoir d'un "surplus modeste" de $321,900 au 31 mars 1968.

Trente p.c. du budget total, soit $90,321,210 iront à l'éducation comparativement à $74,485,480 pour l'exercice en cours.

Des montants accrus seront consacrés à la voirie et à la santé publique quoique M. Thatcher prévoie une réduction de $1,700,000 dans les dépenses du bien-être qui seront de $18,656,010 au total.

La santé absorbera $66,849,900 du nouveau budget en comparaison de $57,431,830 pour l'exercice en cours. Une somme de $49,500,000 ira à la voirie contre $47,520,580 l'an dernier.

Le programme d'assurance-santé coûtera $26,800,000 au cours de l'année fiscale 1967-68, soit une augmentation de 8.9 pour cent sur l'année précédente.

En 1966-67, les dépenses occasionnées par ce programme ont été de $24,600,000, ce qui était 2.4 pour cent de plus que l'année antérieure. La décision d'Ottawa de retarder l'application du régime fédéral d'assurance-santé coûtera environ $10,000,000 à la Saskatchewan au cours de l'année fiscale qui vient, a déclaré M. Thatcher.

On estime à $65,400,000 le coût total du programme de services hospitaliers mis sur pied par la province, ce qui est une augmentation de $6,100,000 ou de 10 pour cent sur la dernière année.

Les dépenses globales dans le domaine de la santé, calculées pour paiements préalables, seront de l'ordre de $120,600,000, soit une augmentation de $8,400,000 et accapareront 22 pour cent du budget total de la Saskatchewan pour l'année fiscale 1967-68.

Le gouvernement a demandé au Collège des médecins et des chirurgiens de la Saskatchewan de remettre à l'an prochain une demande d'augmentation du taux de leurs honoraires. M. Thatcher a déclaré que cette demande signifierait une augmentation de dépenses de plus de $8,000,000, si elle était accordée immédiatement.

Toutefois, on ajoutera $500,000 dans les fonds pour l'assurance-santé afin de permettre certains rajustements d'honoraires pour les omnipraticiens.

Les frais médicaux et d'hospitalisation ont rapporté au gouvernement $18,400,000 cette année, soit environ 20 pour cent de ce qu'a coûté l'assurance-santé.

Les soins psychiatriques représenteront $13,600,000 du budget cette année, alors que $12,600,000 seront nécessaires pour administrer les hôpitaux psychiatriques de Weyburn, North Battleford et Yorkton de même que les écoles de Moose Jaw et Prince-Albert.

Le secret de Fatima ne sera jamais révélé

CITE DU VATICAN — Le "secret" de Fatima ne sera pas révélé. Jean XXIII, à qui il avait été remis en dépôt, l'a emporté avec lui.

C'est ce que le cardinal Alfredo Ottaviani, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a déclaré dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion des manifestations organisées en vue du congrès marial et mariologique international de Fatima.

Le prélat a indiqué que Jean XXIII "avait jugé opportun de garder le secret" sur la dernière partie des révélations faites par la Vierge à la petite Lucia et ses deux camarades auxquels elle apparut à Cova de Iria le 15 octobre 1917. Le cardinal a rappelé ensuite que la Congrégation du Saint-Office décida d'interdire l'accès du couvent de Coimbre où s'est retirée Lucia, devenue religieuse, en vue de mettre fin aux entreprises de ceux qui cherchaient à percer le secret dont elle était dépositaire. Malgré cela, des textes apocryphes furent publiés et une prétendue "armée bleue" fut créée pour interpréter, a dit le cardinal, "quelque chose que l'on ne peut interpréter parce qu'inconnu".

Se fondant sur la partie connue des révélations de Fatima, le cardinal a dit ensuite que la prière et la pénitence sont clairement les deux remèdes que la Vierge a indiqués aux fidèles "pour libérer le monde de l'oppression de la technique, de la matière, de la superbe, de la rébellion contre tout ce qui est saint et divin".

Faisant allusion aux rumeurs suivant lesquelles le "secret" concernait notamment la conversion de la Russie soviétique, le cardinal a ajouté: "On a parlé d'un rapport avec la terrible et angoissante situation de l'Eglise dans de vastes parties du monde, où l'enfer a déchaîné sa colère contre tout ce qui est saint et divin, et où le persécuteur, tout en usant des gants de la diplomatie et du langage mielleux de la paix, tente d'étendre au monde entier la domination qu'il exerce déjà sur des terres immenses parsemées de croix, d'échafauds, de prisons et sanctifiées par tant de martyrs".

En terminant, le prélat a exprimé sa confiance dans l'assistance de la Vierge du fait, a-t-il dit, que "bien que de façon brumeuse se dessine une future évolution des choses du monde dans la paix du Christ".

Le cardinal Manuel Goncalves Cerejeira, patriarche de Lisbonne, avait pris la parole avant le cardinal Ottaviani. A la manifestation assistaient de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques, dont les ambassadeurs du Portugal auprès le Quirinal et le Saint-Siège, MM. Abilio de Andrade et Antonio de Faria.

En dernière heure

Au moment d'aller sous presse, nous recevons un appel téléphonique de Montréal. Très enthousiaste, M. Antoine Gaborieau parle du succès des quatre Jeunes Franco-Manitobains qui viennent de prendre part au "Concours 28 jours" de Jeunesse Oblige à Radio-Canada.

Si vous voulez juger par vous-mêmes de la qualité de ce succès, n'oubliez pas de regarder le programme Jeunesse Oblige mardi et mercredi prochains, 28 février et 1er mars, à 7 h. du soir, au canal 3, CBWFT.

Pour le moment il y a tout lieu d'être fiers des jeunes Louis Dubé (La Broquerie), Michelle Pelletier (St-Jean-Baptiste), Marcel Gosselin et Yvonne Asselin (St-Boniface) qui ont démontré jusqu'à Montréal que la jeunesse franco-manitobaine chante et chante bien . . . en français. Reçus loyalement par Radio-Canada et par les jeunes qu'ils ont rencontrés là-bas durant leur séjour, ils ont fait honneur à la province qu'ils représentaient.

Félicitations à ces jeunes chanteurs, fruits de nos Boites à Chansons et du mouvement Jeunes Franco-Manitobains.

Une campagne d'information

OTTAWA—Le gouvernement fédéral entreprendra une grande campagne d'information dont le coût sera de $380,000 pour renseigner les pensionnés de l'Etat sur la façon de demander une pension supplémentaire mensuelle de $30.

La liste des correspondants du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social se compose de 112 quotidiens, 205 hebdomadaires, 73 journaux nationaux, 82 postes de TV et 280 postes de radio.

Cette pension supplémentaire, approuvée par le Parlement au mois de décembre dernier, prévoit pour les récipiendaires de la pension mensuelle de $75 — donc les personnes âgées d'au moins 68 ans — une pension supplémentaire mensuelle qui poura aller jusqu'à $30 selon leurs revenus.

Un porte-parole du ministère a dit que la campagne publicitaire avait bien débuté. A preuve, les demandes de renseignements de la part des 1,300,000 pensionnées "sont constantes mais peu nombreuses".

La première annonce a paru dans les journaux au début de janvier dernier. On y disait que la pension supplémentaire était à effet rétroactif au 1er janvier et que les pensionnés recevraient par la poste des formules de demande ainsi qu'un dépliant explicatif à la mi-février.

Le ministre estime à 900,000 le nombre de pensionnés qui auront droit à un supplément, dont 500,000 recevront le maximum de $30. Chaque $2 de revenus fait perdre au pensionné $1 du maximum de $30.

Seconde étape

La deuxième étape de la campagne publicitaire dans les journaux aura pour but d'exhorter les pensionnés à retourner les demandes aux bureaux régionaux de la sécurité de la vieillesse.

Une campagne à la radio et à la TV diffusera le même message. Les chèques postés aux pensionnés en janvier et février étaient accompagnés d'un feuillet qui expliquait la nouvelle mesure et qui exhortait les pensionnés à retourner leurs demandes complétées. Les pensionnés peuvent obtenir des renseignements aux bureaux régionaux du gouvernement. On leur a aussi recommandé de se faire aider par leurs enfants en cas de difficulté.

Ce régime supplémentaire coûtera au gouvernement un montant qu'on estime à $68,000,000 pour l'année en cours et à $350,000,000 en 1970 lorsque l'âge de la retraite sera abaissé à 65 ans.

Malgré l'importance de la présente campagne, elle est loin d'avoir la même envergure que celle qui avait été lancée, l'année dernière, pour le régime de retraite. A cette occasion, on avait fait un plus grand usage des moyens d'informations: neuf insertions dans les journaux et une brochure explicative à 4,000,000 de foyers canadiens. La campagne avait coûté une somme de $2 millions.

L'Alliance Française de Regina

L'Alliance Française de Regina se fait un plaisir d'annoncer qu'elle a joui de la visite de son conférencier officiel, M. Henri de Villenoisy, de Paris, France, le 22 février.

M. Henri de Villenoisy est licencié en droit ainsi que diplômé d'études supérieures juridiques, et occupe actuellement le poste de sous-directeur au Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture.

Les membres de l'Alliance cordialement invités à sa conférence donnée à Regina le mercredi 22 février, à 8 heures du soir, à la Bibliothèque Municipale, 12th et Lorne, salle de projection au sous-sol, sont venus en bon nombre. Le conférencier parla des constructions modernes en France, illustrant son exposé de Kodachromes.

En Saskatchewan

A Regina

La population francophone de Regina prépare fébrilement "Une Journée Française" qui aura lieu dimanche prochain 26 février, au centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste, au numéro 2,517 de la 25e Avenue, sous les auspices du cercle local de l'ACFC, vient de nous apprendre M. Robert Braconnier.

Le programme comportera tout spécialement deux événements: 1) Une exposition de livres et de disques français, l'avant-midi entre les deux messes paroissiales et au cours de l'après-midi; 2) Un concert de talents de chez-nous, qui commencera à 2 h. p.m.

A Gravelbourg

Voici une troisième liste de donateurs qui aident de leurs deniers la préparation du grand voyage de La Chorale Thévenet à l'Expo de Montréal en juillet prochain: M. et Mme Conrad Piché, $20; M. et Mme Maurice Lafrenière, $10; M. Gérald Doutre, de Syracuse, N.Y., $10; M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, $25; M. et Mme Hervé Goeffrion, $100; R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Regina, $25; M. et Mme Paul Moquin, $25; Rév. Pères Oblats du Collège Mathieu, $100; Municipalité de Gravelbourg, $100; Nortown Motors et Personnel, $34; M. Philippe Bourdon, consul de France, $10; M. l'abbé Lucien Roy, $50. Total pour cette semaine: $509.00. Total à date: $1,821.00.

L'AECFM vous renseigne . . .

Les aspects Financier et Economique du Bill 16

L'aspect financier

Le coût de l'éducation augmente continuellement depuis quelques années. En 1957, au Manitoba, le coût total de l'éducation élémentaire et secondaire était de quarante-quatre millions de dollars ($44,000,000). En 1966, il s'élevait à quatre-vingt-dix millions ($90,000,000).

Les raisons de cette augmentation sont — entre autres — les suivantes: (1) les salaires plus élevés; (2) l'augmentation du coût des matériaux de construction et de la main-d'oeuvre; (3) l'augmentation du nombre des services offerts: transport, bibliothèques scolaires, télévision, radios, magnétophones, etc. . . . ; (4) le nombre croissant d'élèves qui atteignent maintenant le douzième année.

Si le Bill 16 était accepté dans toutes les divisions scolaires, le coût de l'éducation dans la province s'élèverait à quatre-vingt-quinze millions de dollars ($95,000,000) en 1967.

Présentement, les fonds nécessaires au fonctionnement des écoles sont prélevés de la façon suivante:

Taxes sur les propriétés:	$41,000,000;
Octrois du gouvernement:	40,000,000;
soit un total pour 1965:	81,000,000.

La formule est d'environ 53-47, c'est-à-dire que la taxe scolaire absorbe 53% du coût total de l'éducation et le gouvernement, 47% du coût.

Les fonds pour les écoles secondaires sont prélevés selon un millième uniforme au sein de chaque division scolaire (donc le même pour chaque district de la division).

Les fonds pour les écoles élémentaires, au contraire, sont prélevés selon un millième différent pour chaque district scolaire. Dans la province, ce millième varie de quatre à mille trois cents millièmes dans des cas extrêmes.

Le gouvernement ne considère pas ce taux variable comme très équitable. Pour une raison ou une autre, une région paie plus et une autre, moins.

Le gouvernement se propose, au moyen du Bill 16, de corriger cette situation. Le "livre blanc" présenté à la législature le 20 janvier 1967 par l'honorable ministre de l'Instruction publique, le Dr George Johnson, tend au même but. L'un et l'autre se proposent d'établir un fonds monétaire de base et de répartir le coût selon la norme 35-65. C'est-à-dire que le gouvernement au lieu de payer 47% du coût total paierait 65% de ce coût.

Le coût prévu de l'éducation en 1967 sera de $95,000,000. Ce montant serait donc perçu de la façon suivante:

35% (soit 33.5 millions de dollars) perçus par les taxes scolaires:

— taxe sur les résidences et les fermes	9 millièmes
— taxe sur toutes les autres propriétés (maisons de rapport incluses)	33 millièmes
au total:	$33,500,000

65% (soit 61.5 millions de dollars) payés par le gouvernement:

— taxe de vente	45 millions
— taxe générale	16.5 millions
au total:	$61,500,000

A titre d'exemple, étudions le cas d'un propriétaire de maison; voyons ce qu'il paiera en 1967 (si le bill 16 entre en vigueur).

	1966	1967
Evaluation de sa maison:	$7,000	$7,000
millième au secondaire	20	
millième à l'élémentaire	10	
millième total:	30	9
Taxe avant le rabais	$ 210	$ 63
rabais	50	
taxe totale	$ 160	$ 63

différence: $97.00 de moins à payer avec la nouvelle formule

Donc la taxe sur les résidences et les fermes est diminuée. Le gouvernement comblera la différence avec la taxe de vente et avec ses autres revenus; taxes sur les corporations et sur l'industrie et avec l'aide du fédéral.

L'on prétend que pour les divisions urbaines, un millième additionnel sera requis pour répondre au coût des services spéciaux. La même chose pourrait peut-être se produire dans les divisions rurales si ces services spéciaux sont implantés. Si les salaires des instituteurs ou des institutrices s'élèvent au-dessus du niveau de salaire tel que prévu dans le fonds monétaire de base, dans ce cas aussi le millième pourrait être plus élevé.

Le référendum du dix mars demande aux gens d'accepter ou de rejeter tout le système. C'est donc dire que les divisions qui répondront "non" au référendum continueront à fonctionner avec l'ancien millième (et le rapport 53-47). Elles devront aussi payer la taxe de vente et les augmentations de salaires des professeurs. Les divisions qui répondront "oui" fonctionneront selon le nouveau millième (et le rapport 35-65). Elles aussi paieront la nouvelle taxe de vente de 5% qui est générale pour toute la province.

L'aspect économique

Monsieur John J. Deush, président du Conseil Economique du Canada, disait tout récemment:

"L'éducation est un facteur important pour l'expansion économique et pour un standard de vie plus élevé. Cette conclusion ressort d'une analyse économique de plusieurs pays".

Dans une étude patronnée par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba (AECFM) au sujet de la "situation économique des Franco-manitobains", on peut lire les faits suivants:

La population franco-manitobaine perdait $4,300,000 en 1961 à cause de son niveau d'éducation inférieur. Ce déficit se chiffre, en 1966, à $7,100,000 et on prévoit qu'il atteindra $11,500,000 en 1971.

De là, l'auteur de l'étude conclut: "La population franco-manitobaine doit améliorer son niveau d'éducation si elle veut jouer un rôle significatif dans le développement économique du Manitoba et du Canada".

Il se peut très bien, ajoute le même auteur: "que les Franco-manitobains donnent moins d'importance que les Manitobains en général au gain matériel. Cette attitude ne peut évidemment pas se mesurer en terme monétaire."

Cet article a traité des aspects financier et économique. Certes, ce n'est qu'un côté de la médaille, mais c'est sûrement un facteur qu'il faut considérer sérieusement.

La dette totale de nos dix provinces

OTTAWA — Le total de la dette obligatoire brute des gouvernements provinciaux, au 31 mars 1965, s'établissait à $4,972,000,000, signale un bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Il s'agit d'une hausse de $321,000,000, ou de 6.9 pour cent, par rapport à la fin de l'année financière précédente.

Durant l'année prenant fin le 31 mars 1965, toutes les provinces, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont lancé de nouvelles émissions d'obligations totalisant $536,000,000, dont $474,000,000 ont été vendues au Canada.

Le total des émissions comprend les émissions provinciales suivantes: Québec: $94,000,000; Manitoba: $18,000,000; Saskatchewan: $17,200,000.

Toutes les provinces, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard ont effectué des remboursements de la dette pour un total de $215,000,000 et toutes sauf le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont accru leur dette par rapport à l'exercice financier précédent.

En Colombie-Britannique, la dette fondée directe est couverte entièrement par des fonds d'amortissement.

La somme des obligations garanties par les gouvernements provinciaux, la dette indirecte, s'est accrue dans toutes les provinces sauf la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan.

Au 31 mars 1965, le total pour toutes les provinces s'établissait à $6,117,000,000, soit une hausse de $601,000,000 ou de 10.9 pour cent sur l'année financière précédente.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.
Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited
ABC — Tirage Certifié
Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)
Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Mlle Michelle Veilleux, fille du sergent-chef et Mme Marcel Veilleux, est la seule Franco-manitobaine choisie pour faire partie du groupe des 220 hôtesses de l'Expo 67. Elle est âgée de 21 ans et l'une des 14 jeunes filles de l'Ouest qui feront partie de ce personnel. Mlle Veilleux a fait ses études élémentaires un peu partout, à Vancouver, Saskatoon, Rivers et (3 ans) en France, à Paris; ses études secondaires à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg et, au niveau universitaire, au Collège St-Paul. Il ne lui manque plus qu'un sujet de première année pour obtenir son baccalauréat ès arts et elle espère l'étudier par correspondance.

La jeune hôtesse a des idées bien définies sur les problèmes de l'unité canadienne. Lors d'une interview pour un quotidien local, où elle travaille en attendant son départ pour Montréal au début de mars, elle révéla qu'elle n'est pas séparatiste et qu'elle croit que le problème de l'unité peut être résolu si les deux parties en cause font des concessions. "Je ne crois pas", dit-elle, "que le Québec pourrait exister longtemps s'il se séparait du Canada. Un jour, dans dix ans, peut-être cent ans, il lui faudrait se joindre soit au Canada ou aux Etats-Unis."

Mlle Veilleux est persuadée que l'Expo 67 fera beaucoup pour unifier le Canada. "Si je peux prouver à une seule personne, qu'étant Canadienne française et qu'ayant vécu dans une communauté anglophone, je suis bilingue et biculturelle, mon travail en aura valu la peine", dit-elle. Ce travail lui fournira d'autres avantages aussi. Elle aura l'occasion de rencontrer des gens de toutes cultures et de tous genres, et de les étudier.

Le théâtre est son premier amour. C'est dans le domaine de la réalisation qu'elle préfère se dépenser, mais elle s'est présentée sur la scène comme comédienne, tant de langue française que de langue anglaise au Collège St-Paul, à l'Université de Manitoba et au Cercle Molière.

L'Expo lui servira un peu comme préparation pour un voyage qu'elle espère entreprendre en Europe. Elle projette d'y faire des économies et des relations qui l'aideront à cette fin.

Sa seule visite à Montréal eut lieu alors qu'en 1964 elle participa au concours pour le championnat canadien d'escrime et se classa parmi les 10 premières.

Tout en recevant de nombreux avantages de son stage à l'Expo, Mlle Veilleux y apportera une contribution assez importante. Elle connait très bien son pays, pour avoir vécu dans plusieurs de ses régions avec sa famille, son père étant dans l'armée canadienne et, en plus du français et de l'anglais qu'elle possède, elle parle aussi un peu l'espagnol. (Photo Winnipeg Free Press)

Comment tuer au Québec le rêve de lord Durham?

"Si nous voulons voir une nation canadienne-française survivre sur ce continent nord-américain, si nous ne voulons pas mériter le blâme de nos petits-enfants, si nous agissons en adultes qui pensent à l'avenir, c'est en 1967 que nous engageons la bataille de l'immigration . . . La situation est urgente. C'est une réforme complète qu'il faut appliquer."

C'est ce qu'a déclaré au Centre social de l'Université, M. Rosaire Morin prononçant un vigoureux réquisitoire contre la politique fédérale d'immigration, qu'il rendit responsable de la situation d'infériorité démographique et culturelle où se trouve présentement la nation canadienne-française.

Il a défini en sept points cette situation. En premier lieu la "transformation progressive et continue de la population du Canada", qui a accueilli, de 1901 à 1964, 7,089,823 immigrés, dont 112,740 seulement, soit 1.5 pour cent, étaient français, 2,740,031, soit 38 pour cent, étaient britanniques et dont le reste, 4,227,052, d'autres nationalités, "s'intégrant à l'Anglo-saxon dans une proportion de 99 sur 100", a-t-il affirmé.

Il a mentionné ensuite la "noyade des minorités françaises" dans le reste du Canada, où un total de 445,973 Canadiens d'origine française ont cessé de parler le français au profit de l'anglais comme langue maternelle.

Il a également relevé que 2.2 pour cent seulement des citoyens d'autres nationalités parlaient le français, que la langue de ces "Néo-canadiens" était en fait l'anglais, que le Québec n'avait attiré entre 1901 et 1965 que 17.2 p.c. des immigrés, 20.6 p.c. en 1965 et 20.1 p.c. en 1966, et que par contre, de nombreux départs contribuent à diminuer chaque année le nombre des Québécois, par exemple 268,445 en 1961.

Au lieu de favoriser "la mobilité de la main-d'oeuvre vers les capitaux", pourquoi plutôt ne pas "organiser la mobilité des capitaux vers la main-d'oeuvre québécoise?"

Il a enfin mentionné la diminution régulière, alarmante, du taux québécois de natalité: de 28.6 p.c. en 1960 à 21.4 en 1965.

Concluant cette partie de son exposé M. Rosaire Morin a parlé du "Cheval de Troie de l'immigration dans la plus grande ville française de langue anglaise — faisant allusion au "Grand Montréal" qui, constituant 25.6 pour cent de la population du Québec, accueille 82.6 pour cent des immigrants, dont neuf sur dix, a-t-il affirmé, rejoignent l'élément anglophone". Il a relevé que dans les villes de l'Ile de Montréal à majorité française, aucun revenu familial annuel moyen n'est supérieur à $6,486 — et que dans les villes à minorité anglaise, aucune ne possède un revenu familial annuel moyen inférieur à $7,247.

Un "Ministère de la Population"

M. Rosaire Morin a consacré la seconde partie de son exposé à définir ce que devrait être la politique du Québec.

"Nous ne pouvons plus abandonner au gouvernement fédéral ni la législation sur l'immigration ni l'application de la loi. La politique de l'immigration doit être définie en fonction du Canada français par le Québec. Car le Québec incarne l'Etat national des Canadiens français."

Il a d'abord posé en principe qu'"aucun épanouissement national n'est possible si nous ne contrôlons pas la composition de la population de la province."

"Comment peut-on rester indifférent à une politique fédérale qui ne se préoccupa pas de la couleur, de la religion, de la race et de la langue de l'immigrant?" (Cette déclaration suscita, par la suite, une question indiscrète d'un étudiant au sujet des attaches "traditionalistes, genre Ordre Jacques-Cartier" qu'elle semblait révéler . . .)

Après avoir cité l'exemple de la France qui, selon lui, "se préoccupe de l'origine ethnique de ses immigrés et de leur assimilation", il a stigmatisé l'inertie du Québec, et formulé "un programme en 22 points" comportant une "politique intérieure", pour ce qu'il appelle un "Ministère de la Population".

Participation aux organismes internationaux spécialisés, création, de bureaux d'immigration, surtout dans les pays francophones et "de langue italienne, ou espagnole ou portugaise, et de foi catholique" — portes ouvertes aux capitaux de ces pays, publicité, recensement périodique des Canadiens français en dehors du Québec, rapatriement de ces derniers sur demande, tels sont les points de sa "politique extérieure".

Quant à la "politique intérieure", elle comporterait entre autres: le relèvement du taux de natalité (formule Henripin), le maintien sur le sol natal des 10,000 Québécois attirés chaque année par les Etats-Unis, un inventaire permanent des besoins en main-d'oeuvre et la détermination du nombre d'immigrants absorbables, l'établissement d'une citoyenneté québécoise, l'organisation de l'Accueil et de l'aide aux Néo-québécois, la création de coopératives parmi les immigrants, la "désaméricanisation" et la "refrancisation" de Montréal.

Faute de quoi ce serait, a-t-il conclu, "la réalisation du rêve de Durham".

Le P. Léo Lafrenière, de retour de Louvain, démontre que "l'Eglise est en voie de progrès"

(suite et fin)

Q. Puisque vous mentionnez la Hollande, pourriez-vous nous faire part de vos impressions au sujet de ce qui s'y passe actuellement?

R. J'ai fait plusieurs séjours en Hollande. J'y était lors de l'ouverture du Concile Pastoral le 27 novembre dernier. Il s'agit là d'une entreprise absolument sans précédent dans l'histoire de l'Eglise, aussi son statut juridique est quelque peu incertain. Mais comme la commission comprend le cardinal Alfrink et Mgr de Vet, évêque de Breda, et comme ces évêques ont pleinement assumé la responsabilité du Concile pastoral, les rapports et les grandes lignes directrices de cette consultation pastorale auront pour l'Eglise hollandaise un caractère liant.

Q. Sur quoi portera le Concile pastoral?

R. Il traitera de quatre thèmes principaux: Foi et vie spirituelle dans le monde d'aujourd'hui; la responsabilité pastorale vis-à-vis de la communauté de foi et modalités de la vie chrétienne; la formation et la responsabilité du chrétien dans la famille et dans la société; enfin, la responsabilité du chrétien en tant que citoyen d'un Etat et en tant que citoyen du monde.

Q. Qui préside à l'organisation du Concile?

R. Une commission centrale directement mandatée par l'Episcopat. Elle est présidée par le cardinal Alfrink et comprend 10 membres. Même avec le risque d'alourdir cette interview, je crois utile d'en indiquer la composition, car elle est révélatrice de l'esprit qui prévaut en Hollande. Les 10 membres seront les suivants: un évêque, Mgr de Vet, de Breda, un vicaire général, le directeur de l'Institut de Pastorale, le provincial des Dominicains, un frère, une religieuse, une ménagère, un professeur, un marin et un industriel. Il est donc peu de couches de la population qui ne seront représentées.

Q. On dit que la Hollande surprend, choque et affole. On parle de schisme et d'hérésie. Qu'en pensez-vous?

R. Il n'est pas question de schisme ou d'hérésie. La Hollande est profondément attachée au Pape et à Rome, mais elle est violemment anti-Curie-Romaine. Elle est fatiguée de recevoir des directives qui viennent de Rome et que l'on attribue au Pape, alors qu'elles ont été créées de toutes pièces par un quelconque monseigneur de la Curie romaine.

Non, la Hollande ne connaitra pas de schisme. Elle donne au contraire l'image d'un extraordinaire dynamisme religieux. Il y a 5,147,000 catholiques. Ils sont actuellement 40 p. 100 de la population hollandaise. Ils sont en voie d'union avec les Vieux-catholiques (600,000), séparés depuis 1870. Ils sont en pleine ouverture oecuménique. Ils ont 3,500 écoles catholiques et deux universités, 20 quotidiens catholiques totalisant 960,000 abonnés, plus que la France et l'Italie réunies. 250 personnes sont occupées à la réalisation des émissions religieuses de télévision, contre une dizaine pour la France. Le niveau de formation religieuse est exceptionnellement élevé. Le niveau de la pratique religieuse est trois ou quatre fois plus élevé qu'en France. 64 p. 100 des catholiques vont à la messe chaque dimanche et 86.5 p. 100 remplissent leur devoir pascal. Les Hollandais aiment théologiser. On parle religion partout, et non seulement dans les cercles théologiques. Ce qui se dit dans les salons est proclamé à la télévision avec une franchise qui déconcerte ceux de nous qui sont habitués à chuchoter ces choses d'oreille à oreille.

Un point paraît particulièrement sensible à la conscience néerlandaise: les mariages mixtes. On redoute toujours les déclarations purement négatives de la Curpie romaine sur ce point.

Q. On a parlé de crise de foi en Hollande, est-ce exact?

R. — Crise de théologie, oui, mais crise de foi, non. On veut expliquer les mystères de la foi en langage moderne, débarrassés des formules archaïques et inintelligibles d'autrefois.

Q. On dit que les Hollandais auraient recommandé au Saint-Siège de reconnaitre le divorce et le mariage des divorcés.

R. Les Hollandais reconnaissent l'indissolubilité du mariage, mais ils distinguent, et avec raison, entre le mariage qui est juridiquement valide, mais qui est anthropologiquement invalide. A mon avis, l'Eglise va, en vertu des nouvelles découvertes de la psychologie, annuler beaucoup de mariages qui étaient considérés autrefois comme valides. Et cela s'explique, si l'on comprend la véritable nature du mariage.

Q. Comment les laïcs participeront-ils au Concile pastoral?

R. Les cinq millions de catholiques hollandais, et aussi, dans la mesure où ils le désirent, les autres chrétiens et les non-chrétiens, ont la possibilité d'y prendre une part effective. Plusieurs milliers de comités ont déjà été constitués.

La première manière par laquelle peut s'exprimer cette participation est la boîte postale. Chaque diocèse possède une boîte postale spéciale à laquelle peuvent être adressées toutes les questions et toutes les suggestions du public.

La deuxième manière pour assurer une participation de tous est celle des "groupes de discussions". Institués par le regretté Mgr Bekkers, évêque de Bois-le-Duc, surnommé le Jean XXIII de la Hollande, qui le premier créa pour son diocèse le 'petit Concile', ils jouissent d'une grande popularité dans un pays où tous aiment à discuter de théologie.

Pour ce qui est de la crise de foi dont vous parliez tout à l'heure, Mgr Bluyssens, évêque actuel de Bois-le-Duc, déclarait récemment: "Cette crise est une bonne crise. Nous sortons d'un catholicisme trop formaliste pour aller vers une foi vécue d'une façon personnelle et plus responsable."

Q. Et le problème de la planification familiale en Hollande?

R. Il ne se pose même plus. Les Hollandais acceptent tous les moyens qu'ils jugent naturels pour contrôler la fertilité, et l'usage de la pilule entre dans cette catégorie. Il en est ainsi d'ailleurs en Belgique, en Allemagne, et, dans une proportion moindre, en France, où la vente de produits dits anti-conceptionnels est encore illégale, quoiqu'elle se fasse sur une haute échelle. Fait intéressant à noter: la natalité, loin d'avoir diminué, a augmenté, mais les enfants ont été espacés. A mon sens, le danger en Amérique c'est que l'on croit que si le Pape "permet" l'usage de la pilule, il rendra ainsi bonne une action que l'on jugeait intrinsèquement mauvaise autrefois. Il y a une éducation du peuple qui doit être faite, autrement les catholiques seront désemparés. Cette éducation, on l'a faite en Europe, mais apparemment, pas encore au Canada.

Q. Les relations évêques-clergé-laïcs sont-elles bonnes en Hollande?

R. Si je m'en remets à ce que j'ai entendu après avoir consulté plusieurs évêques, prêtres et laïcs, je crois qu'elles sont excellentes, beaucoup plus ouvertes, par exemple, qu'aux Etats-Unis.

Q. On a dit que la population catholique ne se confessait plus en Hollande, est-ce exact?

R. Il est vrai que l'on met l'accent aujourd'hui sur la confession publique qui se pratique au début de la messe, mais la confession privée demeure. On a voulu revaloriser une pratique qui était tombée en désuétude depuis le 12e siècle, je crois. On semble parfois oublier que de grands théologiens, tel saint Albert le Grand, parle de cette confession comme d'un véritable sacrement, sacramentum forte.

On reconnait la nécessité de la confession privée pour certains péchés, tels ceux contre la foi, la justice, l'adultère, etc. Mais, phénomène intéressant, là où on avait négligé la confession auriculaire, celle-ci est de nouveau à l'honneur. Autre constatation non moins intéressante, c'est que les non-catholiques soulignent maintenant l'importance de la confession privée.

Q. Quelle est l'attitude des catholiques hollandais vis-à-vis les écoles confessionnelles?

R. Selon une enquête qui fut faite récemment, 86 pour-cent des catholiques veulent garder l'école catholique. En Hollande, le gouvernement subventionne toutes les écoles confessionnelles sur le même pied que les écoles dites publiques ou neutres. Et cela non seulement au niveau primaire, mais également au niveau secondaire et même universitaire. Un petit pays fait donc la leçon à certaines provinces canadiennes où l'on soutient que c'est là une impossibilité. Les catholiques néerlandais font ainsi la leçon à ceux des autres pays qui croient qu'en vertu de Vatican II il faut maintenant éliminer les causes de nos divergences religieuses et supprimer les écoles confessionnelles.

Q. Revenons-en à Louvain et à la Belgique que vous connaissez sans doute mieux que les autres pays, car vous y avez séjourné plus longtemps. Vous avez sans doute été témoins des différends Flamands-Wallons?

R. Je dois avouer que ces querelles, manifestées dans des démonstrations parfois violentes, presque à chaque mois, nous tombent sur les nerfs au début et alors nous sommes portés à blâmer les Flamands qui les organisent. Il faut cependant se rappeler que le sort que les Wallons ont fait aux Flamands pendant des générations explique le présent état de choses. Les Flamands ont connu une persécution silencieuse semblable à celle que les Canadiens français ont expérimentée dans certaines parties du Canada. Mais, par ailleurs, je trouve leur séparatisme aussi simpliste que celui de Canadiens français du Québec. Vouloir créer un Etat dans un Etat, dans un petit pays comme la Belgique, est ridicule, tout comme cela serait insensé au Canada. Le véritable patriotisme a sa place dans l'Eglise et le clergé se doit de l'encourager au Canada comme en Belgique.

Q. Vous avez dit au début de cette interview que l'Eglise était loin d'être en décadence, comment justifiez-vous votre assertion?

R. En Hollande, en Belgique, en Allemagne, je crois que le catholicisme est devenu une religion d'adultes. Si les petites dévotions en souffrent, la véritable religion y gagne. Fait intéressant à noter, les intellectuels reviennent à l'Eglise. En France, le clergé est d'un dévouement admirable. Pauvre, cultivé, il ne s'occupe que du spirituel et le fait avec un dévouement qui attire l'admiration même des incroyants. On rit maintenant de l'anticléricalisme, cela est dépassé. Comme toujours, le Canada français est 20 ans en retard. Ici on rencontre plus d'anticléricaux qu'en France. Il paraît que c'est devenu de mode. Cela passera quand nous serons devenus adultes.

Quant à la défection du Père Davis, elle est difficile à expliquer. Elle se serait justifiée pour les raisons qu'il a données, il y a 10 ans, mais pas aujourd'hui, alors que nous jouissons dans l'Eglise d'une liberté de pensée et d'expression qui était inconnue avant le Concile. Il est vrai que la déclaration que Paul VI a faite en novembre dernier relativement à la planification familiale a profondément choqué les théologiens et les scientistes qui avaient étudié ce problème, mais tout de même il faut se rappeler que le Pape ne parlait pas ex cathedra.

Q. Quelle est d'après vous la plus grande lacune que vous avez constatée au Canada depuis votre retour?

R. Il semble que l'on ait peu compris le sens du renouveau religieux instamment demandé par Vatican II, si l'on en juge par les observations que nous font les gens et par les articles de la presse catholique. Ainsi on dira d'un évêque qu'il marche selon l'esprit du Concile parce qu'il rencontre des pasteurs protestants, les invite à sa table, les fait participer à un service religieux. On dira des Soeurs qu'elles sont animées par les directives du Concile parce qu'elles ont changé de costume. Je me demande ce que ces faits insignifiants peuvent avoir à faire avec Vatican II. Ce que Vatican II a voulu, c'est nous inviter à repenser notre foi, à la vivre intégralement, à la partager avec ceux qui ne sont pas de notre croyance. Jean XXIII voulait que nous fussions intégralement chrétiens, que nous cessions de croire que parce que nous étions affiliés à l'Eglise catholique, que nous étions assurés de notre salut, que tous ceux qui vivaient leur foi dans une autre croyance n'avaient que de minimes chances d'être comptés au nombre des élus.

Q. Et les communautés religieuses?

R. — Quoi qu'on en pense, celles-ci ne disparaitront jamais. Mais, par ailleurs, elles connaitront de nouvelles modalités. Les religieux et religieuses seront traités en adultes. Sans doute faudra-t-il éliminer à l'avenir ceux et celles qui cherchaient dans l'état religieux la sécurité, une vie où les supérieurs pensaient pour eux et assumaient toutes les responsabilités.

On a commencé dans certaines communautés à consulter les religieux relativement à la nomination des provinciaux et des supérieurs. On mettra fin ainsi aux dynasties qui existaient autrefois, alors qu'un groupe de personnes contrôlaient une province religieuse pendant 25 et 30 ans. La province oblate du Manitoba a donné le ton dans ce domaine puisque le provincial actuel a été choisi après consultation, par la Maison Générale, de tous les membres de la province.

Q. Et la nomination des évêques?

R. On finira par adopter le même procédé, cela se fait déjà en certains pays et l'Eglise n'a pas eu à en souffrir, au contraire.

Q. Et le catholicisme anglais?

R. Celui-ci a été centré sur deux points: "les mariages mixtes et les empêchements de la famille". Comme dans ces deux domaines il y a des attitudes nouvelles qui ne cadrent pas du tout avec ce que l'on a toujours enseigné comme base du catholicisme en Angleterre, les catholiques sont désemparés. Comment garderons-nous nos catholiques unis, nous dit-on?

Q. Vous avez visité quelques pays derrière le rideau de fer. Quelles ont été vos impressions?

R. Je souhaiterais que tous les "pinks" du Canada fassent l'un de ces pèlerinages. Ils en reviendraient heureux de vivre sous un régime politique comme le nôtre. Le mur de Berlin et les tracasseries auxquelles on nous soumet pour aller dans l'Allemagne de l'Est ont laissé une profonde impression chez moi. De tous les pays auxquels je me suis adressé pour un visa, seule la Pologne n'a pas même daigné me répondre quoique j'aie fait trois demandes à des consulats différents sous pli recommandé.

Q. Et les voeux que vous faites pour l'avenir?

R. Je souhaiterais que l'on soit plus prudent dans la présentation de nouvelles approches au point de vue religieux. Il faut respecter les susceptibilités des gens du peuple. Il y a des problèmes qui gagnent, pour le moment, à n'être discutés qu'entre théologiens ou gens avertis. Il y a eu des écarts de jugements regrettables qui ont été commis dans ce domaine. Ainsi la dévotion à la Très Sainte Vierge garde sa place dans l'Eglise, et la récitation du Rosaire doit continuer à être encouragée. On ne peut faire fi de toute l'éducation que nous avons donnée au peuple pendant des générations. La "new breed" qui se dit progressiste et parle dialogue continuellement obligerait en ayant la charité d'écouter ceux qui ne pensent pas comme elle. Le dialogue n'implique pas que l'on doive discuter seulement avec ceux qui pensent comme nous.

Q. Et vos plans pour l'avenir?

R. Je veux m'isoler pour 6 ou 8 mois afin de penser, lire et étudier.

Horreur: formule d'impôt en français seulement!

OTTAWA — Le député conservateur de Battle River-Camrose, M. Clifford Smallwood, s'est plaint que les formules d'impôt expédiées dans la partie nord de la province de l'Alberta n'étaient rédigées qu'en français.

Soulignant le fait aux Communes, M. Smallwood a demandé au ministre du Revenu de faire enquête et d'envoyer, plutôt, des formules rédigées en anglais à cette partie de la population anglophone.

M. Edgar Benson a répondu qu'il ferait enquête et verrait à corriger l'erreur, ajoutant qu'il ne se doutait pas que les fonctionnaires de son ministère prenaient si au sérieux la question du bilinguisme.

Il y a deux semaines, le chef du ralliement créditiste, M. Réal Caouette, se plaignait, pour sa part, que les formules expédiées à Rouyn étaient rédigés en anglais.

Impressions du Consul de France, après six mois...

M. Philippe Bourdon prenait charge du consulat de France à Winnipeg en juillet. Après six mois à son nouveau poste, il a bien voulu communiquer, au profit des lecteurs de La Liberté et le Patriote, ses impressions personnelles sur ce qu'il connait maintenant du Manitoba et de la Saskatchewan. Homme très discret et d'une prudence reconnue, qui parle peu mais donne à chaque mot tout son sens précis, il s'est révélé au cours de cette interview un fin observateur doué d'un profond jugement et d'une compréhension parfaite des hommes et des événements.

Aussi il fait plaisir de résumer ici ses "impressions" sur les personnes qu'il a rencontrées et les villes qu'il a visitées depuis juillet dernier. Car M. Bourdon n'a pu connaitre jusqu'ici que les "villes", mais il se propose de profiter des premiers adoucissements du printemps (qui viendra... sûrement!) pour commencer une tournée des nombreux villages du Manitoba et de la Saskatchewan où vivent d'actifs groupes de langue et de culture françaises.

Tout d'abord, dit-il, il faut se souvenir que le rôle d'un Consul de France dans l'Ouest canadien est avant tout en fonction des ressortissants de son pays. Ce rôle proprement administratif se complète toutefois par une étude suivie de ce qui se passe dans le territoire confié à sa juridiction. "Il y a tant de choses à connaitre dans cette partie centrale du Canada, constate M. Bourdon, où vivent les Français inscrits sur nos listes au Consulat et auxquels nous transmettons pensions, communiqués électoraux officiels, etc." C'est pourquoi M. Bourdon livre sa pensée sur ce qu'il a appris depuis juillet sur la vie politique, culturelle, économique de l'Ouest canadien.

Anglophones compréhensifs

Au plan politique il constate d'abord que certains hommes publics anglophones sont "assez compréhensifs et plutôt ouverts" au grave problème de la dualité linguistique et culturelle du Canada. C'est vrai que l'évolution rapide et bouillante du Québec les influence fortement, mais il reste qu'ils commencent à constater qu'ici même dans leur propre milieu existent deux minorités francophones agissantes, au Manitoba et en Saskatchewan. Précisons avec M. Bourdon que les hommes politiques du Manitoba manifestent une ouverture d'esprit plus large que ceux de Regina, sans doute parce que le groupe franco-manitobain possède une ville comme St-Boniface et est moins éparpillé que dans la province voisine, mais il reste que MM. Thatcher et Trapp et d'autres hommes publics de la Saskatchewan essaient prudemment d'avancer sur la route de la compréhension et des réalisations en faveur du français, "très prudemment" toutefois à cause des effets que chaque déclaration ou geste provoque chez leurs citoyens d'origine ukrainienne ou allemande.

En tout cas, dit M. Bourdon, il fait plaisir à un Français de constater que la majorité anglophone opère un début de déblocage en ce domaine. Ce fait, il le constate chez les fonctionnaires fédéraux qui sentent l'obligation de devenir au moins quelque peu bilingues, chez des hommes d'affaires, chez des professeurs d'Universités ou d'écoles secondaires. Aussi, ses relations officielles ou personnelles avec ces gens sont d'autant plus facilitées.

Au plan proprement économique, c'est la Saskatchewan qui a pour le moment l'avantage. Ici au Manitoba l'économie française se résume encore à la vente des vins, des fromages, de produits de la mode (bijoux, parfums, lingerie) qui se développera en autant que se formera le goût de l'élite pour ces choses de qualité. La France peut quand même espérer un jour trouver intérêt au développement des richesses naturelles de cette province, par exemple dans les riches mines de nickel du nord et les découvertes de potasse dans la région de St-Lazare.

Potasse et uranium

Mais en Saskatchewan c'est justement dans ce domaine de la potasse que des intérêts français jouent un puissant rôle. Leur principale installation se trouve à Lanigan. La France espérait aussi acheter de l'uranium canadien, dont la Saskatchewan est un des producteurs, mais on sait que les transactions à ce propos sont pour le moment inopérantes, parce que la France ne peut pas accepter les conditions posées par le Canada. Enfin, M. Fresco est à Regina le secrétaire commercial du conseiller commercial attaché au consulat général de Toronto. Homme de grand dynamisme, bien considéré par tous à Regina, M. Fresco exerce une influence personnelle très efficace dans son milieu.

Mais quittons ces généralités pour communiquer aux lecteurs les "impressions" de M. Bourdon au sujet de chacune des villes qu'il a visitées depuis juillet dernier. Tout d'abord St-Boniface où lui et Mme Bourdon vont si souvent. "... Ville curieuse et étonnante dans sa partie française où l'on voit tant d'enseignes françaises appartenant à la ville elle-même ou au gouvernement métropolitain... Institutions remarquables dont le Collège français qui accomplit une oeuvre admirable, s'en tenant aux traditions les meilleures tout en ne craignant pas les dures nécessités de l'adaptation requise... Et que dire de la messe dominicale dans cette belle cathédrale où l'on prie et prêche en français, ce qui nous fait comprendre qu'à St-Boniface on est beaucoup plus près de la France qu'en Irlande du Nord qui se trouve pourtant en Europe..."

Et M. Bourdon, si fier de "pouvoir parler plus souvent ma langue ici que dans tous les autres postes que j'ai occupés en Angleterre, Irlande, Pologne, etc.", parle avec joie de ses nombreuses connaissances franco-manitobaines, des bonnes relations que l'Association d'Education entretient avec le Consulat et l'Union Nationale Française, des projets de l'Alliance Française, de la projection des films français dans le milieu, etc. Maintenant, continue-t-il, j'aimerais découvrir toutes les manifestations de vie française en dehors de St-Boniface mais dans le Grand-Winnipeg, par exemple dans la paroisse du Sacré-Coeur qui garde si haut le flambeau de la foi et de la culture depuis plus de soixante ans, dans les paroisses françaises de St-Vital, Transcona, Fort Garry, etc. Mais aussi, dit-il avant de parler de la Saskatchewan, je me promets bien d'aller bientôt visiter Otterburne, St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Pierre-Jolys, St-Malo, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie, sans oublier la Trappe de St-Norbert.

Tant de centres franco-manitobains et tant d'institutions, d'associations, de moyens de communication sociale (journal, radio, télévision) contredisent les pessimistes, affirme M. Bourdon. Si ça s'est maintenu de façon si vivante dans le passé malgré tous les obstacles, pourquoi ça ne pourrait se maintenir de façon encore plus vivante dans le présent et l'avenir alors que le climat général change... même chez les anglophones.

Plus grandes difficultés

Cette constatation, précise M. Bourdon, vaut aussi pour la Saskatchewan bien que les difficultés y soient plus grandes. En tout cas, M. le Consul parle presque avec enthousiasmes des villes qu'il y a visitées.

En premier lieu, il a beaucoup aimé la "belle" ville de Prince-Albert, beaucoup joui de son "site enchanteur" et admiré "l'esprit" qui anime son collège français, son chef spirituel, les paroissiens de la cathédrale, les religieuses de l'Académie où l'on trouve avec joie une bibliothèque très bien fournie.

Saskatoon est aussi une "jolie ville" qui procure de la joie à son visiteur de France avec son poste de radio, sa paroisse canadienne-française, son cercle français dans l'enceinte de l'Université. Mais hélas! Il y a là le drame de l'école canadienne-française "ratée". Sans doute, dit M. Bourdon, on ne peut comprendre cette faillite sans oublier le plus vaste problème de l'école séparée et des relations entre coreligionnaires anglophones et francophones, mais on ne peut non plus s'empêcher de constater que la "French School" semble réussir là où l'école canadienne-française a manqué son coup. Serait-ce là un indice que dans l'Ouest canadien une école bilingue, qui s'appuie à la fois sur les Canadiens français et les Anglophones avides d'apprendre le français, a plus de chance de réussite? En tout cas, cette "French School" qui groupe déjà une cinquantaine d'élèves en deux classes de première année et emploie comme professeurs deux dames de langue française, se veut franchement bilingue et non confessionnelle. Son comité de direction est sous la présidence de M. Dutillieux.

A Regina, selon le Consul, il faut tout voir pour le moment en fonction de l'avenir. Il y a une paroisse française qui semble peu rayonner encore, mais qui, du fait de sa seule existence, contient des promesses d'avenir. Il y a l'Alliance Française qui fournit au milieu intéressé des conférenciers, des leçons de français, des bourses d'étude. Il y a le Père Benoit Paris qui accomplit un si bon travail en plein centre universitaire, comme professeur émérite de français... très bien vu des autorités compétentes. Il y a surtout les hommes du gouvernement qui, sans doute, manifestent plus d'intérêt envers le progrès économique de leur province que son avancement culturel, mais les rencontrer procure quand même des moments agréables et... prometteurs. A ce propos, M. Bourdon tient à mentionner tout spécialement l'hon. Trapp, ministre de l'Instruction publique, qui a pris la responsabilité de nommer un "comité de français" à l'occasion des problèmes de Saskatoon, qui y a inclus parmi les membres M. Lalonde, de St-Victor, et qui a confié d'importantes fonctions à M. Poliquin au sein même de son ministère. Tout cela manifeste au moins de la bonne volonté, quoiqu'on aimerait "moins de lenteur, moins de peur" face aux autres minorités grouillantes que constituent les groupes "ethniques".

Enfin, M. Bourdon parle de ce village "extraordinaire" qu'est Gravelbourg, perdu dans l'immense Prairie, mais qui possède des institutions françaises qui "nous rapprochent de la France". M. le Consul a alors un bon mot pour l'évêché où Mgr Decosse est un hôte si accueillant, pour le collège où un personnel à la page ne craint nullement l'ère des adaptations et où une très moderne bibliothèque est confiée à un bibliothécaire compétent et qualifié, pour le poste de radio "où l'on m'a interviewé, me permettant ainsi de parler sur les ondes en français... si loin de chez nous", pour le couvent de Jésus-Marie où le personnel religieux est certainement de qualité postconcilaire.

Et voilà comment M. Bourdon, par ses remarques si simples et si vraies, démontre qu'il continue la tradition vivante de ses prédécesseurs, les Giordani, les de Fleury, etc. Avec lui comme avec les autres, aujourd'hui comme hier, le Consulat de France est une "présence active" qui tient compte de cette population de langue et de culture françaises "malgré tout" et qui entend l'aider de mille et une manières, mais d'abord et avant tout par une compréhension totale de ses problèmes, de ses succès ou insuccès, de ses espoirs.

L'Evangile pour tous
(Questions et réponses)

Jésus avait-il des frères?

Q.—Qu'entend Notre-Seigneur par "frères", lorsqu'il dit: "Mes frères, ce sont ceux qui font la volonté de mon Père." (Mt. 12, 49)?

R.—A cette question, on sera tenté de croire que Jésus avait des frères. Pour le juif, le terme frère est plus vaste que pour nous. Il inclut les proches parents, tels les cousins, par le sang ou par alliance. Jésus élargit encore ce sens en incluant les amis de Dieu, ceux qui font la volonté de son Père. Ainsi pour nous, chrétiens, le mot "frère" s'emploie pour inclure tous les hommes. On dira d'un ami: "il est plus qu'un ami, il est un frère". Cependant, l'amour du prochain ne se limite pas à quelques individus. Le commandement d'amour qu'a prêché le Christ nous exhorte à aimer tous les hommes. C'est pourquoi entre les hommes il y a égalité, ce sont des frères, et l'amour les rejoint tous, mais c'est l'amour que nous avons pour nous-mêmes.

Le Christ a donné l'exemple de cet amour en n'excluant personne de sa famille: "voici ma mère et mes frères, et mes soeurs", toutes ces personnes deviennent entre elles parentes non par le sang mais par la grâce.

En vivant notre vie de chrétien, nous agissons en véritables frères du Christ. Les liens de famille sont dépassés pour inclure tous les humains dans la famille du Christ. Prendre conscience de cette réalité, que nous sommes véritablement des frères, quelles que soient la couleur, la langue, la mentalité, constituerait déjà un pas important dans la solution des conflits raciaux, nationaux ou internationaux.

On accepte volontier les commentaires ou suggestions. Pour toutes informations, téléphonez au 233-6445 ou adressez-vous aux Chevaliers de Colomb, 537, rue Langevin, St-Boniface.

L'A.E.C.F.M. vous renseigne . . .

Le Bill 16

Ce sujet est sur toutes les lèvres, dans tous les esprits . . . on se demande: POUR ou CONTRE . . . De nombreuses réunions ont lieu dans tous les coins de la province, en anglais et en français, organisées soit par le Département de l'Education, soit par les Commissaires d'écoles, voire même par de petits groupes . . . On met tout en oeuvre pour informer les gens. L'A.E.C.F.M. de son côté essaie de vous donner le plus de renseignements possibles par des personnes qualifiées, soit par le truchement de la Radio (CKSB) ou le journal (La Liberté et le Patriote). Pourtant on ne semble pas satisfait . . .

Ouvertement ou sous le couvert de l'anonymat, on reproche à l'A.E.C.F.M. de ne pas donner de directives . . . Mais, qu'est-ce que l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba? — 65,000 Franco-manitobains, c'est-à-dire 65,000 opinions différentes . . . Comment peut-on demander dans un tel cas que 8 personnes composant l'Exécutif décident pour 65,000 Franco-manitobains . . . Cependant, ces huit personnes ne refusent pas de prendre leurs responsabilités, mais elles ne peuvent donner qu'une seule directive précise: En tant que Franco-manitobain, adulte et en pleine possession de toutes vos facultés, vous vous devez de choisir, après vous être informé et avoir étudié objectivement cette question, dont dépend l'avenir de vos enfants. Mais surtout, prenez la responsabilité de votre décision. Ne vous attendez pas à ce que quelqu'un d'autre prenne vos responsabilités d'adulte et de parent. Nous sommes en 1967, dans un pays jeune et en pleine expansion. Allons-nous de l'avant, que ce soit avec ou sans le "Bill 16", si telle est votre décision.

Aux fins de vous aider, nous interrogerons, vendredi soir, à 7 h. 35, sur les ondes de CKSB, M. Paul Marion, président de la Commission Scolaire de St-Boniface, sur le contenu du "Livre blanc", c'est-à-dire le nouveau programme financier pour les divisions unifiées.

Le Tréteau de Paris

Vous pouvez, dès maintenant, vous procurer les billets pour la pièce de Molière, "Les Femmes savantes", que présentera le Tréteau de Paris, au Théâtre Playhouse, le dimanche 19 mars, à 8 h. 30 du soir. Les billets sont en vente à l'A.E.C.F.M. — au Consulat de France — chez Huot, avenue Provencher à St-Boniface — à CKSB et à l'Union Nationale Française. Choix de trois prix: $3.50, $2.50 et $1.50.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba et Madame R. S. Bowles ont bien voulu accepter de présider cette soirée, avec Monsieur le Consul de France et Madame Philippe Bourdon.

Notre situation économique

A la demande de nombreuses personnes, **le rapport sur la situation économique des Franco-manitobains** est disponible au Secrétariat de l'A.E.C.F.M. Un prix nominal sera demandé pour couvrir les frais d'impression.

Perception

Le 12 février dernier, plus de 200 personnes ont fait la perception de l'A.E.C.F.M. dans la paroisse Cathédrale. Plus de 75 pour cent des personnes entrevues ont donné leur contribution, nous les remercions de leur soutien.

Tous ceux qui, absents, n'ont pas donné leur quote-part pourront le faire, lorsque les percepteurs passeront à leur porte au courant de cette semaine. Merci d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez. Actuellement, le montant perçu s'élève à $2,-599.85. Le Comité Exécutif exprime ses plus sincères remerciements aux personnes qui ont donné bénévolement leur temps pour faire la perception.

Plan de Sécurité Familiale

Etes-vous membre du Plan de Sécurité Familiale de l'A.E.-C.F.M.? C'est une protection pour vous et votre famille, ainsi que le moyen de soutenir votre Association.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de l'Association d'Education.

La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force: et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste.

Pascal

Succès d'un Ancien

M. Gérard Huot, frère des propriétaires de "Chez Huot", quittait St-Boniface en 1938 pour aller s'établir au Québec. Il vient d'y être nommé gérant administratif de l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants. C'est lui qui avait organisé la grande exposition tenue au "Show Mart" de Montréal du 30 janvier au 3 février.

Né à St-Boniface et un ancien du Collège, il a occupé depuis son départ du Manitoba diverses positions auprès des compagnies Tuckett Tobacco, Moffatt Sales, Majestic Sales, Kitchen Specialties et Alcan.

Le duo Conter aux JMC

Monsieur et Madame Conter, deux artistes italiens, sont venus nous rappeler que la musique italienne n'est pas uniquement Verdi, ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi, mais tout autant Scarlatti, tout comme ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi. Va sans dire que leur jeu est bien dans la tradition de leurs vieux clavecinistes.

Clarté surtout. Fondu bien sûr, mais clarté surtout. Et nuance plutôt, bien que parfois contrastes. Beau jeu, bien classique et qui convenait on ne peut mieux à une Sonate de Mozart pour piano à quatre mains. Mozart c'est toujours un plaisir. Toujours le même il est vrai, mais tellement exquis. Venaient ensuite trois landlers de Schubert. Encore pour quatre mains. Il n'en fallait pas tant. Par ailleurs, une fantaisie du même Schubert s'accommodait très bien des quatre mains. Belle composition de cet enfant gâté de la musique, sinon de la vie. Le thème initial est de toute beauté. Les passages agités plus conventionnels témoignent de la grande — trop grande — facilité du compositeur, mais tout est ingénieux et la pièce n'est pas démesurée. Le retour du thème initial est un ravissement.

Une Sonate de Beethoven, encore bien mozartienne, mais ce qui y manque pour que ce soit tout à fait du Mozart est remplacé par du Beethoven. Alors . . .

Je n'arrive pas à admirer les seize Valses de Brahms, trois ou quatre sont toutefois intéressantes. Il y en a une douzaine d'autres.

Casella. En voilà un qui n'a pas suivi les sentiers trop battus. C'est une des gloires les plus pures de la musique italienne contemporaine. Pupazetti, petite suite de morceaux pour marionnettes, mais écrite avec autant de soin qu'une grande oeuvre. On n'oublie pas que Casella avait vingt ans lors de la création de Pelléas. On l'entend surtout dans un délicieux nocturne. Dans les autres pièces, comme Debussy qui fit de ces jolies prochades lui aussi, il n'est jamais banal.

En rappel, deux mouvements d'une Sonate de Poulenc. Primasautier comme toujours — ou presque toujours — Poulenc nous congédiait avec désinvolture et bonne humeur.

Les commentaires, bien, et bon français, par Mademoiselle Finck.

Et à l'an prochain.

Prise d'habit chez les Filles de la Croix

Le 15 février, malgré un froid intense, se joignent à la famille de l'élue de la fête ses anciennes maîtresses et compagnes de St-Adolphe, des Religieuses d'Aubigny, les Révérendes Soeurs Oblates, heureuses de répondre à l'invitation des Filles de la Croix.

Tandis que la chorale de la Communauté exprime la joie communautaire, Loraine Broeska tenant en main "le symbolique cierge allumé" s'avance dans la nef, suivie du clergé et de son Exc. Mgr M. Baudoux, M. E. Goulet, prêtre sulpicien, et M. l'abbé N. Delaquis, chancelier du diocèse, concélèbrent avec son Excellence. Pour mieux honorer la famille Broeska qui offre à Dieu cette seconde Fille de la Croix, Monseigneur prononce l'homélie en anglais et commente avec bonheur la parabole des dix Vierges. Il dit: "Ces Dames juives nous apprennent comme il importe de disposer de tous les avantages de cette vie passagère pour obtenir le don par excellence de la Sainteté, le ciel. Mais les cinq vierges, étourdies par contre, oublièrent dans leur condition sociale ce qu'il faut sacrifier pour parvenir à la gloire de l'au-delà. C'est tout récemment que Vatican II a voulu concrétiser quels moyens pourront acheminer le peuple de Dieu le plus sûrement vers son éternelle destinée. Si le mariage ouvre une voie royale à la sainteté, le Christ a daigné nous apprendre une voie plus haute, plus appropriée à la vie des élus. 'Ma volonté, dit-il, est de faire la volonté de mon Père'; et le Christ a vécu pauvre parmi les pauvres, gagnant sa vie de leurs humbles métiers; il demeura vierge et se soumit à tous les vouloirs de son Père, obéissant jusqu'à la mort. Depuis vingt siècles l'humanité a toujours contemplé une élite désireuse de marcher dans les pas du Christ pauvre, chaste et soumis. Nous sommes, nous-mêmes aujourd'hui, témoins de cette vocation particulière, car une jeune fille portera son flambeau allumé à l'autel du Seigneur au milieu du Sacrifice de la Messe. Elle s'offre elle-même et se consacre en vouant sa vie au Christ dans une oblation d'amour". Bientôt la chorale fait écho à l'homélie de son Excellence ainsi qu'au Mont des Béatitudes dans un refrain de circonstance:

"Oui le vrai bonheur, la seule gloire, O Christ, Est de vous ressembler".

Après avoir déposé les livrées du monde et revêtu l'habit des Filles de la Croix, Soeur Corinne monte à l'autel et remet à son Excellence "son cierge allumé" symbole du don total au Christ entre les mains de l'Eglise.

Mais son offertoire devient aussi l'oblation de la famille Broeska qui rend au Seigneur celle que le foyer comptait dans ses rangs. Un tel sacrifice rappelle et perpétue Celui du Rédempteur ployant sur les routes de Jérusalem, sous la Croix du Golgotha. Comme la vêture et la Sainte Messe prennent une portée oblative enviable sous un tel jour! Puissent les âmes éprises d'idéal entendre et répondre au Seigneur:

"De mon coeur a jailli ce beau poème: ma vie toute entière Je l'offre au Seigneur."

Chronique de CBWFT

Soirée russe aux "Beau Dimanches"

Le 26 février, à 8 h. du soir, **les Beaux Dimanches** vous offrent une **Soirée russe**, à la chaine française de télévision de Radio-Canada.

D'abord, de 8 h. à 8 h. 45, **Allons au cirque**, spectacle fait des meilleurs numéros du Grand Cirque de Moscou.

A 8 h. 45, comme seconde partie de ces **Beaux Dimanches** à la russe, vous verrez **Cet animal étrange** d'Anton Tchekhov, adapté pour la scène par Gabriel Arout. **Cet animal étrange** a été adapté pour la télévision par Jean-Louis Roux et réalisé par Aimé Forget.

Cet "animal étrange", c'est l'homme bourgeois, à l'époque où la Russie était dominée par les tzars. Cet homme (Jean Coutu) est à la recherche de son identité à travers les femmes qu'il courtise. Ces femmes qu'il rencontre dans ses voyages, ne sont en réalité qu'une seule: la femme. Dyne Mousso prendra, à tour de rôle, le visage de Barbara, de Macha, d'Anna, de Nathalie et d'Elle.

André Courrèges, invité au "Sel de la semaine"

Le lundi 27 février, à 10 h. du soir, Fernand Seguin recevra, à l'émission **le Sel de la semaine**, à la chaine française de télévision de Radio-Canada le célèbre couturier parisien André Courrèges.

Inventeur de la ligne trapèze, des bottes sans talon, toutes petites et en chevreau glacé, épris du blanc ou des couleurs et motifs empruntés aux peintres de sa génération, André Courrèges est devenu, presque du jour au lendemain, un des noms les plus connus de la capitale française, et sa réputation a fait le tour du monde en un temps record.

André Courrèges a provoqué une révolution dans le monde de la haute couture. Au début, tout le monde a hurlé, et pour cause! Aujourd'hui, toutes les élégantes du monde veulent porter des modèles Courrèges, de la Parisienne chic à la New-yorkaise fortunée en passant par la duchesse de Windsor elle-même, qui voulait porter la robe que Courrèges avait créée pour Françoise Hardy.

Après avoir pris un temps de repos "pour réfléchir", comme il disait, André Courrèges est revenu au travail. On pouvait lire, dans La Presse du 4 février: "Le style petite fille fait fureur chez Courrèges . . . Pour le cocktail, Courrège abonde dans le style petite fille libertine, avec des robes de gaze blanche semée de paquerettes. Le bermuda revient en dentelle transparente . . . les chaussettes de coton blanc, remplacées par de fines chaussettes de soie brodées ou festonnées. Il y a aussi quelques combinaisons-short en satin blanc et des pantalons droits en dentelle en guise de tenue de soirée".

C'est un peu de tout cela qu'on verra au **Sel de la semaine**, puisque le célèbre couturier français a emmené avec lui deux de ses mannequins auxquels se joindra un mannequin montréalais.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le grand tirage

Mars approche rapidement! Les frères feraient bien de redoubler d'effort afin de compléter la vente des livrets en leur possession. Quand la date du tirage approche, les billets deviennent plus faciles à vendre . . . Il ne reste donc qu'à donner un dernier coup de collier! Il faut que notre Conseil fasse aussi bien que l'année dernière!

Ligue des 5 quilles

La position des équipes n'a pas changé après les rencontres de dimanche dernier, mais seulement le pointage, comme on peut le constater d'après le tableau suivant:

Equipe	Points
Gervais	88
Proulx	72½
Nolin	72
Manaigre	65½
Jubinville	60½
Sala	52½
Jeanson	49
Bilodeau	43

Félicitations

Le Club St-Vincent de Norwood mérite des félicitations pour avoir invité à son dernier banquet annuel le révérend Walter J. Spence, ministre de l'Eglise-Unie de Norwood. Voilà un club qui fait montre d'un esprit d'oecuménisme pratique!

RIGOLETTO.

Une grande chrétienne disparait

Le 8 février est décédée au sanatorium de St-Vital, Mme Eléonore Muloin, âgée de 86 ans.

Originaire de St-Pierre-Jolys, Man., Mme Muloin était membre de la société des Dames de Ste-Anne et du Tiers Ordre de St-François. Son mari, M. Joseph Muloin, la précéda dans la tombe en 1948. Mme Muloin vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue, en particulier dans celle de ses quatre fils, trois filles, 30 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants. Une de ses filles, Eva, religieuse chez les Soeurs Missionnaires Oblates de St-Boniface, mourut le 7 août 1947. Depuis, geste touchant d'un amour maternel, la chère maman versait chaque année les honoraires d'une messe pour être célébrée le jour de l'anniversaire du décès dans la chapelle où sa fille s'était consacrée au Seigneur.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le vendredi soir 10 février. Le lendemain, la messe des funérailles eut lieu à la basilique de St-Boniface, célébrée par M. l'abbé Marcel Giroux, déservant de la chapelle St-Louis. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, Lionel, Raymond et Lucien Fontaine, Olivier, Joseph et Marcel Muloin.

Remerciements

Les familles Muloin, Bruneau, Fontaine et Crofton désirent remercier vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon à l'occasion de la mort de Mme Muloin, spécialement les Soeurs Grises et les gardes-malades de l'hôpital général St-Boniface et du sanatorium pour leur inlassable dévouement envers la malade.

Décès

Le 1er février est décédé subitement à sa demeure, 324, ave Taché, après une longue maladie, M. Joseph-Alcide Proteau. Les prières furent récitées le lundi 3 février et les funérailles eurent lieu le samedi en l'église du Précieux-Sang.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., fit la levée du corps et le R. P. R. Tessier, O.M.I., chanta le service. M. l'abbé J. Bertrand assistait au choeur.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mme C. Votto (Clerinda) et Antoinette, toutes deux de St-Boniface; deux frères, Irénée, de Detroit, Michigan, et Athanase, de St-Boniface. Une soeur, Mme Charbonneau (Marie) le précéda dans la tombe le 31 décembre 1966.

Remerciements

Les familles Proteau et Votto remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, de cartes ou de tout autre façon à l'occasion de leur deuil récent.

Petite Note

L'université du Dakota-Nord de Grand-Forks en faisant parvenir un communiqué de presse à ce journal, fait savoir que M. Fernand-U. Grégoire, de St-Boniface, a reçu son diplôme de baccalauréat ès sciences en éducation, lors de la remise des diplômes qui eut lieu à cette institution le 29 janvier dernier. Douze autres Manitobains furent aussi diplômés ce même jour.

REMERCIEMENTS

M. René Dion et ses enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, lors de leur dure épreuve, soit en assistant à la cérémonie des funérailles ou en offrant des messes, bouquets spirituels et tributs floraux. Un merci spécial à M. l'abbé L. Laurencelle, aux religieuses de l'hôpital général de St-Boniface, ainsi qu'aux Chanoinesses des Cinq Plaies.

Catéchèse à la T. V.

Lundi dernier, le septième film de la série "Premier Pas" présentée chaque semaine au Poste CBWFT, Winnipeg, de 6 h. 30 p.m. à 7 h., nous exposait la grandeur du mystère chrétien de la Passion et de la Résurrection du Christ. Pour faire suite à ce sujet, lundi prochain, le 27 février, nous aurons le plaisir d'avoir la diffusion du film intitulé "Le dimanche, un jour pas comme les autres".

La vie moderne, en dépit des bouleversements qu'elle a introduits dans la tradition du passé, n'a pas réussi, d'une façon générale, à niveler le dimanche pour en faire un jour comme les autres.

L'observation populaire découvre que les gens, chacun selon un mode particulier, crient à la face du monde que le dimanche est "un jour pas comme les autres".

Les disciples du Christ y ont introduit un sens précis, inconnu avant eux. En ce jour, les chrétiens font mémoire du plus grand événement de leur religion; c'est le jour où le Seigneur est sorti vivant du tombeau, et a prouvé la force de ses promesses.

Aussi l'Eglise catholique réserve cette journée à faire monter vers le Seigneur nos plus belles prières d'actions de grâces. Elle veut remercier Dieu parce que l'action de vie du Christ est venue donner le signal de la liberté des hommes.

En effet, les hommes ont reçu, par le geste initial du Christ, la libération de leurs fautes et du coup, ils ont acquis la vraie liberté intérieure.

Le repos qui accompagne cette journée manifeste, aux regards de la foi, cette liberté acquise et la joie qui en découle. C'est pourquoi, en ces heures, l'homme quitte le travail parce qu'il n'est pas l'esclave de la matière, et se livre à des activités spontanées qui traduisent cet état reçu du Christ, ou aident les autres dans cette voie vers une libération plus grande de ses difficultés.



FILMS au poste CBWFT

Vendredi 24 février

8 h. 30 — **Le dernier passage:** E.-U. 1961. Film d'aventures de P. Karlson avec Richard Widmark et Sonja Ziemann. — Un Américain est chargé de ramener de Hongrie un chef anticommuniste. — Mise en scène et interprétation de qualité. Confus mais intéressant. — Patriotisme. Une scène délicate. Adultes.

Vendredi 24 février

11 h. — **Jour après jour, désespérément:** It. 1961. Drame d'A. Giannetti avec Tomas Milian et Nino Castelvuovo. — La présence d'un malade mental dans une famille cause de graves problèmes. — Dispersé. Mise en scène et photos de qualité. Interprètes bien dirigés. — Scènes cruelles et violentes. Adultes, des réserves.

Samedi 25 février

11 h. — **L'homme tranquille:** E.-U. 1952. Comédie de J. Ford avec John Wayne et Maureen O'Hara. — Un boxeur américain revient dans son pays natal, l'Irlande. — Peinture pittoresque et pleine de fraicheur. Photos magnifiques. Interprétation brillante. — Fraternité humaine. Thème pour adultes.

Mardi 28 février

11 h. — **Description d'un combat:** Fr. 1960. Reportage de C. Marker. — La lutte du peuple juif pour reconstituer leur nation. — Intéressant. Beauté technique et originalité. Commentaire brillant. — Adultes et adolescents.

Mercredi 1er mars

8 h. 30 — **Tornade:** E.-U. 1954. Western d'A. Dwan avec Cornel Wilde et Yvonne de Carlo. — Un cow-boy se fait justicier pour venger la famille de sa fiancée. — Film de série. Belles photos. Interprétation quelconque. — Violences. Meurtres. Esprit de vengeance. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 23 FEVRIER

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 24 FEVRIER

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Dernier passage"
10.15—Votre choix
10.45—Les affaires de l'état — Le N.P.D.
11.00—Cinéma: "Jours après jours"

SAMEDI 25 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage "Le 84 prend des vacances"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: (Couleur) "L'Homme tranquille"

DIMANCHE 26 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.30—Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 27 FEVRIER

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 28 FEVRIER

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-club: (Couleur) "Description d'un combat"

MERCREDI 1er MARS

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Tornade" (C)
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Scouts catholiques



Diocèse de St-Boniface

Ralliement diocésain

Chaque année, à l'occasion de la semaine scoute, les scouts tiennent un ralliement de toutes les unités du diocèse. Cette année, quelque cent vingt louveteaux, cent soixante scouts et dix-huit pionniers se rendirent à Lorette. Au cours de l'après-midi, tous participèrent aux Jeux d'Hiver. Quarante équipes représentant 40 pays de l'Amérique se rencontrèrent dans dix événements athlétiques. Les gagnants reçurent chacun un bon utilisable aux Jeux Panaméricains de cet été à Winnipeg.

Les jeux terminés, tous se rendirent à la salle paroissiale pour se réchauffer et déguster quelque chose. On remarquait à la table d'honneur, Son Exc. Mgr M. Baudoux, MM. les abbés Couture, Perron et Ferron, le Commissaire Régional, M. H. Dubé, le Commissaire Diocésain, L. Lambert, le Commissaire Diocésain Eclaireur, R. Provost.

Après le souper, les noms gagnants des Jeux d'Hiver et du concours des noeuds de foulards furent annoncés. Un court feu de camp, organisé par les pionniers de St-Boniface, suivit les présentations, et le rallye se termina par quelques mots du Chef Lambert, C.D., du Chef H. Dubé, C.R., de M. l'abbé Juneau, A.H., et de Son Exc. Mgr M. Baudoux. Son Excellence remercia les chefs et cheftaines pour le beau travail, félicita les pionniers pour leur Annapurna et annonça, au grand plaisir de tous, la nomination de l'aumônier diocésain, M. l'abbé G. Toupin, vicaire de St-Claude.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les gens de Lorette qui nous ont si bien reçus, surtout le Chef Denis Bohémier et sa troupe. Félicitations aussi aux organisateurs des Jeux d'Hiver et du Ralliement.

ECUREUIL RAPIDE.

• • •

Secteur de la Rouge

Quelques changements marquèrent le début de l'année scoute à St-Boniface. D'abord, un nouveau Chef de secteur fut nommé par le Diocésain dans la personne de Lucien Loiselle. Celui-ci arrive avec plusieurs années d'expérience dans le mouvement: ancien louveteau, ancien scout, ancien routier et chef de clan. Il remplace le Chef Roméo Délorme qui s'occupe de secrétariat diocésain et des argents du régional.

Au mois de septembre, aucune troupe ne reprit ses activités à cause du manque de chef. Heureusement que les trois meutes et la Jeune Route fonctionnaient bien. Au mois de novembre, la Troupe Provencher fut ressuscitée avec les chefs Roland Désautels et Gilbert Rioux. Pour le moment, la troupe compte douze scouts et les effectifs seront augmentés sous peu avec la montée de huit louveteaux.

Déjà, les chefs ont tenu deux réunions de secteur et un esprit de corps se forme rapidement. Les unités de St-Louis et du Précieux-Sang font maintenant parti du secteur et il sera résolu à la prochaine réunion de changer le nom du secteur au Secteur de la Rouge.

Le Comité des Parents-Scouts est aussi très actif. Sous la présidence de M. Lee Roy Cormier, le comité se rencontre à chaque mois et déjà sept parties de cartes eurent lieu, et un social est organisé pour le vendredi 10 mars. Nous vous invitons tous à vous rendre au Centre St-Louis ce soir-là.

CHRONIQUEUR.

• • •

Troupe Provencher

La Troupe Provencher commence à aller de l'avant. La fin de semaine du 11 février, la Troupe se rendit à East Selkirk pour une excursion d'hiver. Bravant du 25 sous zéro, ils soupèrent dehors. Une partie de quilles réchauffa les gars avant le feu de camp. La nuit se passa dans le sous-bassement de l'église, et les gars dormirent aux sons des "mangeux" et des "rêveux". Messe à 8 h. le dimanche matin et des jeux extérieurs occupèrent l'avant-imid. Retour à 3 h. pour un repos bien mérité. Merci à M. l'abbé Chieply et aux chauffeurs des automobiles. Félicitations les gars!

ORIGNAL VIGOUREUX.

• • •

Partie de cartes

Le 19 février eût lieu la dernière d'une série de quatre parties de cartes au profit des scouts de la basilique Saint-Boniface.

Le comité des parents et amis des scouts désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont fourni des prix ou des dons en argent. Merci aussi aux personnes qui ont prêté main-forte par leur dévouement et leur assistance, ce qui nous a permis de faire de ces soirées un succès. La coopération et l'harmonie y régnaient.

Tous sont invités à venir se joindre à nous pour une soirée sociale le 10 mars, à 8 heures, au Centre St-Louis, angle Provencher et Nadeau.

Bienvenue à tous!

Présidente sociale.

La FAPM a lancé son Concours du Centenaire

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba vient de lancer un grand "Concours du Centenaire", dont la date-limite sera le 1er avril prochain. Toutes les écoles fréquentées par de jeunes Franco-manitobains sont invitées à y participer, et l'on espère que tous les principaux d'école lui donneront leur apui.

Le concours comporte cinq catégories: 1—Historique de la paroisse: texte en français . . . d'environ 500 mots pour les élèves de la 1ère à la 6e année, et de 2,000 à 3,000 mots pour ceux de la 7e à la 12e année; 2—Chant du Centenaire, en français, avec musique qui l'accompagne, élèves de 7e à 12e année; 3—Saynète sur le Centenaire: un acte, si possible saveur locale, d'environ une demi-heure, en français, élèves de 7e à 12e année; 4—Poésie du Centenaire: sonnet, lyrique, etc., en français, 7e à 12e année; 5—"Peinture murale" du Centenaire: série de dessins historiques de la paroisse, doit avoir un titre, chaque panneau doit s'inspirer d'un événement, le tout à la craie de couleur ou au crayon noir ou avec peinture à l'eau, par élèves de 1ère à 7e année.

Chaque école devra corriger chaque catégorie du concours. Les "copies" des deux meilleurs concurrents de chaque concours seront envoyées à la F.A.P.M., 436, avenue Allard, St-Charles (Winnipeg 22), Man. Un prix de $5.00 sera attribué au gagnant de chaque catégorie. Les juges choisiront ce gagnant de chaque concours, et leur décision sera finale.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de Saint-Boniface

Perception

Encore une fois, l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface s'adresse à la population française du Manitoba et lui tend la main pour obtenir l'argent nécessaire pour poursuivre son oeuvre.

Cette année, comme par les années passées, nous avons pu aider une soixantaine de collégiens, à tous les niveaux du cours, à défrayer les dépenses de leur éducation. Comme par le passé, également, c'est grâce à la générosité de nos bienfaiteurs que nous avons pu offrir cette aide à des élèves qui n'avaient pas les moyens de payer leur cours en entier.

Les bénéficiaires des bourses viennent de tous les coins de la province du Manitoba; l'endroit qu'ils habitent n'entre pas en ligne de compte, c'est le besoin d'aide de chacun qui guide l'octroi des bourses.

Nous ne sommes pas sans savoir que les demandes foisonnent et que parfois la générosité de notre population est taxée jusqu'à la limite, mais nous savons aussi que l'importance de l'oeuvre que nous accomplissons est tellement grande que nos compatriotes renouvelleront encore les mêmes sacrifices qu'ils ont consentis dans le passé.

Lorsque nous regardons en arrière et que nous constatons le nombre d'hommes aujourd'hui qui ont réussi à se tailler une carrière dans la vie grâce à l'aide reçue alors qu'ils fréquentaient le Collège, nous avons raison de nous glorifier de cette générosité traditionnelle des Franco-manitobains.

C'est donc avec confiance que nous nous présenterons chez vous lors de la perception de l'Oeuvre des Bourses. Nous savons d'avance que vous n'hésiterez pas à réserver un bon accueil au percepteur, pour aider une oeuvre aussi méritoire.

La perception à la campagne aura lieu les deux dimanches **5 et 12 mars,** et à la ville **du 7 au 9 mars.** D'avance nous vous remercions.

Le Comité de Publicité

La vie au Petit Séminaire

Décès de Mgr J. Robert

Le dimanche 29 janvier, à la veillée de prières pour le repos de l'âme de Mgr Joseph Robert, notre maison était représentée à cette cérémonie religieuse par les abbés R. Roy, R. Campeau et F. Desjardins, ainsi que par les étudiants: David Dandeneau, Guy Fagnan, Jean-Louis Guay et Lionel Robert.

Aux funérailles du lendemain, présence des abbés R. Roy, C. Labrecque et F. Desjardins ainsi que des étudiants: David Dandeneau et Gilles Lesage. Notre maison voulait s'unir à ce deuil diocésain, en rendant un dernier hommage particulier à celui qui fut le grand animateur de l'Oeuvre des Bourses du Petit Séminaire.

Rencontre sacerdotale

Du 30 janvier au 2 février se tenait à Villa Maria, une rencontre sacerdotale. Le thème à l'étude: "Vocations sacerdotales et recrutement". Ce thème proposé à la réflexion des prêtres, étant étroitement lié aux objectifs du Petit Séminaire, la direction a assuré une présence continuelle durant ces séances.

Décès de Mme Ernest Bibeau

Lors de la veillée de prières du 1er février pour le repos de l'âme de la mère de l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, tous nos élèves de St-Norbert: R. Leclair, C. Provost, D. Rémillard, M. Rémillard, P. Rémillard, C. Roy et M. Roy, étaient présents, ainsi que les abbés Campeau et Desjardins. Aux funérailles du lendemain, tous les prêtres de la maison étaient présents, plus Paul Rémillard, étudiant, qui était l'un des servants.

Hockey

Le club de hockey du Collège, C.S.B.4, nous rendait visite le 4 février dernier, pour affronter notre club P.S.3. Ce fut une victoire au profit des nôtres au compte de 5 à 2. Nos compteurs: Raymond Théberge 5 buts, Marc Rémillard 3 assistes et Gérald Labossière 1 assiste.

Réunion de l'Exécutif du Comité des Parents

Le jeudi 9 février, l'exécutif du Comité des Parents du Petit Séminaire se réunissait chez M. Gérard Rémillard à St-Norbert, pour passer en revue la période qui nous séparait de notre dernière réunion de novembre dernier, prendre connaissance de notre grande vente de billets, et enfin préparer notre Thé annuel qui aura vraisemblablement lieu le dimanche 26 avril. Nous y reviendrons . . . Mais nous désirons aujourd'hui attirer votre attention sur notre importante vente de billets présentement en marche, et dont le tirage aura lieu lors de notre Thé annuel. Nous osons croire que vous recevrez tous aimablement et généreusement le vendeur qui viendra vous solliciter. Comme vous le savez, les profits de ce tirage serviront à défrayer le coût de construction des chambrettes, de l'installation de lumières aux patinoires, etc. Ce tirage est donc en vue du bien de nos étudiants dans certaines activités de leur vie ici, donc en vue du bien de vos gars et de votre Petit Séminaire. Les beaux prix du tirage sont à signaler: 1er prix: télévision portative 12"; 2e prix: valises; 3e prix: radio transistor; 4e prix: une belle mosaïque. Une grande émulation bat son plein présentement entre les classes; il y aura une classe gagnante à la fin de la vente.

Ciné-Jeune

Grâce à un travail de collaboration entre le Collège, le Juniorat et le Petit Séminaire, un Ciné-Jeune a vu le jour. D'ici la fin de l'année scolaire trois films sont au programme: "The Train", "The Ipcress File" et "The Nutty Professor". Le responsable de Ciné-Jeune au Petit Séminaire est Marc Rémillard.

Célébration du Centenaire

Nos étudiants de Belles-Lettres ont magnifiquement collaboré à la "Célébration de la Confédération" par les différentes écoles secondaire de St-Boniface, en y faisant valoir leurs talents d'artistes dans l'érection d'un magnifique monument de glace représentant un bateau d'écorce navigant sur les eaux.

Excursion des Méthodistes

Samedi dernier, à 1 heure, nos étudiants de Méthode et de 9e année: M. Arpin, P. Audette, P. Beaudry, D. Boulet, R. Chaput, P. Collette, L. Désorcy et R. Leclair, se sont rendus avec l'abbé R. Campeau en excursion à St-Jean-Baptiste. Grâce à un programme bien élaboré, ce fut à la fois, une sortie instructive, heureuse, reposante et riche en expériences, tout en donnant l'occasion de prendre contact avec l'hospitalité de St-Jean-Baptiste. Ils nous sont revenus dimanche soir, la figure fatiguée mais le coeur joyeux.

Sortie à St-Adolphe

Raymond Bérard, Ephrem Dupont, Jean-Louis Guay, Gérald Labossière, Denis Fillion et Normand Parent se sont rendus à St-Adolphe avec l'abbé C. Labrecque, pour y glisser en traine sauvage et y déguster un bon souper préparer par des cuisiniers experts: l'abbé Labrecque et E. Dupont. Cette sortie eut lieu le samedi 18 février.

LE CHRONIQUEUR.

Jean-Guy Leboeuf

☆ ☆ ☆

Comment développer votre personnalité?

Le soir du 14 février, malgré un froid rigide de 39 sous zéro, 75 braves se rendirent au Cercle Ouvrier pour assister à la 1ère démonstration à St-Boniface de la méthode propre à M. Jean-Guy Leboeuf, fondateur de l'Institut de Personnalité, "pour devenir plus dynamiques en pensées, en paroles et en actions". C'est ainsi que St-Boniface s'ajoute désormais aux régions de Montréal, Québec, Chicoutimi et Ottawa qui jouissent déjà de ce cours de Culture humaine.

Le programme de cette soirée du 14 février fut divisé en deux parties. Tout d'abord M. Leboeuf, venu spécialement de Montréal, expliqua sa théorie, son cours, son livre "Arrêtez d'avoir peur". En un mot, il démontra comment ce cours peut aider "à faire face à tout ce qui peut arriver dans la vie d'une personne, de 18 à 88 ans" et permettra à tous et chacun d'être "soi-même selon sa profession".

Ensuite il y eut démonstration pratique. Par groupes de 5, tous vinrent se mettre en avant pour donner leurs impressions: pourquoi je suis intéressé à suivre ce cours, pourquoi il pourrait me rendre moins timide, etc. Médecin, comptable, photographe, religieuse hospitalière, homme de relations extérieures, ouvrier, ménagère, instituteur, étudiante, tous firent tour à tour leurs révélations personnelles. Et, premier résultat concret: dès ce 1er soir, une trentaine s'inscrivirent immédiatement pour suivre le cours complet de 45 heures: soit un soir de 3 h. par semaine pendant 15 semaines consécutives.

Le cours commencera le lundi 27 février. M. Leboeuf donnera lui-même son cours les 4 premiers lundis, et il se réserve aussi le 15e alors qu'il distribuera les certificats aux "finissants". Entre-temps un professeur de son Institut de Montréal viendra le remplacer les autres lundis. A noter qu'on ne met pas plus de 40 personnes dans une classe, et donc si St-Boniface fournit plus qu'un groupe de 40 on organisera une 2e classe et M. Leboeuf a déjà choisi "à St-Boniface même" le professeur de cette 2e classe.

Dimanche soir prochain 26 février, à 8 h. du soir, dans la salle académique de l'Académie St-Joseph, M. Leboeuf donnera une autre démonstration "gratuite" de sa méthode, comme il a fait le 14 février. Invitation à tous. Le lendemain, lundi, M. Leboeuf parlera aux membres de la Pensée Française lors d'un dîner spécial à l'hôtel Marion; le soir il paraîtra au petit écran (canal 3) au programme "7 '0' 3". A ne pas manquer.

Les cours commençant lundi se donneront chaque semaine dans l'auditorium de l'hôpital Taché, grâce à une gracieuse invitation de Soeur Supérieure qui, avec trois autres Soeurs Grises, assistait à la soirée du 14 février.



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Vers la mi-décembre, les Jeannettes de la 6e ronde du Précieux-Sang se sont rendues à l'hôpital Taché afin d'accomplir leur Bonne Action de Noël. Elles exécutèrent pour les vieillards des chants appropriés à la saison des fêtes. Ces derniers ont accueilli avec joie ces petites semeuses de bonheur.

Un déjeuner-communion est organisé pour les cinq unités, guides et jeannettes de la paroisse basilique, pour le 3e dimanche de chaque mois. On se rencontre à une même table afin de se mieux connaître et discuter amicalement un sujet qui a pour but l'avancement du mouvement guide.

Félicitations à commissaire Mme Anne-Marie Loiselle et à ses cheftaines, pour l'organisation de ces rencontres qui seront sûrement profitables.

La vente des calendriers guides de l'automne dernier dans le diocèse, a été un succès. Merci aux responsables.

Félicitations à M. et Mme Mike Baziuk (Mardene Lambert, cheftaine à la paroisse St-Eugène), à l'occasion de la naissance d'une fille, Christine, en janvier dernier.

Durant la semaine guide du 19 au 26 février, les jeannettes de la 3e ronde Thérèse Martin iront faire du patinage. Soyez joyeuses, amusez-vous bien!

La 10e compagnie guide, l'Assomption, a tenu une promesse le 11 février dernier. Quatre filles: Diane Martineau, Linda Lapointe, Norma Fraser et Line Senez ont été reçues dans la grande famille guide, après s'y être préparées avec soin.

Le 19 février, pour se mettre dans l'esprit de la semaine guide, cette même compagnie et leur cheftaine, Mlle Léona Maheu, visitèrent la 8e compagnie Sts-Martyrs-Canadiens à l'occasion du 30e anniversaire de guidisme de commissaire de district Mme Thérèse Drouin. Elles lui présentèrent un chansonnier rédigé par leur compagnie, ainsi qu'un cadeau personnel.

On prépare un grand ralliement diocésain pour le 25 février au gymnase Notre-Dame à St-Boniface. Espérons que toutes pourront venir et que la température sera favorable.

A la prochaine fois pour un compte rendu de cette réunion.

La Publiciste.

Il n'y a point de pire état que l'anarchie: c'est-à-dire l'état où il n'y a point de gouvernement ni d'autorité. Où tout le monde peut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut: où il n'y a point de maître, tout le monde est maître; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave. — Bossuet

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

L'exécutif de la FISPALP ("Fédération Internationale des Sociétés pour la Protection des Anti-Libres-Penseurs"), dont je suis le président (et membre unique) a cru bon d'envoyer une protestation formelle au premier ministre contre son dernier complot subversif. Pour que la population soit mise en garde, auriez-vous l'obligeance de publier la lettre ouverte suivante:

Cher monsieu
le Premier Ministre,

Etant un loyal Tory, je ne disais rien, M. Roblin. Mais cette fois-ci, vous allez trop loin, il faut que je parles. Déjà, M. Pierre LaRoche a découvert que les capitalistes et les socialistes (et les nudistes?) vont distribuer "la Pilule" (O horreur!) et propager les maladies vénériennes dans nos écoles élémentaires par l'entremise de votre Bill 16!

Or moi je viens de découvrir que ce fameux Bill 16 n'est qu'une tactique pour divertir l'attention des franco-manitobains pendant que vous fomentez un complot tellement subtil qu'il pourait passer inaperçu, et tellement diabolique qu'il pourrait nous détruire complètement comme groupe distinct! Et tout ceci pour vous venger de la raclée que nous vous avons infligé aux dernières élections!

Mais non, M. Roblin, ça ne marchera pas! Je rendrai cette lettre publique afin que votre nouvelle persécution de notre minorité soit exposée! Oui, il s'agit bien de votre mesure pour permettre le français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques!

D'un seul coup, vous vous attaquez à nos institutions, à nos traditions, à nos vieillards, à notre archevêque, à notre journal et à nos politiciens! Voilà 50 ans que nous élaborions notre beau rôle de martyr (avec auréoles et toute la bistragne) et, avec un vote en chambre, vous détruisez tout cela. Si vous nous accordez notre principale revendication, quelle excuse aurons-nous pour nos retours-en-arrière à la novembre dernier?

Nos chefs d'antan ont bien combattu pour "la cause" et ils nous ont bien armés pour les combats à venir. Nous étions prêts, sur la palissade, fusil à l'épaule, et vous, traître, au lieu d'attaquer, vous venez en sournois, avec un drapeau blanc, nous offrir ce que nous demandions! Comment, dans de telles circonstances, pourront-nous maintenir nos belles traditions autoritaires? Chez nous, en effet, la perpétuation des cliques et les pseudo-élections se justifient toujours par un appel à l'unité devant l'adversaire.

Et nos politiciens, eux? Si vous leur enlevez "la cause" ils se verront obligés de discuter intelligemment pour se faire élir! N'ont-ils pas droit à leurs "red herrings" comme les autres? Justice!

Vous auriez pu, au moins, respecter nos vieillards, ceux dont le passe-temps favori est de prier pour nos "persécuteurs de la rue Broadway", ceux qui s'opposent à ce que l'AECFM tienne des célébrations de l'autre côté de la rivière. Quel droit avez-vous de leur enlever leurs bourreaux? Chaque martyr a droit au sien, non? Dieu merci qu'il leur restera encore le sexe (O horreur!) au Canal 3 contre lequel ils pourront protester.

Votre projet de loi diabolique, M. Roblin, pourrait aussi avoir des effets néfastes sur notre journal. Si le français devenait une langue vivante pour la prochaine génération, il y a toujours la (faible) possibilité que ceci soit reflété dans "La Liberté et le Patriote". Qu'arriverait-il si tout-à-coup, un beau matin, en ouvrant le journal, nous apercevions un édito assez court pour lire en une seule journée, des lettres au rédacteur intelligentes (plus que celle-ci, c'est à espérer!), une absence de photos de prêtres, évêques, coupeurs de rubans, ou du consul de France en première page! Et si les "histoires que l'on ne saurait (jamais, jamais) taire" se taisaient? Non! Pitié! Pas ça!

Oui, M. Roblin, votre vengeance va trop loin. Même notre archevêque serait affecté par votre complot. Voyez-vous ça d'ici? Un chef Canadien-français en train de défendre un système d'écoles séparées anglaises alors que les écoles publiques sont françaises?

Non, M. Roblin, ça ne marchera pas. Car il me fait plaisir de vous annoncer le baton dans vos roues. En effet, même si vous réussissiez, avec la complicité de l'opposition, a passer votre bill infâme, vous n'aboutirez pas! C'est l'âme franco-manitobaine qui vous fera échouer! Vos espions à l'Association vous ont mal renseigné sur nos préparatifs. D'un bout à l'autre de cette grande province, vous entendrez, dans la langue de nos mères, notre cri de guerre: "Mon ga iya pa b'zin t'ca, l'histouère en françā! Toulmonde sait qu'cé plus dur d'apprendre en françā qu'enengla pi apordetsa l'édukawsion en engla c'é ben plus profitab pour plus tor!"

Sur ce rocher, M. le premier ministre, vous vous effondrerez. Car, voyez-vous, l'AECFM, gardienne de nos idiocyncraties nationales depuis 50 ans, respecte ces derniers et n'aidera personne à les miner!

A bas la libre pensée!

Roger Turenne,
prés. FISPALP,
Bureau à 706,
rue Langevin,
St-Boniface, Man.

* * *

M. le rédacteur,

Dans deux semaines, nous voterons sur une question qui est des plus importantes . . . le bill 16. Nous ne voterons pas pour un homme, nous ne voterons pas pour un parti politique, mais bien sur le sort futur de nos enfants, de notre famille et de notre mode de vie. Pour cette raison, il est essentiel que chacun vote, et que chacun fasse un sérieux examen de conscience avant d'exprimer son désir. Il faut, à tout prix, que notre décision ait le seul but de favoriser nos enfants, de favoriser le **BIEN DE NOS ENFANTS.** C'est le sort de **nos enfants** qui est en jeu . . . pas uniquement les enfants de notre propre paroisse, mais tous les enfants de toutes nos paroisses. Même lorsque je serais certain que les enfants de ma propre paroisse n'ont rien à craindre des conséquences de mon vote, il reste que j'ai un devoir de penser aux enfants des autres villages, et j'ai un plus grand devoir encore d'agir de façon favorable pour eux. Il faut voter uniquement d'après sa conscience, mais vraiment d'après sa conscience.

Nous faisons face aujourd'hui au même problème que nous avions en 1944-45 . . . les Grandes Unités Scolaires. J'ai lu, relu et étudier les articles qui avaient alors été écrits au sujet de la centralisation. Et je dis, en toute sincérité, que j'ai été émerveillé de voir là, presque exactement, notre problème d'aujourd'hui. Sans doute, la situation a changé un peu depuis ce temps, mais pas tellement; notre mode de vie a aussi changé, mais ce qui reste tel quel, ce sont les principes . . . cela ne change pas . . . nous avons les mêmes principes aujourd'hui que nous avions alors. J'aimerais résumer les grandes lignes de ces articles (cette semaine, je m'en tiendrai aux articles de La Liberté par Mgr Frank Gerein, D.D., et aux acticles et au mémoire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba . . . La semaine prochaine, je ferai la même chose pour ce qui concerne les articles de nos Commissaires de Langue Française).

La Liberté et le Patriote, sous la plume de Frank Gerein, nous a donné des articles bien convaincants contre les grandes unités. Dans ses écrits du 30 mars 1945, du 6 avril, du 20 avril, du 4 mai, du 11 mai, du 25 mai et du 1er juin, La Liberté traite du devoir des parents et des devoirs de l'Etat . . . elle réfute les arguments que la centralisation donnera une répartition plus équitable des taxes scolaires, que la centralisation permettra une plus grande efficacité dans l'administration, que la centralisation améliorera les conditions d'enseignement, et elle réfute aussi l'argument que la centralisation offrira plus de cours et des services additionnels . . . La Liberté nous dit encore qu'il sera impossible de donner à nos enfants une éducation de valeur égale . . . que la centralisation conduira peu-à-peu à une centralisation excessive . . . que la manière dont le vote nous est présenté est mauvaise . . . que la centralisation amènera nécessairement des divisions et des malentendus parmi notre peuple . . . que ces nouveaux changements proposés ne sont pas nécessaires . . . que les parents perdront intérêt dans l'éducation de leurs enfants . . . que la centralisation ne donnera aucun avantage réel à nos écoles élémentaires.

De 1919 à 1945, notre Association d'Education n'a jamais cessé de combattre les projets de centralisation scolaire. Dans plusieurs articles à La Liberté et le Patriote, elle a su nous convaincre qu'il fallait, à tout prix, refuser d'accepter les grandes unités; notre Association a su nous démontrer, de façon claire et nette, que les grandes unités scolaires seraient pour nous et nos enfants un bien triste sort . . . nos droits, si durement acquis, nous seraient petit-à-petit enlevés. En 1944, notre Association présentait un mémoire au Gouvernement; dans ce mémoire, on a su faire ressortir tous les désavantages des grandes unités et on a su employer tous les mots les plus solides pour s'opposer à cette centralisation. On a également su comment réfuter, un par un, tous les avantages proposés par le ministre d'Education. Comme c'est triste de constater qu'aujourd'hui cette même Association d'Education des Canadiens français du Manitoba encourage la centralisation . . . c'est triste de voir notre Association combattre les idées de ceux qui s'opposent aux grandes unités scolaires . . . c'est triste de voir notre Association dire exactement le contraire de ce qu'elle disait en 1944-45 . . . c'est triste de constater toute la peine que notre Association s'est donnée en 1944-45 pour nous convaincre de nous opposer à la centralisation sous toutes ses formes, et qu'aujourd'hui cette même Association cherche tous les moyens et tous les arguments possibles pour nous convaincre cette fois de voter pour cette même centralisation . . . Il est triste d'être obligé de dire que le mémoire qu'elle a présenté au Gouvernement en 1944 est une pure contradiction de ce qu'elle enseigne aujourd'hui . . . C'est triste de voir notre Association combattre ce qu'elle avait de plus cher au coeur en 1944.

Si quelqu'un aimerait lire tous les articles, dont je fais mention ici, qu'il prenne La Liberté de 1944-45 (surtout durant les mois de mars à juin 1945). Le mémoire de l'Association d'Education et celui de l'abbé Deschambault, vous pouvez les lire à la librairie (2e plancher au Parlement). Vous pourrez également y lire le "Report of the Special Select Committee on Education", présenté à la Chambre en avril 1945.

Après avoir lu tous ces articles et mémoire, vous constaterez par vous-mêmes comment la situation actuelle ressemble beaucoup à celle de 1944-45.

Raynald Lavack,
Otterburne, Man.



Lors du grand rallye scout tenu à Lorette dimanche dernier 19 février, Mgr Maurice Baudoux a rendu hommage au chef Rodolphe Comeault et à son groupe de "Voyageurs" qui ont reçu le trophée "Annapurna" pour leur exploit 1966 "qui comportait un élément de courage physique et exigeait un dépassement de soi-même". On se souvient que les 10 membres de "La Jeune Route", section clan Béliveau, avaient préparé leur expédition pendant une année complète (construction des 5 canots nécessaires, entrainement physique et technique adéquat, etc.), en véritable esprit d'équipe, puis se lançaient à l'aventure. Du 27 juin au 3 juillet ils parcoururent sur rivières et lacs quelque 220 milles, les points de départ et d'arrivée étant Seven Sisters Falls et St-Boniface, via Lac-du-Bonnet, Great Falls, Pine Falls, Fort Alexandre, Traverse Bay, Plage Albert, Grand Beach, Grand Marais, Selkirk et Lockport. Cet exploit d'équipe s'inscrit depuis dimanche dernier dans les annales du scoutisme canadien. La photo ci-dessus a paru dans notre journal le 14 juillet 1966. (Photo Perrin du Manitoba) On y voit de gauche à droite les 10 membres de l'expédition: l'abbé Paul Deschênes, aumônier, Roger Morin, Denis Tellier, Denis Delannoy, Gilbert Bohémier, chef d'équipe, Rodolphe Comeault, chef de l'expédition, Raymond Carrière, Pierre Couture, Henri Heyser et Richard Prince.

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Vote sur un projet pour proclamer

La Division scolaire de la Rivière Rouge no 17 une division selon la signification de l'article 443 de l'Acte.

Avis public est donné par les présentes aux électeurs résidents de ladite division qu'un référendum aura lieu le 10e jour de mars 1967 sur le projet de proclamer la Division scolaire de la Rivière Rouge no 17 une division selon la signification de l'article 443 de l'Acte et, de plus, que les personnes ayant droit de vote sur le projet selon les règlements de l'Acte des Ecoles Publiques peuvent voter au bureau de scrutin de la subdivision où ils sont résidents pendant les heures désignées.

No du Bureau		Description du bureau	Endroit	Officier rapporteur adjoint
Anticipé I	1	Institut Collégial St-Jean	St-Jean-Baptiste	Mme Denis Lafond
Bureau	1	Institut Collégial St-Jean	St-Jean-Baptiste	Mme Berthe Touzin
	2	Institut Collégial St-Jean	St-Jean-Baptiste	M. A.-J. Sabourin
	3	Salle Mémoriale	Letellier	M. Euclide Boiteau
	4	Centre Récréatif	St-Joseph	M. Camille Delorme
	5	Institut Collégial St-Malo	St-Malo	M. Germain Gosselin
	6	Salle paroissiale	St-Elisabeth	M. Roland Lussier
	7	Club de Curling	Dufrost	Mme Céline Catellier
	8	Salle Otterburne ouest	Otterburne	M. Robert Davies
	9	Gymnase élémentaire	St-Pierre	Mme Edith Gagné
	10	Gymnase élémentaire	St-Pierre	Mme Nora Latour
	11	Ecole Consolidée Otterburne	Otterburne	Mme Ernest Carrière
	12	Institut Collégial Ste-Agathe	Ste-Agathe	Mme Emilienne Péloquin
	13	Ecole Provencher	Aubigny	M. Louis Guillou

HEURES DE VOTATION

1. **Bureaux anticipés**
   Vote: lundi 6 mars 1967; mardi 7 mars 1967; mercredi 8 mars 1967, de cinq heures de l'après-midi à neuf heures et demie du soir.
2. **Bureaux**
   Jour de votation: vendredi 10 mars 1967, ouverts de neuf heures du matin à huit heures du soir.

Nestor Lafond
Officier rapporteur — Division no 17

Aubigny

Le mardi 13 février, les dames de la L.F.C. d'Aubigny tenaient leur réunion mensuelle à l'école du village. Après la prière d'ouverture, Mme O. Robert, présidente, souhaita la bienvenue aux dames, puis demanda à la secrétaire, Mme C. Vermette, de lire les minutes de l'assemblée précédente.

Ceci fut suivi de la lecture de la correspondance, qui comprenait une lettre de remerciement du petit séminaire d'Otterburne; une invitation de la L.F.C. de St-Norbert à une réunion au sujet du Bill 16, et une lettre de "Villa Maria", rappelant qu'une retraite pour hommes aurait lieu du 21 au 23 février et une pour les dames du 7 au 9 mars.

Les différents comités donnèrent ensuite un résumé de leurs activités, après quoi on discuta de l'assemblée proposée pour le 23 février au sujet du Bill 16.

Mme la présidente rappela pour la dernière fois, que les costumes qui serviront au défilé de modes anciennes pour le projet du Centenaire, devraient être rendus à la "Maison-Chapelle" avant la fin du mois de février, ce qui veut dire dès maintenant. Elle nous fit remarquer que les articles prêtés seraient remis au propriétaire, tandis que les articles donnés seraient remis à la Société Historique de St-Boniface.

On discuta ensuite des formules à remplir concernant la radio, la presse, la télévision et le projet du centenaire.

Il fut ensuite décidé de faire, comme à tous les ans, un don pour les missions du Brésil. La somme de vingt-cinq dollars fut proposée et acceptée à l'unanimité.

M. l'abbé J.-L. Caron, curé et aumônier, lut et expliqua un passage du livre "Le Peuple en Marche". Il nous fit comprendre entre autres, que notre rôle au foyer est vraiment une continuation du sacerdoce.

Après une intéressante discussion sur le Carême, l'assemblée se termina par une prière, après quoi, les dames jouirent d'un bon goûter préparé par Mme D. Ritchot, comme pour chaque réunion.

Le Bill 16

Les paroissiens d'Aubigny invitent leurs amis de l'extérieur à une réunion à la salle paroissiale, ce jeudi 23 février. M. l'abbé David Roy, de St-Malo, ainsi que l'inspecteur Guilbault donneront des explications au sujet du fameux "Bill 16". Cette assemblée qui promet d'être très intéressante, débutera à 8 h. Bienvenue à tous!

Partie de cartes

Dimanche prochain, 26 février, aura lieu une partie de cartes préparée par les jeunes de la paroisse. Venez en grand nombre vous amuser, car les rumeurs indiquent qu'il y aura des surprises.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes G. Roy et René Vermette, ainsi qu'à MM. Frédéric Robert et Stanislas Robert, tous hospitalisés.

Caisse Populaire

Le mardi 14 février, la Caisse Populaire tenait son assemblée annuelle sous la présidence de M. Marcel Caron, en l'absence de M. Adrien Pelland.

M. l'abbé J.-L. Caron, curé, récita la prière d'ouverture après quoi, Mme Louis Guillou lut les minutes de l'assemblée annuelle. Le rapport des directeurs fut lu par Louis Guillou; du comité de crédit par Henri St-Onge; comité de surveillance par Arthur Clément, et le rapport financier par Mme la gérante.

MM. Clovis Vermette, James Ritchot et Georges St-Hilaire furent choisis pour faire partie du comité de nomination. Les élections donnèrent les résultats suivants: comité de direction, M. Georges St-Hilaire, élu; comité de surveillance, M. Claude Vermette, réélu; comité de crédit, M. Louis Guillou, élu pour remplacer M. Clovis Vermette qui quitte la paroisse et à qui tous disent un grand merci pour son dévouement.

Il y eut discussion sur les différents taux d'intérêt, soit sur prêts hypothécaires ou sur prêts épargnes.

Il fut décidé qu'un boni de 4½ pour cent soit payé sur les parts. L'actif se chiffre actuellement à $172,010.19.

On eut ensuite le plaisir d'entendre M. Toupin, de la Caisse Centrale de St-Boniface, qui soumit l'idée suivante: Pourquoi n'avons-nous pas songé à centraliser les Caisses Populaires pusqu'on parle de centralisation un peu partout? C'est parce que, dit-il, les Caisses aident à la survivance des centres ruraux. Il donna ensuite ce conseil: "Servez-vous de la Caisse Populaire, mais sachez l'alimenter. Si l'on veut qu'elle nous serve, il faut la nourrir". M. Toupin suggéra qu'on place une boite à questions dans le bureau de la Caisse. Chacun pourrait ainsi demander des éclaircissements sans gêne.

M. l'abbé Caron remercia M. Toupin de ses bons conseils. Le prix d'entrée de 5 dollars fut gagné par M. Henri St-Onge.

Après l'ajournement et en attendant le moment du goûter, on demanda à M. Toupin de parler du fameux "Bill 16". Il fut des plus éloquents sur ce sujet qui lui tient à coeur. Il dit entre autres, que le côté de la centralisation de la finance est souvent présenté, mais celui de la centralisation des élèves l'est rarement. Le but ultime du gouvernement serait d'avoir des écoles élémentaires de 28 classes et des écoles secondaires de 23 classes. M. Toupin termina ses commentaires en nous faisant connaitre sa désapprobation au sujet de la centralisation des écoles.

N.-D.-de-Lourdes

Décès de Mme Emmanuel Bibault

Le vendredi 3 février, à l'hôpital de St-Claude, est décédée, à l'âge de 74 ans, Mme Emmanuel Bibault (Berthe Giraud), de Notre-Dame-de-Lourdes.

Née à St-Etienne sur Usson, France, elle arrivait à Notre-Dame-de-Lourdes, alors qu'elle était encore jeune fille, et passa sa vie dans cette paroisse. Elle fut toujours un exemple de dévouement et de charité. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le lundi 6 février.

Les familles Bibault, Lesage et Gour remercient très chaleureusement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou par leur assistance aux funérailles. Elles expriment également leur gratitude au Docteur Delaquis, au personnel de l'hôpital de St-Claude et au Frère Jean-Hubert Collet pour les services rendus à l'occasion de la maladie et du décès de Mme Bibault.

Assemblée annuelle

Le jeudi 16 février eut lieu l'assemblée annuelle du "Foyer Notre-Dame Inc.." sous la présidence de M. Pierre Mabon. M. Marcel Roch agissait comme secrétaire. Plus de 70 personnes étaient présentes. Les minutes de la dernière assemblée furent lues.

M. Gabriel Forest, comptable, présenta le rapport financier et parla des opérations du "Foyer Notre-Dame Inc." durant l'année écoulée. Le tout reçut l'approbation de l'assemblée.

L'exécutif élu pour 1967 est comme suit: président, Jean Mabon; vice-président, Dr Hubert Delaquis; secrétaire, Marcel Roch; trésorier, Meinrad Roch; Firmin Bérard, Marcel Lejeune et Frank Lesage. Comptables agréés: Forest, Guénette et Cie.

Curling

Le comité en charge laisse entendre que les "Curlers" sont bien actifs, que les parties du tirage d'hiver sont bien suivies et que les équipes locales participent à des Bonspiels. Le bonspiel tenu à St-Claude du 6 au 11 février, comprenait l'équipe de la Crémerie composée de Meinrad Roch, Norman Le-Floch, Guy Durand et Bernard Comte; l'équipe de l'hôtel composée de Marcel Roch, Constant Danais, Léo Moreau et Gaston Crites. Au Bonspiel annuel des hôteliers, tenu à Winnipeg, les 13 et 14 février, l'équipe de Marcel Roch, Léo Moreau, Maurice et René Tarko y prit part. Au Bonspiel de Swan Lake, la semaine dernière, deux équipes locales y ont participé: celle de Marcel Beaudry avec Laurent Brisson, Victor Van de Spiegle et Gérard Van Deynze; l'équipe de l'hôtel composée de Marcel Roch, Alain Durand, Marcel Brisson et Germain Moulin.

Bonspiel des dames

Le Bonspiel des Dames tenu les 9 et 10 février fut un succès. Voici les noms des équipes gagnantes. **1ère compétition:** 1er prix, l'équipe de Cécile Bazin; 2e, l'équipe de Marthe Sala; 3e, l'équipe d'Isabelle Roch; 4e, l'équipe de Marie-Ange Pantel. **2e compétition:** 1er prix, l'équipe de Marie-Anne Dupasquier; 2e, l'équipe de Berthe Weicker; 3e, l'équipe de Thérèse Durand; 4e, l'équipe de Thérèse Bourrier. — Tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité.

Le samedi 11 février eut lieu le tournoi annuel du bonspiel de Roseisle, auquel 16 équipes prirent part. Tous retournèrent chez eux enchantés du succès du tournoi, et ont laissé entendre qu'ils recommenceraient l'année prochaine.

Bingo

Le dimanche 19 février eut lieu la soirée de bingo à la salle paroissiale, remplie à capacité. Les heureux gagnants furent: $100.00, M. Marcel Mabon, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mmes Jean-Baptiste Pantel, Hélène Brouzes, Juliette Mabon, Agnès Pantel, E. Ridley, de Manitou, Elsie McKennie, de Swan Lake, Charles Oliviero, de Rathwell, M. Mel Murdy, de Manitou; $5.00, Hélène Brouzes, Madeleine Gaborieau, Angèle Pantel, Roméo Delvoo, Madeleine Philippe, de St-Claude, J. Peters, de Roseisle, L. Johnston, de Manitou, Charles Oliviero, de Rathwell, M. Orr, de Pilot Mound; $10.00, MM. Garnet Lily, de Portage-la-Prairie, A. Knibbs, de Holland; $5.00, MM. E. Knibbs, de Holland, Cliff Beaudry, de Swan Lake, E. Collins, de Pilot Mound; $4.00, Mmes René Meyer, Denis Bibault, Albert Augert, Emile Payette, de Holland, Helen Rathwell, de Holland, M. Lesvêque et G. Lily, tous deux de Portage-la-Prairie. Les prix d'entrée allèrent à Mlles Andréa Oliviero, de St-Claude, et Alice Cameron, de Swan Lake.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 5 mars à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 58 numéros.

M. Pierre Mabon, président du Lourdes-O-Club, laisse entendre que tous les amateurs de bingo doivent renouveler leur carte de membre pour 1967. Ceci fut décidé à la première réunion du comité de 1967.

Grand merci pour la collaboration de tous.

MEXICO — La France va doter le Mexique de son premier "Métro", apprend-on de bonne source. Un crédit de 130 millions de dollars sera ouvert à travers la Banque nationale de Paris pour permettre la construction à Mexico d'un métro selon le modèle français le plus récent, analogue en principe à celui qui a été inauguré à Montréal. C'est une entreprise française qui serait chargée de la construction, tandis que la Régie autonome des transports parisiens prêterait une aide technique, notamment pour le début de l'exploitation.

Qu'est-ce que le commun des hommes? et combien y en a-t-il sur mille qui puissent se demander sans terreur: Qu'est-ce que j'ai fait dans ce monde? En quoi ai-je avancé l'oeuvre générale et que reste-t-il de moi en bien et en mal?

Joseph de Maistre

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 15 février, à la salle McDougald. Vingt-sept dames étaient présentes.

Après la prière, récitée par M. l'aumônier, la secrétaire lut la correspondance. Il fut proposé qu'un certain montant d'argent soit envoyé aux missions du Brésil et qu'un billet blanc sera déposé dans la boite surprise à chaque assemblée. Si ce billet est tiré le contenu de la boite sera envoyé au Brésil.

Les différents comités donnèrent leurs rapports. Mme Bisson, du comité spirituel, rappela les dates des différentes retraites et lut un passage de "Le Peuple de Dieu en Marche".

Mme Ernest Dupont, du comité d'éducation, lut une lettre au sujet du projet du centenaire.

Mme Armand Cholle gagna la boite-surprise.

Après la prière et l'O Canada, on servit un goûter, au cours duquel on discuta les questions suivantes: Est-il vrai que la malchance est une punition parce que le monde est méchant? Doit-on croire aux chaines de lettres? Doit-on croire aux prédictions telles que celle annonçant la fin prochaine du monde? Quel conduite doit-on suivre à cet égard?

Ste-Amélie

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la paroisse eut lieu le dimanche soir 12 février, à 8 h. Un bon nombre de paroissiens y compris plusieurs jeunes, étaient présents. La réunion commença par un mot de bienvenue et la prière dirigée par M. l'abbé André Gervais, curé. M. Georges Casavant fut nommé président et Mme Mary Leperre agissait comme secrétaire.

Les rapports des Chevaliers de l'Autel, du Club des Jeunes, de la Ligue du Sacré-Coeur, des Dames de Ste-Anne, des Dames de la Ligue des Femmes Catholiques, du comité de construction et réparations et des syndics furent présentés. M. le Curé donna ensuite le rapport financier et spirituel et félicita les paroissiens pour leur bon esprit de coopération.

M. Ant. Vandepaele fut nommé syndic pour un autre terme.

Un délicieux bouillon, préparé par Mme Adrienne Vandenbosch, fut servi par les dames de la Ligue et les jeunes de la paroisse.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Norman Plamondon (Elsa Verhaeghe), de Ste-Rose du Lac, à l'occasion de la naissance d'un fils, Allan, le 7 février, et à M. et Mme Gaston Lepla (Bernice Salomon), à l'occasion de la naissance d'un fils le 10 février.

Prompt rétablissement à MM. Ovide Landry et F. Vandenbosh, ainsi qu'à Mme Andy Morisseau, patients à l'hôpital de Ste-Rose.

M. Lucien Denis est parti travailler depuis le 8 février.

L'exécutif du club des jeunes s'est rendu à Dauphin le dimanche 5 février, pour participer à une sauterie d'adolescents organisée par les jeunes.

M. et Mme Eddy Laderoute, de Dauphin, visitaient M. et Mme Gaston Grandbois, le dimanche 12 février.

M. et Mme James Shuttleworth ont eu la visite de leur frère et beau-frère, Sterling, de Camp Shilo, de M. et Mme Rainville et leur deux enfants, d'Edystone, Man., et autres parents de Dauphin.

M. et Mme Lucien Pinette, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine du 10 février chez leurs parents, M. et Mme André Pinette.

N'oubliez pas la soirée pour gens mariés et fiancés qui aura lieu le dimanche 26 février, à la salle de récréation du presbytère. Cette soirée est organisée par les membres de la Ligue.

Mme Er. Fleury, de Dauphin, a passé la fin de semaine du 10 février chez M. et Mme Ben. Labelle.

M. et Mme Maurice Gendron et Mlle Lorraine Pinette, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 11 février chez M. et Mme Fred Pinette.

M. Ed Soucy est parti le 13 février pour visiter ses nombreux parents de la Saskatchewan.

Gérald Pinette, Daniel Neault, Paul Verhaeghe, Arthur Gagnon, Hervé et Albert Grandbois ainsi que Mlle Patricia Foley, tous de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 17 février chez leurs parents.

Ernest et René Gagnon et Camille et Denis Pinette, du Juniorat, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

Une Boite à chansons, organisée par le club des jeunes a eu lieu le 17 février, avec près de 55 personnes présentes.

Isle-de-Chênes

L.F.C.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques vous invitent à une soirée récréative le dimanche 26 février, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale. Après quelques parties de cartes, un film intéressant intitulé "La Famille Brûlé" sera présenté.

Mmes Gilbert Dumontier, Lionel Dupuis et Arthur St-Laurent aideront aux organisatrices, Mmes Aimé Dumaine et Albert Lamoureux, à préparer cette veillée pour en faire un succès.

Donc venez nombreux vous amuser, le dimanche 26 février.

Syndics

A été élu syndic pour un terme de trois ans, M. Claude Bouchard, remplaçant M. Arthur St-Laurent, sortant de charge.

Remerciements à M. A. St-Laurent pour ses nombreux services rendus à la paroisse, et félicitations au nouvel élu, M. Claude Bouchard.

Baptême

Le 19 février: Bernard-Lucien-Joseph, fils de Gilbert Petit et de Noëla Beauchemin, né le 3 février. Parrain et marraine, Lucien Petit et Mme Bertha Petit.

Hockey

Voici les résultats des dernières joutes de hockey: à Lorette, le samedi 28 janvier, I.D.C. a remporté une victoire en comptant 6 à 4 contre Anola. Les compteurs de ces points furent Gilbert Dumontier 5, et Gilbert d'Auteuil 1. Le jeudi 2 février, il y eut partie égale à Lorette vs Ste-Anne. Les deux équipes ont enregistré chacune 2 points; Gilbert Dumontier et Roger Roy ont compté chacun un but. Les joueurs d'I.D.C. ont subi une défaite le samedi 5 février lorsqu'ils ont rencontré St-Jean-Baptiste à l'aréna de Niverville. I.D.C. n'a remporté qu'un point, compté par Gilbert Dumontier, tandis que St-Jean-Baptiste a compté 4 buts. Ste-Anne a remporté la victoire contre I.D.C. le mardi 7 février, à Lorette. Ste-Anne a fait 5 points et I.D.C. 1, compté par Marcel Leclaire. Le jeudi 9 février, à St-Pierre, I.D.C. a remporté la victoire en comptant 12 à 5 contre New Bothwell. Ont fait des points, Gilbert Dumontier 4, Jean-Paul Courcelles 4, Edouard Mondor, Cyrille Carrière, Gilbert d'Auteuil et Roger Roy, chacun un. Le samedi 11 février, I.D.C. a subi une défaite complète contre Steinbach, à Lorette. Steinbach a compté 6 buts. Le jeudi 16 février, I.D.C. a eu une autre défaite en comptant un but contre 6 pour Steinbach, à Steinbach; Gilbert Dumontier a fait ce point.

Roger Petit, gardien de but, et Ernest Dumaine, défense, ont très bien joué ces deux dernières parties.

Les prochaines joutes de ligue auront lieu comme suit: le vendredi 24 février, I.D.C. vs Lorette, à Lorette; le dimanche 26 février, Lorette vs I.D.C., à Lorette.

Funérailles à St-Joseph de M. Hyacinthe Sarrasin

ST-JOSEPH — Les paroissiens de cette localité ont été surpris d'apprendre la mort subite de M. Hyacinthe Sarrasin, survenue le samedi 11 février à domicile. Agé de 84 ans et 9 mois, il s'éteignit doucement et paisiblement, récitant son chapelet; c'est le cas de répéter: "Il s'endormit dans le Seigneur".

M. Sarrasin est né le 12 mai 1882 à St-Joseph où il passa toute sa vie. Malgré son âge, il était actif et toujours prêt à donner un coup de main pour les tâches qui s'imposent sur la ferme. En août 1962, la paroisse eut l'honneur de célébrer le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Sarrasin. Cette dernière, née Françoise Dupuis, est décédée le 9 février 1965.

Des prières furent récitées le samedi soir et le dimanche au salon mortuaire Wiebe de Morris. La dépouille mortelle fut exposée le lundi matin en l'église de St-Joseph où les prières furent dirigées par M. l'abbé Louis Morin, curé.

Le service funèbre fut chanté le mardi matin 14 février, à St-Joseph, par M. l'abbé Louis Morin, au milieu d'un grand nombre de parents et amis, malgré la tempête et un froid rigoureux. Au choeur, on remarquait Mgr H. Lapointe, de St-Jean-Baptiste. Les porteurs étaient tous neveux du défunt: MM. Wilfrid et Raymond Dupuis, Michel Rémillard, Edgar Clairmont, Denis et Philippe Sarrasin. La chorale était dirigée par M. l'abbé J.-L. Caron, curé d'Aubigny, et M. Ovila Bissonnette, maître de chant de St-Joseph. M. l'abbé M. Toupin, vicaire de St-Jean-Baptiste, était soliste, et Mme Angela Moquin touchait l'orgue. MM. Raymond Dupuis et Philippe Sarrasin firent la quête. L'enterrement suivit au cimetière de la paroisse

Le défunt laisse dans le deuil ses cinq enfants, la Rév. Soeur Marie-Olive Sarrasin, s.g.m., de l'école indienne à Lebret, Sask., la Rév. Soeur Thérèse-Adéline, p.m.s.j., de McLennan, Alberta, Hubert et Eloïse à la maison, Bernard et son épouse (née Lucille Fillion); deux petite-filles, Léonne et Lise; trois soeurs, Mmes Donat Dionne (Anna), de Radville, Sask., Sam. Clairmont (Délla), de Fort Garry, Léonard Sabourin (Blanche), de St-Jean-Baptiste; trois frères, Michel, de St-Boniface, Alfred, de St-Jean-Baptiste, et Ovide, de St-Joseph.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Hyacinthe Sarrasin désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par honoraires de messes ou par leur présence aux prières et aux funérailles.

Une partie de la bonté consiste peut-être à estimer et à aimer les gens plus qu'ils ne le méritent; mais alors une partie de la prudence est de croire que les gens ne valent pas toujours ce qu'on les prise.



Le premier projet commémorant le Centenaire de la Confédération fut réalisé le dimanche 12 février à Powerview, par la Ligue des Dames Catholiques de la paroisse de Notre-Dame-du-Laus, sous la forme d'un souper auquel étaient invités les anciens pionniers du village âgés de 65 ans et plus, avec leur époux ou épouse. Mme la Présidente et M. le Maire souhaitèrent à tous la bienvenue, puis le maire et M. le curé O. Larochelle ébauchèrent l'histoire de la paroisse et du village. Le souper fut servi par les jeunes filles. Plus tard dans la soirée, les invités assistèrent en spectateurs à une soirée dansante où le grand public était invité. Tous remercient les Dames de la Ligue en général, et surtout celles qui ont donné de leur temps et de leur travail au succès de cette soirée. Ci-dessus l'on voit de gauche à droite, 1ère rangée: M. et Mme Robert Lavoie, Mme Marie Audette, Mme Victorine Vincent, Mme et M. Harry Boulette, Mme et M. Odias Papineau; 2e rangée: M. Cléophas Bruneau, Mme Rose-Alma Boulet, Mme Kemball, Mme Angèle Dufour, Mme Eugénie Désilets, M. Joseph St-Pierre, Mme et M. Georges Cyr et M. Alex Carrière; 3e rangée: M. et Mme Philippe Dupont, Mme et M. René Papineau, M. le Curé O. Larochelle. Absente: Mme Thomas. (A noter que Mme Aurius Alarie vient d'être élue syndic de la paroisse, remplaçant M. Jean Péreux, sortant de charge.)

La Santé mentale, l'affaire de tous

Voilà le thème que devront développer les étudiants de 10, 11 et 12e années des écoles secondaires du Manitoba, s'ils veulent participer au 3e concours annuel lancé par l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, section manitobaine. Les prix offerts sont: 1er $75.00, 2e $50.00 et le 3e $25.00.

C'est dans le but d'attirer l'attention des jeunes sur le sujet de la santé mentale dans leur propre communauté et de les encourager à chercher à aider leurs semblables affligés, en se faisant une carrière dans ce domaine que l'association offre ce concours aux étudiants.

"Un Canadien sur dix souffre de troubles mentaux ou émotionels. Maintenant 8 ou 10 des patients admis dans les hôpitaux sont traités et renvoyés dans leurs foyers en quelques semaines ou tout au plus en quelques mois. Dans un des hôpitaux manitobains pour malades mentaux, à la fin de 1960 on comptait 1,216 patients. Il y avait eu 348 admissions; 372 patients avaient quitté l'hôpital et 81 étaient décédés au cours de l'année. A la fin de 1965, il n'y restait que 830 patients, alors que les admissions avaient augmenté à 630. Un total de 710 patients avaient quitté l'hôpital durant l'année et 66 y étaient décédés. On avait procurer des soins suivis et des programmes de réhabilitation élargis à l'extérieur.

Tout ce progrès avait été inspiré, discuté et appuyé par des professionnels, des laïcs, des chefs communautaires, des citoyens intéressés et des aides bénévoles. Voilà ce qu'il faut méditer, étudier, rechercher et c'est sur quoi doit porter la composition.

En voici les règles: Sont éligibles à participer: tous les étudiants des grades 10, 11, 12 du Manitoba, comme indiqué plus haut.

Date limite: Les essais doivent être mis à la poste au plus tard le 10 mars 1967.

Ils seront jugés selon la recherche, la réflexion et l'opinion (80%), le style, l'organisation et l'originalité (10%). **Détails:** Les essais ne doivent pas dépasser 1,000 mots, doivent être lisibles pour être considérés tapés à la machine de préférence. La décision des juges sera finale. L'Association Canadienne pour la Santé Mentale se réserve le droit de reproduire en tout ou en partie tout essai soumis. On doit attacher à l'essai une carte portant ses nom, âge et le nom de l'école fréquentée.

Les compositions doivent être adressées à: Miss Gerita Mackey, Director of Special Education, Canadian Mental Health Association, 144, Lombard ave, Winnipeg 2.

Les sources de renseignements sont: La bibliothèque de l'école, celle de la localité, celle de l'Association, de ses régionales ou de ses comités, ou encore en demandant des brochures ou une liste de nombreux livres de référence à l'adresse ci-haut mentionnée.

Les juges du concours seront: Mme J. H. Parker, présidente du comité des services aux malades mentaux et membre du bureau de direction de la section manitobaine de l'A. C. S. M., le docteur Mary McKenty, président du comité d'éducation, membre du comité des projets scientifiques et du bureau de direction de la section manitobaine de l'A. C. S. M., M. J. F. O'Sullivan, ancien président et membre du même conseil d'administration et le docteur J. E. Burch, membre du comité de planification scientifique.

La Broquerie

Baptême

Le 12 janvier: Diane-Elisabeth, fille de William Hildebrand et de Pauline Corbeil, née le 23 janvier. Porrain et marraine, M. et Mme La Verne Bakken.

Soirée

Le dimanche soir 12 février, deux couples de La Broquerie se rendaient à la Maison des Retraites, Villa-Maria, de St-Norbert, afin de prendre connaissance du programme des retraites fermées pour l'année en cours. Durant la soirée un film fut présenté et le tout se termina par un délicieux goûter.

Par l'explication qu'ils ont donnée du programme, les Pères sont très à la page et ont adapté leur prédication au renouveau qui existe dans l'Eglise depuis le Concile. Le thème de la retraite, c'est notre vie d'amour avec Dieu, avec le prochain, la société et l'adaptation de cette vie d'amour dans le travail quotidien.

Si vous projetez de faire une retraite fermée cette année, n'hésitez pas, il est temps d'y songer sérieusement et surtout de prendre une décision positive, car le comité de recrutement compte bien faire des contacts personnels très prochainement.

Pour la cédule des retraites de la région locale, il serait bon de composer le numéro suivant: HA4-5347 et on se fera un plaisir de donner tous les renseignements à ce sujet.

Hockey

La saison du hockey est terminée dans la Ligue Provencher et le classement des équipes est comme suit: Morris en 1ère place, La Broquerie, 2e, Winnipeg, 3e, et Dominion City, 4e.

La série Dominion City - La Broquerie débuta le dimanche soir 12 février, à Dominion City. La Broquerie subit une défaite au compte de 9 à 6.

La 2e partie se déroula à La Broquerie le jeudi soir 16 février. Dominion City sortit encore vainqueur au compte de 7 à 3.

Jusqu'ici la chance n'avait pas souri aux joueurs de la localité. Mais comme La Broquerie n'avait pas dit son dernier mot, le samedi soir 18 février fut une brillante victoire pour l'équipe locale au compte de 15 à 2.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579
Lorette, Manitoba

Déjeuner-Communion

Le dimanche 12 février, malgré une température inclémente, un bon nombre de nos membres et leurs épouses assistaient à la messe de 8 h. 30 dite par l'aumônier, M. l'abbé H. Perron, en l'église de Lorette.

Le déjeuner à la salle paroissiale fut servi par nos frères cuisiniers, qui reçurent des félicitations des dames présentes.

Notre conférencier, M. Albert Lepage, de Ste-Anne, nous parla de la jeunesse Franco-Canadienne: ce que nous attendons d'elle; le nouveau Québec et l'espoir qu'il nous donne; le dialogue à cultiver entre Canadiens français et anglais.

Les questions posées par l'assemblée permirent à notre orateur de développer plus longuement sa thèse.

Merci au frère Léo Sarrasin, Grand Chevalier, pour le choix de son conférencier.

Correspondance

Nous sommes invités au Bonspiel organisé par le Conseil d'Etat. Les frères Marius LaCasse et Alex. Arnould sont à organiser leur équipe.

Le conseil d'Etat nous demande aussi de prendre part au concours de notre Bulletin en y rapportant nos activités. Deux conseils canadiens-français seulement y prennent part nous dit-on.

Il est entendu que le Conseil Jubinville enverra un rapport prochainement. Quo-Vadis se demande pourquoi les Bistouri, Rigoletto et Après Tout n'y vont pas d'un rapport régulier. Avec leur plume spirituelle, ils rendraient notre Bulletin Colombien tellement plus intéressant.

Projet Centenaire

Le projet du centenaire sera peut-être la formation d'un conseil à l'Isle-de-Chênes.

Notre Député de District, le frère Gérard Desrosiers, lors de sa dernière visite à Lorette, était d'avis que la chose était possible. Notre Grand Chevalier nous déclare qu'à première vue, il semble impossible de faire fonctionner deux conseils avec le nombre de membres que nous avons présentement; mais, dit-il, le Conseil Jubinville a, par le passé, contribué à la fondation des Conseils Ste-Anne et La Broquerie (de ceci nous sommes fiers) et je crois qu'il y a encore à Lorette assez de dévouement pour aider à la formation d'un troisième conseil.

Recrutement

Notre aumônier, M. l'abbé H. Perron, nous dit l'importance du recrutement pour toute association. Donc, à l'oeuvre frères Chevaliers de nos deux paroisses, dans le choix de vos candidats. Faites vôtre la phrase célèbre d'un grand Chevalier américain, re: mon pays, etc. "Que pourrais-je faire pour ma paroisse? et non pas, Que pourrait faire la paroisse pour moi?"

QUO-VADIS.

Je ne demande pas aux mystères de la science un argument en faveur du grand mystère de ma foi. Mais elle rend ma foi plus facile par la confession de ses ignorances propres; et je m'en remets, plein de confiance, à la parole de Dieu.

Mgr Baunard.

Grand Carnaval du Centenaire à St-Jean-Baptiste le 4 mars

ST-JEAN-BAPTISTE -- Parlons un peu du carnaval d'hiver qui aura lieu le 4 mars à St-Jean-Baptiste. Tout le monde sait que ce sera un des grands événements qui se passeront dans le sud du Manitoba pendant l'année 1967. Car on l'a surnommé "Le Carnaval centenaire du Canada fêté à St-Jean-Baptiste". La fête durera seulement qu'une journée, mais une journée très bien remplie, comprenant amusements, jeux, couronnement, surprises, etc.

Vous vous demandez peut-être: "Qui organise ce grand grand carnaval?" Eh bien voici! En tête, un comité qui fait un travail incomparable. Ce comité est appuyé par la Chambre de Commerce, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des Femmes Catholiques, les Scouts et le club des loisirs pour les jeunes appelé "Les Gai-Lurons". Alors ça promet, n'est-ce pas?

Au sujet du couronnement, parlons un peu des candidats:

Mlle Jocelyne Bérard, née à St-Joseph, reçut sa formation intellectuelle à l'école secondaire de St-Jean. Après un an à l'école normale, elle devint institutrice à l'école élémentaire de la paroisse. Très dévouée, très aimable et très jolie.

Mlle Rose Vermette, née à St-Jean-Baptiste il y a dix-huit ans, est la fille de M. le maire et Mme Arthur Vermette. Elle poursuit présentement sa douzième année à St-Jean. Organisatrice habile, elle fait partie du club "Les Gai-Lurons" et est aussi secrétaire du Conseil des étudiants de l'école secondaire.

M. Raymond Lafond, jeune homme respectable, est natif de St-Jean-Baptiste et fréquente le Collège de St-Boniface où il est en Philosophie I. Partout sa renommée est faite: dévoué, aimable, responsable, grand organisateur et bientôt BETA.

M. Réal Sabourin, né à St-Jean-Baptiste, fit ses études au Collège de St-Boniface jusqu'en Belles-Lettres. L'an dernier, il était instituteur à St-Lazare et cette année il cru bon de poursuivre ses études et prend deux sujets à l'école secondaire de St-Jean. Il est aussi assistant maître de Poste dans notre paroisse. Organisateur et dévoué, il travaille surtout pour les jeunes. Il est président des "Gai-Lurons" et vice-président de la J.F.M., et réussit à faire du beau travail.

Meilleure chance aux quatre candidats.

Maintenant, jetons un coup d'oeil au programme de la journée. Durant l'après-midi, il y aura patinage de fantaisie par les artistes de Dominion City, et parade costumée par les enfants de l'école élémentaire. On invite tous les parents à encourager la participation de leurs enfants. Une courte joute de ballon-balai par les filles suivra.

Il ne faudrait pas oublier que pendant tout ce temps on pourra visiter les structures de glace et aussi le "Fish-Pond" pour les enfants. Il y aura aussi la roue de fortune et une cantine. Plus tard, les enfants pourront voir un invité spécial de Chicago avec son petit singe. Déjà le sourire nous vient aux lèvres!

Quelques paroissiens offriront des tours en "Ski Doo" à ceux qui le désirent.

Plus tard dans l'après-midi, les sportifs auront le plaisir d'applaudir les gros et grands joueurs de gouret.

Le soir venu, il y aura parade d'adultes masqués, concours de barbes et feux d'artifice à l'extérieur. Il ne faudrait surtout pas oublier le couronnement du roi et de la reine.

La journée se terminera par une danse à la salle centenaire de St-Jean. La musique sera fournie par les "Sands of Tyme", un des meilleurs groupes yé-yé du sud du Manitoba.

Alors, rendez-vous, le 4 mars, à Saint-Jean-Baptiste, pour fêter le Centenaire du Canada.

Et si l'on veut voir les candidats avant le carnaval, il y aura danse en leur honneur le 24 février. Et la musique? Eh bien qui d'autre que Gérald Paquin et les Fugitifs. C'est à St-Jean, le 24 février.

Un ami et lecteur.

Somerset

93e anniversaire

Félicitations à M. David Girouard, qui célébrera son 93e anniversaire de naissance le 28 février. M. Girouard est le plus ancien pionnier du village et jouit encore d'une bonne santé. Tous ses parents et amis lui souhaitent une bonne fête.

Plus on aime vivement un être, plus on veut lui plaire et servir ses intérêts; plus aussi larme-t-on afin d'écarter ce qui peut lui déplaire ou lui nuire; de là ces deux formes essentielles du zèle: le travail et le combat. — Tesnière

M. et Mme Adonis Paquet, de St-Claude fêtent leur 60e anniversaire de mariage

ST-CLAUDE — M. et Mme Adonis Paquet ont célébré leur 60e anniversaire de mariage le 11 *février*.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, chanta la messe en la nouvelle église, aux intentions des heureux jubilaires. M. Louis Arbez chanta deux solis, accompagnés à l'orgue par Mme Paul Martin.

Tous les parents et amis accompagnèrent ensuite l'heureux couple à la salle Radaz pour une réception suivie d'un succulent repas.

M. et Mme Paquet reçurent de nombreux messages de félicitations, parmi lesquels on remarquait ceux venant de la Reine Elizabeth II; de M. L. B. Pearson, premier ministre du Canada; de M. George Muir, député fédéral à Ottawa; de M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba; de M. L. J. Bowles, lieutenant-gouverneur du Manitoba; de M. Gildas Molgat, chef du parti libéral; de Mme Thelmas Forbes, député provincial à Winnipeg; et d'amis de Corpus Christi, Texas.

M. Adonis Paquet est né le 3 janvier 1877, à Orléans, France, et vint au Canada à l'âge de 15 ans. Il passa quelque temps à Oak Lake, Man., puis alla résider à Forget, Sask. Un jour il décida d'aller voir un ancien ami, un prêtre de Willow-Bunch, et c'est au cours de ce voyage qu'il choisit sa carrière de "cowboy". Il vit un jour tant de "cowboys" dans la région qu'il décida de faire comme eux. Il conduisit un troupeau d'animaux à travers le Manitoba: Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, Carman, puis se rendit à Morden pour affaires. Il n'aima pas le Manitoba avec tous ces moustiques.

Mme Paquet (Célestine Halbardier), est née au Luxembourg, pays près de la France, en 1887. Elle vint au Canada, à l'âge de 4 ans, avec sa famille. Après avoir demeuré quelque temps à Grande-Clarière, elle alla résider à Forget, Sask.

M. et Mme A. Paquet unirent leur destinées le 11 février 1907. Trente ans plus tard ils vinrent s'établirent sur une ferme à St-Claude où ils élevèrent une famille de six enfants: Marcel, décédé en bas âge; Joséphine (Mme Peters), de Haney, C.-B.; Paul, de Forget, Sask.; Marius, de St-Claude; André, de Rathwell, Man.; et Mme Léon Bernard (Fernande), de St-Claude. Ils comptent huit petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Hockey

Le hockey reprend son élan à St-Claude. La nouvelle patinoire recouverte donne un regain de vie au hockey parmi les jeunes. Les entraineurs méritent des félicitations pour leur patience et leur dévouement. C'est à espérer que la population de St-Claude encouragera les joueurs de hockey en assistant plus nombreux aux joutes.

Le retour des "Anciens"

M. André Martin et les Anciens revinrent à St-Claude afin de prouver la valeur de leur équipe. Une première victoire, au compte de 4 à 3 contre les Seniors de St-Claude, les encouragea.

La partie débuta à 2 h. 30. Dès le premier coup de sifflet, la rapidité des joueurs annonçait une partie excitante. La première période se termina en faveur des Seniors: 2 à 0. Les Anciens dominèrent le jeu dans la deuxième période qui finit avec un pointage de 2 à 1. Une partie serrée et vivante se continua dans la troisième période. Malgré le support de plusieurs spectateurs, les Anciens ne purent se reprendre et furent défaits. Les Seniors de St-Claude, avec l'aide de M. Médé Hince, gardien de but, remportèrent la partie au compte de 3 à 1.

Les trois étoiles de la partie furent MM. Médé Hince, Guy Bouliane, des Seniors, et Henri Lacroix, des Anciens.

André aura la chance de se reprendre dans deux semaines.

Décès de Mme M.-A. Gagnon

Mme Marie-Anne Gagnon, née Marie-Anne Lambert, autrefois de Makwa, Sask., est décédée à l'hôpital de St-Claude, le 28 janvier. M. l'abbé Gérard Toupin chanta la messe de Requiem en l'église de St-Claude le mardi 31 janvier, à 10 h. 30 a.m. Mme Paul Martin touchait l'orgue.

Les porteurs étaient des amis de la famille, MM. Marcel Wondo, Raoul Bruneau, Albert-Jos. Jobin, Emile Phillippe, Adrien et Fernand Gauthier.

L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse. Les arrangements funéraires avaient été confiés au salon mortuaire Scharff, de Holland.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Henri, de Montréal, Qué., Marcel, de St-Boniface, Bertrand, de Makwa, Sask., et Abel, de Ross; quatre filles, Mme Gaston Lambert (Mariette), de Montréal, Qué., Mme Ellsée Charpentier (Armande), de Green Lake, Sask.; Mme Emilien Gauthier (Emilienne), de Ross, et Mme Germain Dondo (Juliana), de St-Claude; un frère, Antonio, de l'Abitibi, Qué., et 39 petits-enfants. Son époux la précéda dans la tombe le 15 novembre 1966.

Remerciements

La famille Gagnon désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de toute autre façon.

Au Manitoba, une étude sur le statut de la femme

Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a annoncé que son gouvernement entreprendra une étude approfondie sur le statut de la femme, dans cette province.

Une Commission spéciale travaillera en collaboration avec les membres de la Commission royale créée récemment par le gouvernement fédéral.

M. Roblin a fait cette déclaration en marge d'une résolution pour la création de garderies de jour à l'intention des enfants dont les mères assument des emplois.

Après lui avoir sacrifié nos biens et nos personnes, notre devoir est encore de lui sacrifier les révoltes du coeur et de le servir avec un redoublement de zèle digne de nous, car le roi trompé n'est pas moins notre roi.' — J. de Maistre



Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, vient de désigner le mois de mars comme le "Mois des bonnes semences". Il apparait ici, en compagnie de l'inspecteur en chef des grains, M. Matt Ainsley, dans les bureaux de la Commission des grains à Winnipeg. Devant eux, des graines de la nouvelle variété de blé de printemps Manitou. Dans un message aux agriculteurs canadiens, M. Greene les encourage vivement à employer les semences de première qualité des variétés rcommandées.

Mars: mois de la bonne semence

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene, a désigné le mois de mars comme "Mois de la bonne semence".

Le ministre a déclaré: "Il n'est sûrement pas économique de semer des mauvaises herbes là où vous voulez récolter du blé! Cependant, les échantillons prélevés dans les semoirs et analysés par la Division des produits végétaux de mon ministère indiquent que c'est ce qu'ont fait de trop nombreux cultivateurs dans le passé.

"Nous avons produit au-delà de 840 millions de boisseaux de blé en 1966, mais combien plus grande encore aurait été la récolte si chaque acre de blé avait été ensemencée avec des graines de première qualité de nos meilleures variétés!

"Je ne saurais trop insister sur l'importance de mettre en terre des semences contrôlées. Lorsqu'un cultivateur achète une semence de toute première qualité, il peut être certain d'avoir la variété désirée parce qu'elle est cultivée spécifiquement pour la semence par des producteurs qui se conforment aux normes rigoureuses établies par l'Association des producteurs de semences du Canada."

Les normes de cette Association exigent, entre autres choses, que chaque récolte de semences contrôlées soit inspectée sur place par les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de contamination par pollinisation croisée ou par un mélange avec d'autres variétés.

Avant que le ministère lui accorde son approbation définitive, la semence est inspectée de nouveau. Elle est soumise à des épreuves pour en vérifier le taux de germination et déterminer si elle est exempte de mauvaises herbes, d'autres graines et de maladies.

Seuls les lots de semences conformes à toutes ces exigences peuvent porter l'un des noms des catégories de semences contrôlées du Canada. Pour la plupart des cultures, les agriculteurs pourront s'en tenir aux semences de catégories Canada Certifiée no 1 ou Canada certifiée no 2.

Les semences contrôlées sont mises en vente dans des sacs ou autres emballages scellés portant une étiquette officielle. Dans le cas de plusieurs céréales, les semences Canada Certifiées sont aussi vendues en vrac. La vente en vrac des semences certifiées est une méthode relativement nouvelle qui répond aux exigences de l'agriculture moderne.

Et M. Greene de conclure: "Les agriculteurs qui veulent obtenir un rendement maximum doivent commencer par semer uniquement la semence la meilleure — et la meilleure qui puisse être vendue est la semence contrôlée".

Dunrea

Assemblée annuelle

Le dimanche après-midi 12 février, dans la salle paroissiale, avait lieu, au milieu d'une bonne assistance, l'assemblée paroissiale annuelle, qui débuta par une courte prière, puis la lecture des minutes de la dernière assemblée.

M. Georges Cuveliers distribua les rapports financiers qui furent ensuite commentés avec explications nécessaires par M. l'abbé P. A. Morand, curé.

Il fut ensuite décidé, presqu'à l'unisson, que l'intérieur de l'église serait restauré en entier; plafond, murs et fenêtres renouvelés. Les anciens fondateurs de la paroisse, qui étaient loin d'être riches, ont bâti cette église de peine et de misère. Il n'est que juste que la génération actuelle, qui jouit du confort moderne, continue généreusement à la soutenir et à en faire un temple digne de l'Auteur de tout bien.

Une collecte spéciale aura lieu à cet effet dans un avenir prochain et les travaux débuteront aussitôt que possible, avant que les plâtres du plafond s'effondrent sur les têtes.

Il eut ensuite élection de nouveaux syndics. M. Georges Cuveliers, qui fut d'un entier dévouement au service de l'église depuis sa nomination comme syndic, et devant sortir de charge, fut réélu pour un an à l'unanimité. Les autres élus furent MM. Dan Cuveliers et Jules Légaré.

Un comité fut nommé pour l'entretien du cimetière, car le jeune homme qui s'en occupait depuis nombre d'années, trouve que, rendu à plus de 80 ans, il peut prendre sa retraite sans scrupule.

Donc, MM. Henri Côté et Benoit Garand furent nommés à cet effet. En plus de ceux déjà nommés au comité de la salle paroissiale, M. Théo. Boulet fut ajouté à la liste. Il faut dire que depuis que ce comité fut formé, l'état financier de la salle est très satisfaisant.

Au cours de la réunion, il y eut plusieurs discussions constructives avec opinions contradictoires parfois; chacun étant libre de donner son idée puisque du "choc des idées jaillit la lumière".

En somme ce fut une assemblée très intéressante.

Réunion

Le lundi soir 13 février, à l'issue de la messe et de la classe de religion à laquelle une trentaine de personnes étaient présentes, les Dames de la Ligue de cette localité tenaient leur assemblée mensuelle au presbytère.

Quelque 20 dames y assistaient avec beaucoup d'intérêt. Plusieurs dames de Baldur s'étaient jointes au groupe pour se rendre compte par elles-mêmes de l'organisation de cette société si méritoire.

Après une courte prière et la lecture des minutes, il y eut une intéressante discussion concernant l'éducation sexuelle dans la famille. Un questionnaire avait été préparé avec soin par Mme Gérard Boulet et ce fut très intéressant d'entendre les expériences vécues par plusieurs mères de famille sur ce sujet si important.

M. le curé, toujours à la page, sut donner les explications nécessaires, à la satisfaction générale.

Pour le côté spirituel, il fut décidé qu'une messe aurait lieu le premier vendredi du mois, à 4 h. 30 p.m., afin de faciliter l'audition de la messe aux enfants de l'école locale. Il est bon de constater aussi que les visites aux patients du sanatorium de Ninette font toujours des heureux.

Au comité social, Mme Nap. Boulet organisera une autre vente de linge pour venir en aide aux enfants pauvres.

La réunion se termina par une tasse de café réconfortante.

Malades

Bon courage et prompt rétablissement à M. Martial Lussier qui est patient à l'hôpital de Killarney. Puisse-t-il revenir au foyer bientôt et complètement guéri!

Farce

On pouvait lire sur le dernier bulletin paroissial, à la suite de sages conseils spirituels et autres, ceci: "Le curé demande à un petit garçon s'il fait une prière avant les repas." — Réponse de l'enfant: "Pas besoin, maman est une bonne cuisinière."

Ste-Agathe

Soirée de la L.F.C.

La soirée du dimanche 12 février, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques a été une réussite au-delà de toute espérance. M. Lucien St-Vincent fut maître de cérémonies. Le jeu de cartes favorisa Mme Norman Garrett et M. Bernard Fillion (1er prix); Mlle Yvette Gratton et M. Emmanuel Lemoine (2e prix); Mlle Monique Lemoine et M. Léo Nolette (prix de consolation). Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Gloria Dorge.

Mme Ida Dorge, en charge du programme récréatif, a été magnifiquement secondée par les participants au plus grand plaisir de la nombreuse assistance.

Les élèves de 2e année, sous la direction de Soeur Hélène-Monique, chantèrent "Ensemble" et "Happy Song". Les élèves de 3e et 4e années exécutèrent: "Chant sur l'Expo" et "Gran-Ma Grunt." M. Emmanuel Courcelles joua un morceau de banjo, accompagné à la guitare par ses deux enfants, Marc et Donald. Le jeune Guy Courcelles exécuta un morceau d'accordéon. Catheline et Alathia Best se firent valoir dans la danse de Cendrillon. Dirigés par Mme Lily Baudry, les élèves de 8e année jouèrent "Deceptive Ogre". Danse "Alley Cat" fut rendue par Mlles Paulette, Aline, Léonne, Joanne, Evelyn et Louise Dorge. "My Love" fut chanté par Mlles Paulette et Aline Dorge, accompagnées par Mme Simone Dorge et M. Léo Courcelles. Mlle Rita et M. Léo Courcelles exécutèrent un chant s'accompagnant à la guitare. Pour terminer, il y eut danse carrée exécutée avec entrain par MM. et Mmes J.-A. Courcelles, Auguste Brémault et Emmanuel Courcelles, M. Théophile Joyal et Mme René Pilon, et animée par M. Ernest Bourbonnière au son de la musique des frères Courcelles et de Mme Simone Dorge.

Les dames sont fières de la coopération qui a existé parmi elles et qui fut la base du succès.

Merci à tous les assistants, merci surtout aux organisatrices et à leurs aides bénévoles.

Bonspiel

Les vétérans de l'unité 304 tinrent leur bonspiel de curling à St-Adolphe, les vendredi et samedi 17 et 18 février. Dix-huit équipes y prirent part. Celle de M. Georges St-Godard, de St-Norbert, gagna le 1er prix et celle de M. François Phaneuf, le 2e.

Après les dernières parties éliminatoires samedi soir, il y eut réception à la salle des vétérans et distribution des prix donnés par Airwell Heating, Albert Dorge, prop., les Dames Auxiliaires no 86, les frères Courcelles, l'Association des brasseries du Manitoba, l'Hydro du Manitoba, Edmond Joyal de la compagnie d'huile Imperial, magasin Albert Lecuyer, magasin "Clover Leaf", M. Ernest Bourbonnière, la Red River Co-op, M. Edmond Guertin de la compagnie John Deere, l'Hôtel de Ste-Agathe, M. F. Lane, François Phaneuf de la compagnie d'huile Texaco, M. Henri Dorge, garage Esso, la compagnie Blackwood 7-Up, et 4 prix par les vétérans de Ste-Agathe. Chaque membres des différentes équipes reçut un prix selon ses mérites. Tous parurent contents.

Bonnes vacances

Les paroissiens souhaitent de bonnes vacances et un bon repos à leur pasteur, M. l'abbé A. Couture. Bienvenue à son remplaçant, le R. P. Claude Desbiens, P.B.

Baptêmes

Le 19 février: Joël-Louis-Joseph, fils de M. et Mme Léopold Chartier, né le 13 février. Parrain et marraine, Pierre et Louise Chartier, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Yves Sorin, tante de l'enfant. Sous l'invitation du Père Desbiens, un groupe de paroissiens a assisté au baptême et a suivi avec attention la cérémonie émouvante pour ensuite féliciter les heureux parents.

Le 20 février: Gilles-Jules-Joseph, fils choisi de M. et Mme Yves Sorin d'Aubigny. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Sorin. Les enfants d'école assistaient au baptême.





Le Canada d'un anglophone de Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — M. J. T. Thorson, juge à la retraite de la cour de l'Echiquier, a déclaré que le Canada n'est pas et ne sera jamais ni bilingue ni biculturel.

La langue française n'a pas de statut spécial si ce n'est ce qui est spécifié au paragraphe 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, permettant l'emploi de cette langue au Parlement et à la Législature du Québec.

L'emploi du français sur la monnaie et les timbres fut le résultat d'une concession faite à une demande des Canadiens français et ne concernait en aucune façon le droit constitutionnel.

Cet ancien ministre du cabinet a déclaré devant le Club canadien de Prince-Albert que le Québec demeurera français et le reste du Canada anglais.

Le recensement de 1961 a démontré que 12.2 pour cent de Canadiens étaient véritablement bilingues. Il a ajouté que ce pourcentage était inférieur à celui de 1931 et il a prédit que la baisse irait en s'accroissant.

Il s'est déclaré en faveur de l'avancement de la connaissance du français au Canada, tout en exprimant l'opinion, cependant, que le bilinguisme, comme politique nationale, n'allait pas dans le sens des meilleurs intérêts du Canada. Le bilinguisme, d'après lui, pourrait diviser le Canada en deux, comme cela est le cas en Belgique. "Il est contraire, d'après la politique de base de notre pays, de forcer qui que ce soit, directement ou indirectement, à apprendre le français pour travailler ou avoir de l'avancement."

Le concept d'une nation canadienne biculturelle "est une autre fausse interprétation qui doit être balayée".

La culture française est honorée et acceptée, mais il serait ridicule de prétendre que la culture anglaise est celle du reste des Canadiens, 26 pour cent de la population ayant des origines autres que française ou anglaise, et ce pourcentage ira en s'accroissant, dans l'avenir.

"Ceux qui, en parlant des citoyens du Canada, continuent à les regarder comme étant soit des Canadiens français soit des Canadiens anglais, ignorent la composition et le caractère de la nation canadienne et desservent le Canada."

Cette idée d'une association d'égal à égal entre les deux races fondatrices n'a pas pris en considération la contribution de ces 5,000,000 et plus de Canadiens d'origines différentes.

L'ancien juge, ministre des services de guerre de 1941 à 1942, favorise un gouvernement central fort avec un contrôle fédéral sur la sécurité sociale, les droits civiques et l'éducation.

St-Louis

Décès de M. L. Parenteau

M. Louis Parenteau est décédé dans un hôpital de Prince-Albert le mercredi 1er février, à l'âge de 78 ans.

Le service fut chanté le samedi par M. l'abbé G. Pouliot, en l'église de St-Louis. La chorale de St-Louis, sous la direction de M. Henri Paulhus, fit les frais du chant en français, accompagnée à l'orgue par la Rév. Sr Bernadette. Les porteurs étaient: MM. Gilbert, Emile, Romuald, Hercule et Wilfrid Parenteau et Edouard Bruce. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière de St-Louis. Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

M. Louis Parenteau naquit à St-Laurent, Sask., et fut fermier dans cette région jusqu'à sa retraite à St-Louis en 1966.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Georges, de St-Laurent, et Harris, de Trail, C.-B.; deux filles, Mme C. Régnier (Evangeline), de St-Louis, et Mme E. St-Germain (Anna), de St-Laurent; 24 petits-enfants; 2 arrière-petits-enfants; quatre frères, Jérôme et Robert, de Batoche, Pierre, de St-Louis, et Raphaël, de Prince-Albert; une soeur, Mme J. Martin (Marie), de la Colombie-Britannique.

Chronique de CFRG

Changement de l'horaire de nos émissions.

A partir du 1er mars, nous émetterons sur 5000 watts dès 8 h. du matin... au grand soulagement de nos auditeurs éloignés...

Voici donc un aperçu de ce nouvel horaire:

Nouvelles (Journal parlé), 8 h.; Prière du matin, 8 h. 15; Chant du coq, 8 h. 30; Bonjour Saskatchewan, 9 h. à 9 h. 30, avec Nouvelles brèves à 9 h.

Ensuite, pour les autres émissions, pas de changement jusqu'à nouvel ordre.

Le dimanche 26 février, nous nous rendons à Regina pour enregistrer l'Heure Amateur organisée par le Comité paroissial de l'ACFC. Durant la semaine qui suivra, nous diffuserons les différentes parties de cet enregistrement suivant les dispositions de nos programmes.

Félicitations et nos meilleurs encouragements au Comité paroissial de l'ACFC de Regina pour cette initiative, qui nous permettra, nous en sommes certains, de découvrir des talents ignorés. Nous en avons déjà découvert un à CFRG, mais c'est une autre histoire, car enfin ce n'est pas tellement difficile de découvrir des talents à CFRG, cette bonne vieille maison en est pleine... d'ailleurs c'est ce qui fait sa réputation. L'équipe de CFRG ne réunit que des talents ... même Roger Hébert, qui au cours d'une tournée faite chez nous par un célèbre hypnotiseur, s'est élevé à la hauteur de son Maître... Toutefois, triste retour des choses, Roger est à présent hypnotisé par le micro et perd ses moyens, mais nous lui faisons confiance; sa grande faculté d'adaptation lui aura vite permis de reprendre le dessus...

M.M.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, est le nouvel aumônier diocésain de la Fédération des Franco-Canadiens du diocèse de Gravelbourg, affiliée au Mouvement des Femmes Chrétiennes, auparavant les Dames de Sainte-Anne, dont le siège social est à Ste-Anne-de-Beaupré, Qué.

Après des études élémentaires à St-Victor, Sask., l'abbé Ducharme fit ses études secondaires au Collège Mathieu de Gravelbourg et ses études théologiques au Grand Séminaire Mazenod de Gravelbourg. Après son ordination le 2 janvier 1944, il fut vicaire à Willow-Bunch jusqu'en juillet 1947, curé de Fife Lake jusqu'en janvier 1952, Visiteur des Ecoles jusqu'en juillet 1962, puis professeur au Collège Mathieu jusqu'en juin 1966 alors qu'il fut nommé curé de Ferland. Il possède son baccalauréat ès Arts et sa maitrise en Education de l'Université d'Ottawa, un certificat d'Enseignement Religieux de l'Université de Manitoba (Collège de St-Boniface) et un certificat de Pastorale Catéchétique de l'Université de Montréal. Il cumule en plus les fonctions d'aumônier général de l'A.C.F.C. depuis 1946 et de directeur de CFRG depuis sa fondation en 1952.

Willow-Bunch

Çà et là

MM. et Mmes Dollard et Paul-Emile Piché, accompagnés de Mme Joseph Bruneau et de sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg la semaine dernière y visiter leur mère et belle-mère, Mme Paul Piché, au Foyer d'Youville, ainsi que leurs soeur et beau-frère M. et Mme Antonio Grégoire.

M. et Mme André Leclaire, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Edward Dionne, récemment.

Mme Oliva Boutin passe quelques jours chez ses enfants, MM. et Mmes Léo Lemieux et Gérard Granger, avant de retourner à Ferland, où elle est ménagère au presbytère.

M. Jack Balfour, gérant du magasin Coopératif de Willow-Bunch, se rendait à Saskatoon où il suivit un cours donné par le mouvement coopératif.

Mme Irène Beauregard et ses enfants, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Léo Lemieux, récemment.

Emile Desautels, Maurice Paul, Louis Mathieu et Danny McGillis ont formé un orchestre connu sous le nom "Les Fugitifs". Ils jouèrent à des concerts à l'école ainsi qu'à des soirées sociales à la salle de la Légion.

Ont visité leurs parents, récemment, MM. Donald Philippin, Paul Cayer, Albert Fitzpatrick, Georges Mondor et Omer Lemieux, ainsi que Mlle Doreen Fitzpatrick, tous de Regina.

M. Léo Lemieux est décédé subitement à sa demeure le vendredi soir 10 février à l'âge de 63 ans. Les funérailles eurent lieu le mardi 14 février, à 10 h. D'autres détails paraîtront la semaine prochaine. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mme Clarinda Rainville, grand-mère de Mme Lucien Perras, de Willow-Bunch, est décédée à Montmartre.

M. Marcel Mondor se rendit à Regina, récemment, pour examen médical.

M. et Mme Philias Blais sont partis le 6 février pour Montréal. M. Roland Rainville les conduisit en auto jusqu'à Moose Jaw, où ils prirent le train.

M. Paul Boulianne a conduit Mlles Ida et Angèle Boisvert et Renée Philippin à Gravelbourg, où elles assistèrent à un cours catéchistique.

Mme Jean Bonneau, accompagnée de son fils, Florent, se rendit à Gravelbourg où elle visita ses parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville.

M. et Mme Pierre Desautels et leurs enfants, Emile, Anne et Carmelle, se rendirent à Regina, le 7 février, pour affaires.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Louis Strat partirent le 3 février afin de passer quelques jours chez MM. et Mmes Marius Syrenne et Gilles Chiasson, à Saskatoon.

M. et Mme Léo Syrenne allèrent à Moose Jaw le 6 février, et ramenèrent leurs deux nièces, Jeannine et Jacqueline, filles de M. et Mme Emile Plamondon, qui demeureront chez M. L. Seyrenne pendant que Mme Plamondon fait un stage à l'hôpital.

Le 6 février, M. Paul Dubreuil fit un voyage d'affaires à Saskatoon, et par la même occasion, visita ses deux enfants, Eugène et Darylee.

M. Harry Pylatiuk accompagna son neveu dans un voyage dans l'Est et eut le plaisir de rendre visite à sa soeur qui demeure à Sudbury, Ont.

Un groupe d'élèves de l'école de St-Front organisa une soirée récréative où parents et amis surent se divertir. Les profits de cette soirée, soit $160.00, serviront au projet du Centenaire: un voyage à Batoche, lieu historique.

Le 2 février, Mmes Elise Moisan, Clotilde Quessy, Claudette Sunderland et Douglas Muir formèrent une équipe qui prit part au bonspiel des Dames à Quill Lake. Elles revinrent les mains vides, mais se sont bien amusées.

M. et Mme Laurent Plamondon et leurs enfants, Lyell et Ginelle, ainsi que Mme Bertha Quessy, passèrent la fin de semaine du 11 février chez MM. et Mmes Arthur Plummer et Henry Quessy, de Saskatoon.

M. et Mme Roland Gatin, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme F.-X. Bouchard.

M. et Mme Verle Tarasoft et leur fille, Dorren, de Quill Lake, visitèrent, récemment, M. et Mme André Strat, parents de Mme Tarasoft.

Deux équipes de la localité prirent part, le 9 février, au bonspiel des dames à Spalding. Une des équipes était composée de Mmes Yvette Strat, Elise Moisan, Claudette Sunderland et Clotilde Quessy et l'autre de Mmes Clémentine Plamondon, Doris Syrenne, Andréa Quessy et Bertha Plamondon. La première équipe remporta le 3e prix de la première compétition, tandis que la deuxième sortit victorieuse, remportant le 2e prix de la deuxième compétition.

Le 12 février, M. Maurice Bussière, accompagné de M. P.-H. Proulx et de Sr St-Léon, conduisit d'urgence Sr Marie-Claire à l'hôpital de Tisdale.

M. et Mme Donald Sunderland (née Claudette Quessy) et leurs trois fils partirent le 12 février afin de passer une semaine chez M. et Mme Bill Bennett, à Penzance. Mme Bennett est la soeur de M. Sunderland.

Les religieuses de Périgord, conduites par M. Camille Fortin, rendirent visite aux religieuses du couvent, et leur supérieure, Sr Marie-Aline, visita ses parents, M. et Mme Louis Strat, pendant que M. Fortin visita ses oncle et tante, M. et Mme F.-X. Bouchard.

Ferland

M. et Mme René Couture sont allés rencontrer leur fille, Lorraine, et Mlle Dolorès Brisebois à Moose-Jaw, le 14 février. Celles-ci revenaient de l'Académie de Prince-Albert pour passer quelques jours chez leurs parents. Le samedi 18 février, M. Treflé Brisebois est allé les conduire à l'autobus de Moose-Jaw.

Plusieurs paroissiens ont dû se rendre à Regina pour examens médicaux.

Le 17 février, M. et Mme Viateur Chabot se sont rendus à Regina avec M. et Mme Claude Chabot.

Mme Oliva Boutin a dû retourner à Willow-Bunch le dimanche 12 février, ayant appris le décès subit de son gendre.

M. et Mme Edmond Tardif se sont procurés un nouveau camion.

M. et Mme Gérard Desharnais sont allés passer quelques jours avec leurs parents à Ponteix.

Malgré les fréquentes tempêtes, les familles se réunissent en groupes à tous les dimanches pour une bonne partie de cartes.

M. Robert Chabot est allé à Regina pour affaires.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la L.F.C. eut lieu le 7 février avec le directeur, M. l'abbé Viens, et huit membres présents.

Après les prières et les procédés usuels, Mme A. Blanchette, présidente, et le directeur lurent des articles spirituels. Une lettre de Mme F. Bolan, présidente diocésaine, demandant que les formules de nomination soient envoyées à Mme W. Hegedus à Wakaw, fut lue par la secrétaire, Mme Louis Phaneuf.

Il y eut ensuite discussion sur la manière de recueillir les fonds nécessaires à la rénovation de l'intérieur et de l'extérieur de l'église. Il fut décidé d'organiser un souper à la dinde et un bingo pour le dimanche 12 mars, de 5 h. 30 à 8 h., dans la salle. Les membres de la Ligue et les Chevaliers de Colomb seront en charge de ce souper.

La prochaine réunion aura lieu le 28 février au lieu du 7 mars afin de compléter les arrangements de cette soirée.

Après les prières et la bénédiction du directeur, un goûter fut servi par Mmes Lucien Nedelec et Ed. McCaffrey.

Çà et là

Le jeudi 16 février, M. et Mme Louis Phaneuf et leur fille, Claire, se sont rendus à Prince-Albert pour les funérailles de M. John Cubaenaire, cousin de Mme Phaneuf.

Le vendredi 17 février avait lieu l'assemblée Parents et maîtres. Un bon nombre de parents se sont rendus pour recevoir les bulletins de leurs enfants et se renseigner sur les progrès de ces derniers.

Félicitations à M. et Mme Bill Weber à l'occasion de la naissance d'un fils, Neil Frances, à l'hôpital d'Edam.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Félicitations à Mme Marie-Louise Rollin, de Dumas, à l'occasion de son 87e anniversaire de naissance le 28 février, ainsi qu'à Mme Robert Jacques, M. Robert Jacques et Mme Jacob Eberley, de Dumas, qui célébreront leur anniversaire de naissance les 23, 24 et 26 février respectivement.

Joyeux anniversaire de mariage à M. et Mme Maurice Zébière, le 23 février.

La Fédération des Franco-Canadiennes

GRAVELBOURG — La Fédération des Franco-Canadiennes du diocèse de Gravelbourg, affiliée au Mouvement des Femmes Chrétiennes dont le siège est à Ste-Anne-de-Beaupré, remplace dorénavant: La Fédération des Dames de Ste-Anne. Cette décision a été prise le mardi 31 janvier, à Gravelbourg, en présence de Son Exc. Mgr Aimé Decosse et de femmes-déléguées de Coderre et Courval, de Ferland, de Gravelbourg, de Ponteix et de Willow-Bunch.

Mme Aristide Fournier en a été élue la Présidente diocésaine, et Mme Alfred Chabot, la secrétaire-trésorière diocésaine jusqu'au prochain congrès. Toutes deux sont de Ferland.

Son Excellence a aussi nommé M. l'abbé Roger Ducharme aumônier diocésain de cette Fédération. Sainte Anne demeure toujours la patronne de ce Mouvement.

Cette Fédération a pour but de "grouper les bonnes volontés, les institutions, les connaissances, les énergies vitales pour le Bien, le Bon et le Beau de toutes nos mamans (et Dames) canadiennes-françaises du diocèse de Gravelbourg."

Les Dames du diocèse veulent, elles aussi, travailler, avec les hommes et les jeunes, avec le clergé et les religieuses, à bâtir, dans la joie et l'amitié, la Terre des Hommes, pour la rendre plus belle, plus humaine, plus accueillante, pour la rendre de plus en plus la terre de Dieu...

Hommages à ces vaillantes qui restent fidèles à leur vocation — de par la volonté de Dieu — de mères, d'éducatrices, de gardiennes au foyer, dans la paroisse, dans l'Eglise et la patrie!

L'Assurance-Vie Desjardins

AVIS est par les présentes donné que **l'Assemblée générale annuelle** des membres de L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS sera tenue le mercredi 15 mars 1967, **à deux heures** de l'après-midi, **en** l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, pour recevoir et considérer le rapport des administrateurs ainsi que les rapports des auditeurs, pour l'élection des administrateurs et la nomination des auditeurs ainsi que pour toutes autres fins.

Daté à Lévis, le 15 février 1967.

Michel St-Cyr,
secrétaire.

Chronique sportive

Cassius Clay a encore une fois prouvé sa supériorité, mais sait-on jamais?

par Jacques LEMOYNE

L'excellent boxeur Cassius Clay a prouvé, une fois de plus, que des boxeurs de la classe d'Ernie Terrell n'avaient rien à faire dans le même ring que lui. Et la tenue de notre compatriote, George Chuvalo, paraît de mieux en mieux après chaque nouveau combat de Clay. George tente encore d'obtenir un match contre Clay et nul doute qu'il y parviendra s'il y met assez de persévérance. Et puis il y a toujours Sonny Liston qu'on pourrait bien sortir de l'ombre. Notons en passant que Joe Frazier a refusé catégoriquement de rencontrer Chuvalo, ce qui est un signe de quelque chose d'après les oracles de la boxe moderne.

On parle maintenant de Zora Folley contre Clay et c'est un match qui me plaît. J'ai vu Folley alors qu'il était à son meilleur contre Robert Cléroux et j'ai été impressionné par cet excellent boxeur. Mais les années ont passé et Folley a perdu beaucoup de temps à attendre son tour. Clay lui donnera sa chance, mais il est peut-être trop tard. Chose certaine, Folley est un bon homme, autant en dehors de l'arène que dans l'arène. Il ne se couchera pas devant Clay et ce dernier aura devant lui un adversaire qui frappe solidement. Qui sait si Folley ne parviendra pas à réussir là où tant d'autres ont été obligés d'abandonner? Dans le monde fantastique de la boxe, rien n'est impossible, mais il y a encore beaucoup de choses improbables. En attendant, espérons que Clay va faire la paix avec le gouvernement de son pays, car c'est bien aux Etats-Unis qu'il vit, non au Ghana ou au Caire. Peut-être devrait-il changer de nationalité pour regagner sa popularité; les étrangers ont souvent meilleure presse que les vedettes locales.

Séparatisme?

Rencontrer Carl Brewer dans un salon n'est pas tout à fait comme rencontrer Carl Brewer sur la glace. Le contact est plus chaleureux et Brewer gagne à se faire connaître. Il y a quelques jours, j'avais le plaisir de causer avec lui de sa décision de quitter le hockey professionnel. Je ne reviendrai pas sur un sujet qu'il a discuté longuement, mais je voudrais m'arrêter sur une remarque qu'il faisait au sujet du séparatisme. Brewer ne fait pas de politique. Il a appris à parler le français parce que l'étude des langues ça l'intéresse et qu'il croit qu'au Canada il est essentiel de parler les deux langues quand on détient un poste de quelqu'importance que ce soit. Or jouer pour l'équipe nationale du Canada, c'est un poste d'importance pour Brewer et, quand on l'écoute parler, on en est convaincu. Brewer ne parle pas encore le français comme il le voudrait, mais il s'exprime assez facilement et il ne craint pas de parler notre langue, aussi bien à Vancouver qu'à Toronto ou à Montréal. Et bien entendu, peu de gens lui en font reproche.

Brewer nous disait que lorsqu'il a joué contre les Russes, sur la glace du Forum à Montréal, il était très conscient du fait qu'il jouait au Québec. "Il y avait peut-être des séparatistes dans les estrades, mais ils se sont tous levés quand on a joué au Canada. Ils ont tous applaudis les exploits d'une équipe qui voulait représenter le Canada tout entier. Et sur la glace il n'y avait pas de séparatistes. Nous jouions autant pour le Québec que pour le reste du pays, et nous étions aussi fiers de voir Bourbonnais marquer un but que de voir Bownass réussir un bon coup. Pour moi c'est ça le Canada: la fierté que nous ressentons en accomplissant du bon travail tous ensemble", de dire Brewer. Je vous donne son message comme il me l'a transmis. Il se passe de commentaires à mon avis, mais chaque mot vaut la peine d'être pesé.

Querelle!

La saison de football n'est pas encore commencée que déjà les propriétaires des équipes se querellent avec le nouveau commissaire. Cette idée aussi de nommer un homme qui entend faire son travail dans le meilleur intérêt du football canadien et que le diable emporte les propriétaires! Ce sont des choses qui ne se font plus, et les dirigeants de la Ligue Nationale de hockey l'ont très bien compris eux. Le président Campbell sait quoi dire et comment le dire et personne ne se querelle avec lui, puisqu'il fait ce qu'on lui dit. Quand on est employé, on n'est pas employeur. Mais il semble que la Ligue canadienne de football soit sur le point de frapper un mur de pierre, et il serait heureux que messieurs les dirigeants de ce circuit se ravisent avant de lancer leurs torpilles du côté du Sénateur Davies. Ce dernier n'est pas un homme à se laisser faire, et les propriétaires vont être obligés de mettre de l'eau dans leur whisky.

Nous ignorons le motif réel de la querelle entre les dirigeants et monsieur le président. Nous pensons qu'il s'agit des relations entre messieurs les propriétaires et messieurs les dirigeants des Ligues américaines et de certains engagements avec la télévision. Monsieur le commissaire n'aimerait pas les ententes secrètes, ni certaines clauses de certains contrats, et il aurait l'intention de mettre de l'ordre dans tous ces papiers-là. Vous me direz que ça ne se fait pas. Le commissaire pense qu'il est temps que ça se fasse, et il va agir en conséquence et vivement en plus de cela. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa lutte avec les propriétaires, et nous ne sommes pas prêts à parier avec les gens qu'il ne durera pas longtemps à la tête du football canadien.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9158
Grandeur: 2-8
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Bobby Hull, super-vedette des Black Hawks de Chicago, a reçu récemment un des trophées les plus inusités — une réplique dorée des plaques qui ont servi à imprimer l'article portant sur sa carrière spectaculaire. Ecrit par le rédacteur canadien David MacDonald, et intitulé "Bobby Hull, la comète blonde", cet article sera publié dans Sélection et le Reader's Digest en mars et dans plusieurs de nos éditions dans le monde entier. C'est le président du Reader's Digest, M. Paul Zimmerman, qui remet les plaques à Bobby Hull.

Jackfish

Mariage Arcand-Dubois

Le samedi 4 février, Mlle Annette Dubois unissait sa destinée à celle de M. Aimé Arcand. La cérémonie se déroula dans l'église de St-Léon, à 3 h. p.m. Le R. P. A. Mercure, O.M.I., officiait.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claire Dion et Florence Dubois, cousine et soeur de la mariée, et Rachelle Arcand, soeur du marié, étaient accompagnées de MM. Aurèle Arcand, Maurice Bru et Emile Baillargeon.

Le souper et la soirée dansante eurent lieu dans la salle de Meota.

Les visiteurs pour cette occasion étaient: M. et Mme Albéric Arcand, Gilbert Arcand et Jean L'Heureux, d'Edmonton; Marcel et Rachelle Arcand, Emile Baillargeon, Thérèse et Hubert Esquirol, de Saskatoon; le R. F. Lionel Arcand, de Battleford. Il y avait aussi des invités d'Edam, Vawn, Cochin, North Battleford et Marsden.

Meilleurs voeux de bonheur au nouveau couple qui réside sur une ferme dans la paroisse.

Çà et là

Le R. P. Gaudet, O.M.I., de Queen's House à Saskatoon, était de passage au presbytère pour un repos.

M. et Mme Henri L'Heureux, accompagnés de Mme David Hamel, de Meota, se sont rendus à Rocky Mountain House où ils visitèrent leur mère et belle-mère, Mme Achille Cadrain, dangereusement malade.

Le 10 février, M. Henri L'Heureux se rendit à une retraite fermée à Queen's House à Saskatoon.

En fin de semaine du 4 février, M. et Mme Alvin Nelson, de Saskatoon, visitaient M. Joseph Bru.

Les dames suivantes ont assisté à une retraite fermée à Saskatoon du 14 au 16 février: Mmes Eugène Baillargeon, Gérard St-Amant, Lequiae, David Dion, Denis Esquirol, René Bru, Steve Sulatisky, Louis Blanchette et Mlle Cécile St-Amant.

Le dimanche 12 février, une partie de cartes pour les parents et une soirée récréative pour les jeunes de la paroisse eurent lieu à l'école.

M. Charles L'Heureux fut élu roi de coeur et Mlle Suzanne Esquirol, dame de coeur en l'honneur de la St-Valentin. Chacun reçut un prix. Le tout se termina par une tasse de café.

Le comité des jeunes se compose comme suit: président, Gilbert L'Heureux; vice-présidente, Germaine Bru; secrétaire, Madeleine Bru. Félicitations au nouveau comité.

Prince-Albert

Décès de Mme F. Godin

Le jeudi 26 janvier est décédée Mme Florence Godin, âgée de 58 ans. M. l'abbé G. Doucette célébra la messe de Requiem le lundi 30 janvier. La chorale de la cathédrale du Sacré-Coeur fit les frais du chant, sous la direction de M. Henri Paulhus.

Les porteurs étaient MM. Léon et Elphège Godin, Denis et Raymond Perreault, Ernest et Alfred Phaneuf. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille du cimetière South Hill. Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

Mme Godin est née à Waterbury, Conn., E.-U., et vint dans la région de Vonda avec ses parents, M. et Mme Eugène Perreault, en 1918. Elle épousa M. Jean Phaneuf à Domremy où ils résidèrent de 1935 à 1940. M. Phaneuf mourut en 1942. Plus tard elle épousa M. Gérald Godin et ils s'établirent à Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Edmour et Victor Phaneuf, de Prince-Albert, Eugène Phaneuf, de Huboldt, et Bernard Godin, de Yorkton; deux filles, Mme A. Eskirit (Bernice), de Ridgetown, Ont., et Mme Audry Bombardier, de Kamloops; 21 petits-enfants; quatre frères, Ernest, d'Aberdeen, Arthur, de Birch Hills, Albert, de Saskatoon, Edmond, de Prince-Albert, et Georges, de North Battleford.

Léoville

50e réunion catéchistique

Le dimanche 12 février avait lieu à l'école supérieure de Léoville, la 50e réunion catéchistique "Parents - Pasteur - Educateurs".

Après une courte introduction par M. Gagnon, président, M. l'abbé J. Campagna présenta aux nombreux parents l'invité d'honneur, M. l'abbé Casterlyns.

Celui-ci, originaire d'Hollande, immigra au Canada en 1951. Il finit ses études au grand séminaire de Québec puis, ordonné prêtre en 1958, il passa 3 ans à New York où il se spécialisa en psychologie et en orientation. Il est actuellement à Prince-Albert depuis septembre, où il fait preuve d'une très grande compréhension des jeunes. M. l'abbé Casterlyns parle couramment six langues.

Au cours de la soirée, il sut présenter d'une façon claire et imagée:

a) Ce qu'est le véritable amour.
b) Le sens du péché.
c) Le sens de la pénitence au 20e siècle.

Après les discussions en groupes, il répondit avec précision à toutes les questions.

Les parents, pasteur et éducateurs tiennent à remercier chaleureusement M. l'abbé Casterlyns pour avoir bien voulu se rendre à leur invitation.

Tous ont aussi grandement apprécié les livres éducatifs mis à leur disposition par les professeurs, répondant à tant de questions que se posent parents et adolescents dans ce siècle moderne.

Grand merci au comité catéchistique local, ainsi qu'aux dames et jeunes filles qui ont servi un si magnifique goûter.

Félicitations à la petite Céline Lepage et à son papa pour le gentil chant: "Dis Papa".

Des remerciements aussi aux hommes qui ont manié balais et vadrouilles, voyant ainsi à la propreté et à l'ordre dans les classes après la soirée.

Alida

Malades

Prompt rétablissement à Mme Alma Laval, patiente à l'hôpital de Redvers, ainsi qu'à M. Delphis Guay, en convalescence chez ses cousin et cousine, M. et Mme Elmer Belmore.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Lemieux à l'occasion du décès subit de M. Léo Lemieux, de Willow-Bunch, autrefois de Cantal. M. Lemieux, père de 10 enfants, était âgé de 63 ans.

Çà et là

M. et Mme Joseph Belmore, de Carnduff, visitaient leurs parents et amis d'Alida.

M. Joseph Belmore est opérateur d'une perforeuse aux puits d'huile.

Mlle Léda Belmore est retournée dans le sud des Etats-Unis et visite ses soeur et beau-frère, M. et Mme James Wilson, à Indianapolis, Indiana.

M. et Mme Wilfrid Belmore et leurs deux enfants, de Lacombe, Alta, visitaient leurs parents, dernièrement.

Mme Elmer Belmore fut l'heureuse gagnante de deux radios pour avoir répondu correctement lors d'un concours.

Mme Elmer Belmore, correspondante de **La Liberté et le Patriote,** envoie, par la voie du journal, un cordial bonjour à la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, supérieure du couvent d'Alida, à la Rév. Sr Eugénie-Françoise, du couvent de Bellegarde, ainsi qu'à ses parents de Brandon, Winnipeg, Haywood et Dunrea.

Avant de se donner, il faut se posséder; et avant de faire arriver le règne de Dieu sur la terre, il faut l'établir dans son coeur; ainsi l'apostolat nous convie et nous stimule à une vie intime sans tache et à une vie extérieure sans reproche.

Abbé G. Davot

Songez, ma Fille, qu'il faut cesser d'être à soi, quand on est aux autres; et que, quand on est appelé à la conduite des âmes, on est appelé plus que jamais à l'humilité et à l'anéantissement de tout ce qu'il y a d'humain. — Bossuet

Décès de Mme Fred Rainville à l'hôpital de Montmartre

MONTMARTRE — Mme Fred Rainville, née Clairina St-Cyr, est décédée à l'hôpital de Montmartre le 11 février dernier. A ce moment suprême, son fils prêtre était à son chevet.

Fille de feu Cyprien St-Cyr et de Célénie Deshaies, elle était née à Bécancour, Qué., le 18 juin 1884. Membre d'une famille de quatorze enfants, elle fut très tôt formée à l'économie, au dévouement et à la bonne humeur.

La famille St-Cyr appartenait à ce groupe de pionniers qui délaissèrent le "Bas-Canada" pour chercher, dans les vastes plaines de l'Ouest nouvellement ouvertes à la colonisation, un avenir économique plus prometteur pour leurs nombreux enfants. Ils s'installèrent à Wolseley en 1899. C'est là que Clairina St-Cyr rencontra Fred Rainville qu'elle épousa en 1906. Ce couple fut béni de huit enfants. Sauf un séjour à Cadillac de 1918 à 1921, ils habitèrent à Wolseley jusqu'en 1926. En cette année-là, ils s'établirent sur une ferme à Montmartre. En 1946, M. et Mme Fred Rainville se retiraient au village.

D'une santé plutôt délicate, Mme Fred Rainville connut de fréquentes visites de la maladie. Aux portes de la mort il y a déjà plus de trente ans, elle se remit et put jouir de nombreuses années de santé relativement bonne. Cependant la même maladie qui avait failli l'emporter reprit ses ravages et vint la chercher à l'âge vénérable de 82 ans.

D'une foi profonde, aimant en particulier à participer à la sainte messe, d'un dévotion spéciale envers la sainte Vierge et la "bonne sainte Anne", elle avait bon coeur et pratiquait l'hospitalité avec joie. Sa mémoire extraordinaire pour les noms et les anniversaires manifestait son grand intérêt pour les personnes.

Deux enfants l'ont précédée dans la tombe: Bella et Jeanne (Mme Eloi Cormier). Son époux fut ravi à son affection le 16 novembre 1951. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Omer, de St-Boniface, Antoinette (Mme Laurent Perras) et Emile, de Montmartre, Amanda (Mme Nel Faubert), de Régina, Lianne (Sr Ste-Adèle, s.m.), de Montréal, et le R. P. Frédéric Rainville, o.m.i., du Collège de Gravelbourg; ses frères: Gédéon et Lucien, de Ponteix, Oscar et Donat, de Vancouver, et l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal; ses soeurs: Sr St-Cyprien, s.m., et Sr St-Maurice, s.m., de Oak Park, Illinois.

Le dimanche soir 12 février, il y eut une veillée de prières au salon funéraire Tubman à Wolseley. Lundi après-midi, le corps fut transporté à Montmartre, et exposé à l'église où les Dames de l'Autel vinrent en groupe réciter le chapelet et faire les frais du chant à la messe célébrée pour la défunte. La dépouille mortelle fut ensuite transportée à la demeure de son fils, Emile.

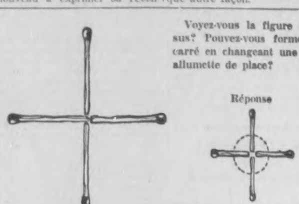
La messe des funérailles fut célébrée le 14 février à 10 h. 30. Mgr H. Poirier, P.D., curé, fit la levée du corps. Le célébrant principal à la grand-messe concélébrée fut le R. P. Frédéric Rainville, o.m.i. Les concélébrants étaient les RR. PP. Raymond Beauregard, Hilaire Gagné, Eugène Dubreuil, Lionel Dumont, Champlain Deshayes et Maurice Robitaille, o.m.i. L'homélie fut donnée en français par le R. P. R. Beauregard, o.m.i., recteur du Collège Mathieu de Gravelbourg, et en anglais par Son Exc. Mgr Michel Cornelius O'Neill, archevêque de Régina. L'absoute fut présidée par Mgr l'Archevêque. Le R. P. E. Dubreuil, o.m.i., curé de Lebret, récita les prières au cimetière.

Etaient aussi présents: Messieurs les abbés C. Lucey et B. Leboldus, le R. P. Paul-Emile Tétrault, o.m.i., les Frères Denis Boulet, o.m.i., et Raymond Deschênes, o.m.i., ainsi que trois novices scolastiques de Lebret. On remarquait des parents et amis de Vancouver, Edmonton, Ponteix, Gravelbourg, Régina, Kendal, Wolseley, Mutrie, Kennedy, St-Boniface, Oak Park et Montréal.

Les porteurs étaient des petits-fils de la défunte: Emmanuel, Marcel et Luc Rainville, Aimé et Gérard Perras, et Nelson Faubert.

Après les funérailles, un dîner préparé par les Dames de l'Autel fut servi aux membres du clergé, à toute la parenté et à tous les visiteurs.

La famille Rainville tient de nouveau à exprimer sa reconnaissance au personnel de l'hôpital de Montmartre qui a montré tant de délicates attentions pendant la maladie de leur mère. Elle tient aussi à dire merci à Mgr l'Archevêque, à Mgr le curé, à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie par leur présence, par des honoraires de messes, par des fleurs, par des services rendus, par le chant aux funérailles ou de quelque autre façon.



Voyez-vous la figure ci-dessus? Pouvez-vous former un carré en changeant une seule allumette de place?

Réponse





Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Le rat musqué, aussi appelé ondatra, est un mammifère rongeur originaire de l'Amérique du Nord. Son corps allongé en fuseau peut atteindre 0,60 cm. Il est très recherché pour sa fourrure d'une belle couleur brune. De nos jours le rat musqué vit également en Europe, probablement à la suite du fait que quelques-uns de ces animaux, importés dans le temps d'Amérique pour l'élevage, ont pu s'échapper et se reproduire.

Sa belle fourrure le protège du froid. Sa grande particularité est bien qu'il est le seul parmi les animaux à vivre dans sa propre... maison! Avec des tiges, des brins d'herbe, il tresse patiemment une hutte, située généralement sur les berges d'une rivière ou dans un coin bien abrité. C'est sa demeure principale; elle comprend une ou deux chambres et un espace réservé aux provisions. Inutile d'ajouter que le rat musqué est un excellent nageur grâce à sa queue aplatie. On peut le voir, quelquefois, faisant sa sieste au soleil sur le toit de sa hutte!

Les nouvelles hôtesses de l'Expo '67 endossent leur uniforme

MONTREAL (Expo '67) — Une centaine de nouvelles hôtesses de l'Expo '67 sont venues s'ajouter au groupe de la première heure, les "anciennes", qui ont assumé toutes les responsabilités de leur service. Par avion, par train, par autobus, elles sont arrivées de toutes les provinces canadiennes, du Pacifique à l'Atlantique. Pendant huit semaines, ces nouvelles recrues se prêteront à un entraînement intensif qui les préparera à leurs exigeantes fonctions. Leur cours de formation terminé, un second groupe d'hôtesses prendra la relève, jeunes filles également venues de toutes les parties du Canada, qui compléteront l'effectif de 267 hôtesses.

Au cours de l'Expo '67, toutes ces jeunes filles pourront être facilement identifiées, grâce à leur coquet uniforme bleu d'azur, auquel on a ajouté, récemment, une redingote marine de ligne A. La coupe de ce vêtement est sensiblement celle du costume: même petit col droit et debout, sur une encolure un peu moins dégagée que celle du costume; même épaulement naturel des manches droites, qui s'amenuisent quelque peu aux poignets; rangée de petits boutons ronds et poches verticales dissimulées.

Le manteau des hôtesses de l'Expo '67 qui, tout comme l'uniforme qu'il complète, est signé Michel Robichaud, avait été accepté par les autorités de l'Expo '67 il y a plusieurs mois déjà. Des problèmes d'ordre technique ont seuls retardé son apparition dans la garde-robe des hôtesses. En effet, pour obtenir un ton marine dans la même gamme de bleu que l'azur des uniformes, il a fallu teindre le lainage souple, choisi par M. Robichaud, avant d'entreprendre la confection du vêtement. La redingote qui habille nos hôtesses est à la fois chaude et confortable; elle est conçue pour affronter les froids rigoureux de l'hiver, mais, légère, elle sera aussi parfaite pour la demi-saison.

M. Michel Robichaud à qui l'on devra également les uniformes des hôtesses du pavillon du Canada, du pavillon des Indiens du Canada, ainsi que les pavillons de l'Association de téléphone du Canada et de la Banque canadienne impériale de commerce, est un jeune couturier montréalais qui a été formé à l'école des Métiers commerciaux de la Province. Fils d'un dessinateur de modes qui a grandi dans le milieu de la couture, il manifesta vite de grandes dispositions. A la fin de son cours, il décrocha une bourse qui lui permit d'aller étudier à la Chambre syndicale de Paris; avant de revenir au pays, il fit un stage chez Nina Ricci et chez Guy LaRoche. Sa première collection à Montréal date du 13 février 1963, alors que ses présentations simples et bien construites firent excellente impression.

• • •

En ce qui concerne les uniformes destinés aux participants de l'Expo '67, M. Robichaud nous explique sa façon de procéder. Il se met tout d'abord au courant du pavillon, de ses présentations, avant d'esquisser le croquis de l'uniforme des hôtesses qui y sont attachées. Ainsi, l'uniforme du pavillon des Indiens du Canada allie au modernisme la tradition séculaire indienne; les couleurs de l'uniforme du pavillon du Canada suggèrent ses deux cultures.

Tous ces uniformes sont de ligne nette, de couleur sobre. "Dans la mode", rappelle M. Robichaud, "nous n'avons pas au pays un poste d'avant-garde. Aussi faut-il demeurer dans les limites d'un certain classicisme". Le petit bérêt-boule, également créé par M. Robichaud, permettra, sans s'y tromper, d'identifier de loin, la coquette hôtesse de l'Expo '67.

L'ail, ses propriétés

Les spécialistes de la diététique et de la médecine naturiste ne sont pas absolument d'accord sur les vertus thérapeutiques de l'ail. C'est peut-être qu'elles n'ont pas été observées avec suffisamment de constance et de rigueur scientifique.

Il n'est pas douteux que l'ail est un puissant désinfectant et, à ce titre, un excellent bouclier contre la maladie.

L'ail contient de l'allyle (essence sulfurée volatile), du soufre, de l'iode, de la silice et un certain nombre de principes aromatiques essentiels.

Son action désinfectante sur le système respiratoire est inégalable. Les essences aromatiques de l'ail sont, en outre, des régulateurs de la flore bactérienne de l'intestin. Ils facilitent la digestion et favorisent les émissions de suc digestif.

L'ail est aussi un excellent régulateur de la tension et particulièrement efficace dans l'hypotention. Par voie de conséquence, il agit sur toute la circulation.

Mais de l'avis de tous ceux qui ont bien étudié les principes curatifs de l'ail, c'est son action inhibitrice sur les tumeurs cancéreuses qui est le plus remarquable et si l'on veut bien, un jour, mettre ce remède naturel à l'épreuve de la science, on s'apercevra sans doute qu'il n'est pas de meilleure arme de défense contre les états précancéreux.

On l'emploie contre certaines affections des voies respiratoires, son action désinfectante, sans être déterminante de la guérison, est fort utile.

L'ail est souverain dans tous les dérèglements des fonctions digestives, il active la motricité de l'estomac et stimule les sécrétions gastriques.

C'est le traitement numéro un dans tous les cas d'hypotension. Son action est bénéfique dans les cas de troubles circulatoires.

C'est aussi un bon dépuratif. Enfin, son efficacité est incontestable contre les vers, oxyures et ascaris.

On l'utilise encore, avec plus ou moins de succès, contre une infinité d'affections: l'asthme, la congestion, les douleurs dentaires, l'enrouement, les fièvres paludéennes, la gale, la goutte, l'insomnie, les rhumatismes, les ulcères, les verrues et même, ce qui fera bien rire les sceptiques, contre les cors aux pieds!

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que l'ail est un merveilleux protecteur contre la maladie — contre le cancer notamment — et que celui qui consomme de l'ail régulièrement, que ce soit dans la cuisine ou sous une forme thérapeutique quelconque, a toutes les chances de demeurer en bonne santé.

Contre les oxyures et les vers intestinaux, le docteur Oudinot recommandait de faire bouillir à petit feu pendant une dizaine de minutes, quelques gousses d'ail dans la valeur d'une tasse à thé de lait. Absorber lait et ail le soir en se couchant, trois à quatre jours de suite. Ceux qui ne supportent pas le lait peuvent faire cette préparation à l'eau.

Enfin n'oublions pas de noter que, dès le début d'un rhume de cerveau, il suffit de piler ou couper quelques gousses d'ail et d'en respirer les émanations plusieurs fois dans la journée pour faire avorter ce rhume.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Vit-on jamais chose plus incommodante qu'un petit souci, né de presque rien, et qui ne vous lâche plus? Il est tellement inexplicable et insignifiant en soi! Vous savez bien qu'il se nourrit de trop d'émotivité et d'amour-propre. Vous savez aussi que les petits soucis sont le lot quotidien de celles qui s'en font trop, qui analysent volontiers le "pourquoi" des gens et des choses. Là ou une autre personne lèvera les épaules sans laisser entamer sa belle sérénité, l'autre fouillera, disséquera. Il faudrait pouvoir cultiver un certain détachement face aux incidents qui n'en sont pas, aux fautes qui ne sont que peccadilles, aux attitudes trop vite mal interprétées. Au dire des sages, "se faire de la bile" est une chose qui use tellement les énergies physiques et mentales qu'on devrait éviter soigneusement de s'en faire quand il n'y a pas lieu.

✦ ❊ ✦

Lorsque les Russes auront attrapé le "virus" du confort américain, ils abandonneront la "vie russe".

✦ ❊ ✦

Les pommes de terre en robe des champs cuites à 325 degrés F sont tendres à l'intérieur; leur pelure est également tendre. Rien de plus facile à cette température que de cuire en même temps un rôti et un pouding aux fruits. La durée de cuisson des pommes de terre moyennes à 325 degrés F est d'environ 80 minutes.

✦ ❊ ✦

Les taches d'encre, encore humides, s'enlèvent en les lavant dans du lait auquel on a ajouté quelques gouttes de vinaigre. S'il reste un cerne noir après avoir enlevé la tache d'encre, rincez dans une solution faible de chaux.

✦ ❊ ✦

L'Angleterre est le pays où l'on déguste le thé. Voici la recette que ses cordons bleus nous donnent: si vous le prenez avec du lait, versez en premier dans la tasse le lait froid, ensuite le thé et enfin le sucre, qui doit être mis en dernier lieu.

✦ ❊ ✦

Madame — Je n'en peux plus. Je suis à bout. Je ne dors plus... Tu as de la chance, toi, de ne pas souffrir des nerfs!

Monsieur — Oh! si j'en souffre, ma chérie. Mais pas des miens...

✦ ❊ ✦

Un peu de basilic rehaussera n'importe quel pain de viande ou ragoût, et donnera aussi une saveur délicieuse à vos hamburgers.

✦ ❊ ✦

Il faut savoir, d'une certitude splendide, que la conquête d'une âme pour Dieu c'est plus que la conquête d'une fortune pour soi.

P. Bellouard, O.P.

✦ ❊ ✦

Il faut bien veiller à ne jamais sortir de ses habitudes de vie pour vivre plus grandement quand il y a des invités. Cela se voit immédiatement et fait un effet pittoyable.

✦ ❊ ✦

— Lorsque je couche à l'hôtel, je mets toujours mon portefeuille sous mon oreiller.

— Moi, non: je ne peux pas dormir avec la tête trop haute.



Un tricot double d'Arnel à effet de piqué suisse en couleurs vives contrastantes a inspiré à Junior Sophisticates cette chemise droite avec détail de couture soulignant le côté. Photographiée à Baie Marigot, à Ste-Lucie.

A-t-on toujours les enfants qu'on mérite

Souvent on entend dire, sous une forme ou sous une autre, qu'on a les enfants qu'on mérite. C'est-à-dire que les parents qui ont su être de bons éducateurs trouvent dans leurs enfants la consolation à leurs efforts, tandis que ceux qui ont une progéniture dont la conduite est, pour eux, une source de chagrin, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Ils n'ont pas su élever leurs enfants.

Ceci n'est pas toujours véridique. S'il est juste qu'il en soit ainsi dans la plus part des cas, je connais cependant des parents qui ont fait des efforts les plus dévoués et les plus éclairés en vue de donner une bonne éducation à leurs enfants et qui ont échoué. Ils s'accusent, se désolent, se rendant responsables des défauts et de l'inconduite de ceux à qui ils ont donné le jour. A l'inverse, il est parfois des gens qui n'ont reçu aucun principe, qui n'ont eu autour d'eux, que de mauvais exemples et qui sont pourtant devenus des êtres droits et vertueux, dont les parents sont fiers comme s'ils y étaient pour quelque chose. Cependant, ceux-ci n'ont nullement à se glorifier, tandis que les autres ne doivent pas se charger d'une culpabilité qu'ils n'ont pas.

Si d'une part, en effet, on ne saurait trop insister sur l'importance de l'éducation en raison des possibilités qu'elle offre de modeler la personnalité de nos enfants, il faut aussi tenir compte de l'hérédité qui se manifeste par des dispositions qu'on ne parvient pas toujours à maintenir à l'état de tendances. Il faut également tenir compte de la liberté qui est le principal apanache de la personnalité humaine. Quelle que soit l'éducation qu'on ait reçue, on demeure toujours libre de suivre la voie qui nous a été indiquée ou d'en choisir une autre. En aucun cas, l'homme ne peut-être considéré comme un robot conditionné par l'éducation reçue. Celle-ci augmente la possibilité de choix, d'un bon choix. Elle facilite l'exercice de la liberté, mais la possibilité existe toujours d'en faire un mauvais usage. Il faut d'ailleurs que ce soit ainsi, car autrement on ne pourrait plus parler de liberté.

Tout cela ne diminue pas nécessairement la valeur de l'éducation. Au contraire, il importe de toujours la perfectionner. Elle doit permettre d'utiliser au maximum le patrimoine héréditaire de nos enfants dans ce qu'il a de bon, et de compenser le mieux possible pour ce qu'il a de mauvais. Par ailleurs, elle doit rendre l'exercice de la liberté aussi complet, aussi facile que possible.

On ne saurait trop insister à cet égard, sur le fait que l'éducation est bien plus une question d'exemple que de leçons de morale. Il est des parents qui pensent pouvoir agir comme bon leur semble et s'imaginent qu'ils pourront suppléer par des sermons, des gronderies et des fessées au résultat désastreux produit sur leurs enfants par leur exemple. Ceux-là sont les enfants qu'ils méritent s'ils tournent mal. Comment peut-on exiger de nos enfants une conduite exemplaire, de la politesse, du calme, de la générosité, si nous n'en faisons pas preuve nous-mêmes?

Il faut se souvenir que les enfants ne sont pas des adultes au jugement formé. Ils ont besoin, pendant de longues années, d'être conduits, et ce n'est pas une tâche facile. Il faut beaucoup d'amour désintéressé, de compassion, de tendresse et surtout d'empire sur soi-même. Alors seulement on a des chances de trouver sa récompense dans la personne de ses enfants.

Georges Lévesque

MARIAGES EMPECHES

BONN — Le mur de Berlin et la frontière de barbelés qui séparent l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, ont empêché les mariages d'au moins 644 jeunes couples fiancés. Le ministre des Affaires allemandes a dit au parlement de Bonn que c'est là le nombre de requêtes présentées aux autorités des deux Allemagnes.

Ceux qui n'étudient que le coeur d'autrui sans regarder le leur, trouvent le coeur humain misérable et ils le méprisent. Mais quand on fait la comparaison, on ne le trouve plus que malheureux... parce que sentant si bien pour soi le besoin de sympathie ou d'excuse, on est naturellement disposé à avoir pitié des autres.

Mgr Tissier

Billet du jeudi

La double carrière de Jean-Charles Harvey

Jean-Charles Harvey vient de mourir.

Il paraissait en santé, malgré ses 75 ans, mais le coeur manqua et ce fut la fin.

Autant et plus que d'autres, il aurait pu dire sans se tromper: il y a deux hommes en moi.

Même trois ou davantage, pour faire bonne mesure.

Laissons là les surnuméraires, pour nous en tenir à celui qui compte surtout: le journaliste doublé d'un écrivain.

Car il fut les deux, et il n'est pas téméraire de dire que sa seconde carrière le consola des avatars suscités par l'autre.

Il se complut longtemps dans une sorte de romantisme littéraire convenant à son tempérament, mais son goût s'affinant avec les années, ses lectures et son souci de la phrase propre, nerveuse, dépouillée, il était devenu l'un de nos meilleurs stylistes.

Même les plus aveugles le virent, parcourant le recueil de photographies somptueuses de Marcel Cognac, accompagnées d'un texte lumineux de Jean-Charles Harvey.

C'est peut-être là — et l'on se demande pourquoi — qu'Harvey prouva le mieux ce dont il était capable.

Il fut un écrivain sachant écrire, ce qui n'est pas commun.

• • •

Originaire de La Malbaie, il paraissait transformé en Québécois pour de bon, quand le sort voulut qu'il se transportât à Montréal en 1937.

Il y a de cela près de trente ans et il en avait 46, près de 50.

C'était tard pour recommencer une vie, mais les ressources ne lui manquaient pas et il se mit à la tâche, oeuvrant ensemble dans les mondes de la presse et de la radio, publiant des livres, prononçant des conférences.

Suivant l'exemple d'Olivar Asselin, qui fonda cet hebdomadaire politico-littéraire qui ne sut longtemps surnager, appelé l'**Ordre**, il donna en 1937 ce journal discuté et soigné qui ne vécut pas davantage: **Le Jour**, lequel cessa de paraître en 1946.

Les fonds lui manquaient, les lecteurs aussi, car Harvey était la sympathique personnalité qui avait le don de chasser de son entourage ses plus solides amis, par des idées discutables et l'attachement passionné à des idéologies s'effritant à l'examen.

Il avait ses idées fixes, ne voulait rien entendre dans la discussion, ne paraissait jamais douter de la conversion d'un autre à ses thèses, même s'il était l'antipode de ses croyances et principes.

Intraitable sous cet angle, il était par ailleurs le plus charmant des hommes, qui avait le coeur sur la main, l'hospitalité princière, une tendance naturelle à rendre service.

• • •

Il avait plus de formation que la plupart, ayant complété ses études classiques par de la théologie et du droit, pendant quelques années.

Avec ce résultat qu'il débuta tard dans le journalisme, entrant à la **Patrie** de Montréal à 24 ans, pour passer ensuite à la **Presse** avant de s'intégrer à Québec en 1922, après un détour par Montmagny qui lui prit trois ans.

C'est comme rédacteur en chef du **Soleil** qu'il fut surtout connu, aux plus belles années du régime Alexandre Taschereau.

Quand il publia en 1934 son roman **Les Demi-Civilisés**, qui provoqua un scandale qu'il ne justifiait pas et que l'on comprend mal aujourd'hui, il fut décidé en hauts lieux qu'il ne pouvait plus tenir au **Soleil** que possédait et régentait Me Jacob Nicol, ex-ministre dans le temps, lequel voulait d'autant moins d'ennuis avec les autorités religieuses qu'il était lui-même de foi protestante.

Comme il n'entendait à peu près rien aux chiffres, et le disait, on le nomma chef du bureau des Statistiques de la province, il y rongea son frein jusqu'à son nouveau départ pour la métropole, et son retour au journalisme.

Harvey laisse une quinzaine d'ouvrages, dont trois romans et deux recueils de nouvelles, des essais et de la critique, un livre de nature: **Des Bois, des champs des bêtes** (1965).

L'ILLETTRE.



Q. — Pourriez-vous me suggérer un endroit ou le nom d'une organisation où je pourrais m'adresser pour obtenir des informations sur des camps d'été? J'aimerais y envoyer mon fils de 8 ans pendant une semaine ou deux durant les vacances. Il aimerait apprendre à nager et il n'y a pas de lieu propice à proximité de chez nous. J'ai entendu parler du Camp Notre-Dame, mais j'ignore si on y accepte des enfants de 2e ou 3e année. Un conseil, s'ils vous plait. Mille mercis. — **Intéressée**

R. — Je crois qu'en vous adressant aux Scouts de St-Boniface, vous obtiendriez tous les renseignements voulus. On me dit que le Camp Notre-Dame à la Plage Albert est vraiment excellent. Le local Scout est situé à 466, rue Aulneau, St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Q. — Tant de personnes apprécient votre Courrier à sa juste valeur que beaucoup le lisent en premier lieu. Vos réponses sont marquées de tant de bon sens et de compréhension.

Je lis dans **La Liberté et le Patriote** que l'on commence enfin à se remuer en faveur des lépreux; plusieurs ignoraient que cette maladie existe encore dans nos temps modernes. Hélas!

Une quête, à St-Boniface, a rapporté une jolie somme; on doit féliciter les organisatrices et souhaiter que ce mouvement s'étende de plus en plus, aussi bien à la campagne qu'à la ville. Cependant, on n'a pas toujours sous la main le dollar ou même le cinquante cents. Oserais-je suggérer aux dames et même aux messieurs, d'installer chez eux une petite banque et d'y déposer de temps à autre un cent? Un cent, c'est si peu! mais au bout de l'année, on ouvre la tirelire et surprise! Les petits apprendraient aussi à aider les malheureux. Nous voudrions tellement qu'on pense à nous!

Si nous étions lépreux!

R. — Merci, chère Madame, de votre grande charité et aussi des bons mots que vous avez écrits au sujet du Courrier. Il me fait plaisir de publier les adresses que vous m'envoyez, où on peut faire parvenir des contributions à l'oeuvre charitable pour les lépreux. Les voici: M. Raoul Follereau, 46, rue du Général Delestrait, Paris XVIe, France; au Comte: chèque postal 1251 — 46 — Follereau — Paris; au poste CKSB, St-Boniface, qui recueille les dons et se charge de les faire parvenir, ou à "Fame Pereo", 1071, rue de la Cathédrale, Montréal 3, Québec, aux soins de Son Em. le cardinal P.-E. Léger.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous habitons un quartier très respectable qui, sans être luxueux, est vraiment "très bien". La plupart de nos voisins sont de jeunes couples dans la trentaine et qui ont de jeunes enfants. En général, tous prennent très bien soin de leurs enfants et ceux-ci, tout en étant bruyants et très actifs, comme c'est normal, sont bien élevés et polis. Une famille, cependant, nous cause bien des ennuis. Les parents sont plus à l'aise que la majorité d'entre nous et possèdent deux voitures qu'ils roulent constamment. Les enfants sont laissés seuls, soit dehors ou chez les autres, car les portes sont fermées à clef. L'été, cela peut se tolérer, mais par le temps qui court, c'est abuser de la charité des voisins que de s'attendre qu'ils hébergent leurs enfants pendant des heures et qu'ils leur servent à manger au besoin. Ce sont de vrais barbares! Que pouvons-nous faire pour remédier à cette situation? Nous voulons bien être bons voisins, mais nous ne voulons pas, non plus, être poires!

Voisins abusés

R. — Pourquoi ne pas tout simplement leur envoyer une découpure du Courrier? S'ils sont le moindrement intelligents, ils comprendront. Si ces égoïstes continuent leur train de vie et l'abandon, pendant des heures, surtout en hiver, de leurs petits, et que ceux-ci ne peuvent pas entrer chez eux, avertissez tout simplement le Bureau du bien-être à l'enfance de votre ville. Ces autorités feront une enquête discrète et avertiront ces mauvais parents de prendre soin de leurs enfants, sans quoi ils prendront les mesures nécessaires pour les protéger. Ces gens ont grandement besoin de se faire secouer.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 26

— Ralph, je ne te comprends pas. Tu abandonnes le Japon et ta situation de journaliste?

Il eut un haussement d'épaules dédaigneux autant que désabusé.

— Journaliste je l'ai été jusqu'au jour où j'ai résilié mes contrats avec mes correspondants anglais et américains. Cela ne rapportait pas grand-chose. Je travaillais pour des "canards" de peu d'importance.

— Ton père m'a fait lire tes lettres. Tu disais que tu avais réussi.

— Je ne me confiais pas à père, pour de multiples raisons. Tu sais qu'entre lui et moi les relations n'étaient pas des plus chaleureuses. Toutefois, je me suis affirmé en dehors du journalisme. Certes, je n'ai pas un "job" toujours facile, il y a des aléas.

— Tu travaillais pour une encyclopédie, tu donnais des leçons.

— Une façade. Je vis plus dangereusement. J'ai hésité avant de m'engager; maintenant, les jeux sont faits.

Lorraine retenait son souffle. Il lui semblait nager sous l'eau, en sentir la densité, en être écrasée et sombrer.

— Pourquoi courir tant de risques? dit-elle. Est-ce par goût de l'aventure, par ambition, pour jouer un rôle?

— Un peu de tout cela: il est grisant d'être un chef, de se sentir obéi. C'était mon rêve de petit garçon, te souviens-tu? Je n'avais jamais pu le réaliser.

Lorraine croyait toucher la vérité. Elle insista, à voix basse, oubliant que la maison était déserte, que nul témoin ne pouvait surprendre cet étrange dialogue:

— Après notre première entrevue à Tokyo, à Merry Times, j'ai pensé que tu étais chargé d'une mission secrète. Es-tu lié à un service de contre-espionnage, en lutte contre d'autres espions ou plutôt de ces trafiquants particulièrement nombreux en ces parages? Tu as quelques hommes sous tes ordres, des émigrés de la Chine rouge, sans doute, un Allemand lui aussi proscrit, des gens qui ne marchandent pas leur vie et tu cherches à échapper à la bande adverse. Elle t'a traqué, tu fuis... tu n'as pas d'autre moyen?

Ralph considéra Lorraine avec perplexité. Un silence passa entre eux qui parut, à la visiteuse, interminable. Ils se mesuraient du regard. Elle s'efforçait de l'observer comme si elle le rencontrait en des circonstances normales, sans que les souvenirs eussent tissé entre eux une trame de tendresse, de projets, d'émotions communes. Il était séduisant, attirant, mais il lui manquait une force intérieure, cet équilibre qui inspire la confiance. En ce moment même, il avait l'air d'un enfant satisfait de voir réalisés ses caprices les plus extravagants. Lorraine découvrait en lui une ombre d'insolence, de défi, une expression de conquérant. Il ne doutait pas que son amie d'autrefois l'aimât sans restriction. Elle ne pouvait être qu'à lui. Il s'approcha de nouveau, lui caressa la joue, puis dit enfin, d'un ton où sous l'apparente assurance, se discernait encore une vague gêne:

— Ton roman est bien monté, parfaitement vraisemblable et logique, mais... c'est autre chose.

Il alla jusqu'à la mallette ouverte, y plongea la main et retira de sous un pyjama un objet de petite taille, enveloppé d'un morceau de soie. Lentement, il déroula l'étoffe démasquant une statuette de bouddha en terre cuite patinée.

— Que dis-tu de cela?

Lorraine effleura du doigt la statuette légèrement craquelée. Avant même qu'elle eût répondu, Ralph ajouta:

— Je vends ce genre d'oeuvre d'art.

— C'est un bibelot chinois de valeur, très ancien...

Elle s'interrompit, le coeur traversé d'une douleur vive. Une pensée s'était insinuée en elle et, tout aussitôt, elle éprouva une sorte de honte à prononcer des mots qui traduisaient un injurieux soupçon:

— Ralph, il ne s'agit pas d'une contrebande d'objet précieux, acquis à bas prix en Chine et revendus très cher?

Le mouvement de tête négatif, le sourire un peu figé de Ralph achevaient de la déconcerter. Et soudain, elle eut un éblouissement.

— Non, dit Ralph, avec une insouciance feinte et un désarmant aplomb, il s'agit d'excellentes imitations.

Des imitations vendues au prix de pièces anciennes rarissimes, une énorme escroquerie pour gens riches peu connaisseurs, une organisation de faussaires! Tous ces mots venaient à l'esprit de Lorraine et la faisaient souffrir comme autant de gouttes de poison. Cette fille si énergique, si lucide ne pouvait plus proférer une syllabe. Un tremblement de terre l'eût laissée moins désemparée. Elle avait l'impression d'être entourée de ruines. Le cataclysme, comme ceux de la nature, s'était produit en quelques minutes. Et Ralph qui ne voulait pas voir cette détresse continuait à parler avec une parfaite inconscience:

— C'est du travail de tout premier ordre. J'ai comme collaborateurs deux techniciens chinois et un japonais des plus expérimentés, des artistes. Naturellement, cela te surprend et te choque, mais essaie de comprendre. Ceux qui achètent cette marchandise croient détenir des objets d'art, cela leur fait plaisir; ils ont l'argent pour payer. Après tout, s'ils étaient très fins, ils demanderaient un expert et je proclamerais que j'ai été trompé. Ce sont des choses qui arrivent. Si mes clients se laissent duper, c'est parce qu'ils le veulent bien. La vanité de posséder ce que le voisin n'a pas...

Il tressaillit au son de la voix de Lorraine, morne, éteinte:

— Quelle morale, Ralph, ou plutôt quelle absence totale de morale! Comment en es-tu arrivé là?

Lorraine ne bougeait pas de son fauteuil de rotin. Ralph s'assit près d'elle. Il plaida:

— Voyons, pas de sermons entre nous... Je m'attendais à quelques sursauts de ta part. Je dirais même que c'est normal. Par moments, j'éprouve le besoin de crâner, je ne suis pas très fier de ce négoce, mais cela rapporte et avant, je végétais. Etant journaliste, j'ai rencontré maints requins de la finance, quantité d'hommes politiques plus véreux, plus dangereux que moi et qui vivent en paix, même s'ils sont assez puissants pour provoquer une guerre. J'ai vu des horreurs pendant le conflit de Corée, j'en suis revenu démoralisé. Alors, j'ai fait un séjour à Hong-Kong et j'ai connu l'homme qui a contribué à changer ma vie. C'était un sang-mêlé sino-européen qui avait perdu toute sa famille en Chine pendant la guerre civile. Il était atteint du côté du coeur et, sachant qu'il n'avait pas longtemps à vivre, m'a proposé de prendre sa suite. Il avait constitué une équipe: les deux Chinois, l'Allemand qui est notre courtier; le Japonais, je l'ai engagé ici. Ce sang-mêlé travaillait dans la copie d'antiquités chinoises et nippones. Tout de suite, il a deviné ce que j'étais sans l'avouer: une épave. Rappelle-toi, Lorraine: mon père et ma mère ne se sont jamais entendus. La seconde m'adorait, me gâtait et si elle avait vécu, je ne serais pas tombé, sans doute, dans... l'irrégularité. Père, en revanche, ne m'aimait pas ou si peu.

— Plus exactement, vous ne vous compreniez pas, dit Lorraine d'une voix toujours aussi désolée.

Sans désemparer, Ralph s'acharnait à présenter ce qu'il croyait être sa défense:

— L'incompréhension... peut-être. En tout cas, parce que je refusais de travailler sous ses ordres, dans un bureau, père m'a coupé les vivres. Faute de mieux, je me suis mis au journalisme, mais je te l'ai dit, si ce métier me plaisait, je n'étais pas doué pour l'exercer. Je n'ai pas réussi à devenir correspondant d'un grand quotidien ou d'un hebdomadaire à fort tirage. Je savais que je ne serais jamais... mettons un Claude Granville. Tu connais ce nom?

— Oui, le nom et celui qui le porte.

— Ah?... Pour en revenir à Hong-Kong, j'ai commencé là une nouvelle existence. Mon ami sang-mêlé est mort et je suis devenu le chef de l'entreprise. Il y a de cela deux ans. D'abord, à Tokyo, tout a bien marché. J'écrivais quelques articles, de-ci, de-là, pour la forme. Peu après la lettre que je t'ai envoyée, te priant de venir me rejoindre, un client a eu des doutes et bientôt un autre... J'ai été contraint de m'absenter afin de détourner de moi l'attention. La police japonaise n'a pas été alertée. Prudence ou grandeur d'âme de la part de ceux qui se sont trompés sur la valeur des objets fournis par moi? Je ne sais, mais je me suis senti pisté ces derniers temps. Mon "atelier" était installé dans un domaine des Alpes japonaises. Par mon courtier, l'Allemand, qui a des dons de détective, j'ai appris que Granville menait une enquête personnelle sur mon compte et, fait plus grave, qu'il s'était mis en rapport avec un policier américain du F.B.I. (Bureau Fédéral des Investigations). Celui-là même que j'ai vu entrer à Merry Times lorsque je t'ai abandonnée brusquement. C'est à un de mes deux clients, un sénateur en retraite, séjournant au Japon, que je dois... l'attention de ce policier. Le sénateur, de retour aux Etats-Unis, a eu la mauvaise idée de confier à un spécialiste d'antiquités d'Extrême-Orient quelques objets d'art dont une statue de la "déesse" japonaise Kwannon que je lui avais vendue.

— Tu avais prétendu, je suppose, avoir découvert cette statue dans la collection d'une aristocratique famille japonaise ruinée et que tu refusais de nommer par discrétion.

L'ironie, l'amertume même étaient absentes des propos de Lorraine. Une telle tristesse l'imprégnait, cette série de révélations lui infligeait une souffrance si aiguë qu'elle ne parvenait pas encore à crier sa révolte. Ralph s'y trompa, à demi:

— Oui, c'est bien cela, dit-il. Tu me juges sévèrement, mais tu m'écouteras de nouveau. Sais-tu à quel point j'étais malheureux de ne pouvoir t'appeler près de moi? Mes collaborateurs et moi, nous avons quitté précipitamment notre atelier des Alpes japonaises. Nous sommes venus ici et ce n'est qu'une étape. Mon équipe s'embarque cette nuit sur un cargo mixte, à Nagasaki, et nous prendrons tous deux un autre transport demain matin. Des matériaux, des instruments de travail ont été emportés. Pas un objet. Nous recommencerons à travailler en Amérique du Sud. Il y a là de grosses fortunes, des parvenus que tentent les bibelots rares...

Lorraine, le regard perdu, dissous, articula:

— En quoi te serais-je utile?

Ralph lui saisit les mains; elles étaient froides et inertes. Il confondit cette stupeur, ce manque de réaction avec la passivité. S'il avait été capable de jugement, il n'eût pas parlé comme il venait de le faire. Sa prodigieuse inconscience l'amena à s'enferrer.

— Tu as tant de distinction, dit-il, tu seras une courtière idéale, infiniment supérieure à cet Allemand, assez fort, mais peu représentatif. Tu entreras en relation avec les clients possibles... Qui se méfiera de toi?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 46

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Pour jeune homme. **Signaler: 233-7745.** 46-275-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec pension. Pour personne âgée de 70 ans ou plus et parlant français si possible. **Signaler: 247-6278.** 45-331-47C.

A LOUER — St-Boniface, 614, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 5 pièces, 4 chambres à coucher. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-1107.** 46-342-1C.

A LOUER — St-Boniface, 380, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Stationnement compris. **Signaler: CEdar 3-1047.** 46-349-47C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-4744.** 46-350-48C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: 247-7020 après 5 h. p.m.** 46-348-47C.

A VENDRE — Maison de revenu. Près Précieux-Sang. 3 pièces et salle de bain au 2e; 5 pièces (3 chambres à coucher) et salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Garage double. Offre considérée. **Signaler: 233-0148.** 46-341-46C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

postez à:

Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

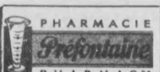
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Salle de billard. Bonne localité pour commerce. **S'adresser à Yvan Allard: 233-2852.** 43-305-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — Centre du village de La Broquerie. Ancien local de la coopérative de consommation: 20' x 50'. Logis: 2 étages, 3 chambres à coucher. Bonne cuisine et salle. Système eau chaude et froide. Meilleure offre. **Pour renseignements, appeler HAzel 4-5231.** 45-336-46C.

A VENDRE — Village Ste-Anne, Man. Maison: 2 étages, 6 pièces. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Salle de bain, soubassement, eau courante, fournaise neuve au gaz. Située sur lot double. Prix: $4,150. **Appeler: 247-4077.** 45-334-48C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE — Environ 100 milles de Winnipeg. Bon hôtel de campagne: 10 chambres. Même propriétaire depuis 20 ans. Bon chiffre d'affaires. Accepterait bonne maison 5 pièces ou petit immeuble-appartements 4 logis comme paiement partiel. **Signaler: GRover 5-0012.** 460-351-49C.

A VENDRE — Voiture "Plymouth" Savoy 1962 sedan 2 portes, 8 cylindres, très bon état, peu de milles parcourus. Meilleure offre. **Appeler: Martin entre 8 h. 30 a.m. et 4 h. 30 p.m. seulement à 774-3414.** 46-352-46C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison 6 pièces, près école catholique française. Meilleure offre. Raison de vente: transféré. **Signaler: 233-4586 entre 6 et 8 h. p.m.** 46-345-46C.

A VENDRE — Salle de billard et salon de barbier combinés. Grand centre. Localité centrale, bonne école. **S'adresser à Roger Leblanc, Val Marie, Sask.** 46-344-46P.

A VENDRE — Deux lots de choix dans le cimetière Green Acres. A réduction. **S'adresser à Clovis Muloin, 8940, Mary, Chilliwack, C.-B.** 46-343-47P.

A VENDRE — Boulangerie avec équipement, dans village très prospère. Maison 4 chambres à coucher. Eau et salle de bain. Bons termes. **S'adresser à La Caisse Populaire de St-Claude, Man., C. P. 75.** 46-339-46C.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

A VENDRE — Poêle "Westinghouse" 30". 3 ans. En très bon état. $40. **Signaler: 453-2540.** 46-340-47C.

MESSIEURS GAGNEZ EN MOYENNE $2.00 l'heure et plus en exploitant votre propre route de produits alimentaires. Temps plein ou partiel. Quartier de choix à St-Boniface. Entraînement donné. **S'adresser à Boite 346, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 46-346-48C.

PROTEGEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. **Mme Maurice Lapointe, 130, 41e avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué.** 43-306-50P.

ON DEMANDE — Lot dans St-Boniface pour construire résidence. Au moins 33' de largeur. **Signaler: 233-6613.** 42-299-T.F.

ON DEMANDE — Dames ou couple respectables pour partager bon logis près église et autobus. $50.00 par mois. **Appeler: 247-3627 entre 6 h. et 8 h. du soir.** 44-316-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur marié ou célibataire pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. 16 élèves aux grades élémentaires. Logis complètement meublé. Base de salaire: $3,400, plus allocation d'isolement: $800. Position ouverte en mars. **Ecrire à C.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 45-338-46C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour la position de Directeur (trice) à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, pour le 1er septembre 1967.

Le salaire, payé selon l'échelle en vigueur dans la Division.

Dans la lettre de demande on devra donner qualifications, âge, expérience. Pour tous renseignements, voir, écrire ou appeler: **Fernand Paquin, St-Norbert, 474-1274, ou S. Bisson, Ste-Anne, Man., 422-5369.** 43-309-T.F.

A VENDRE

132 Claremont. Maison pour famille: 6 pièces. Nouveaux chauffage au gaz, plomberie et brochage. Possession immédiate. Termes négociables.

Parc Windsor. Joli bungalow 5 pièces: Tapis mur à mur. Grande salle de récréation. Patio à grillage. $15,800. Termes.

S'adresser à:
McCOLL REALTY,
288, ave Marion.
Téléphones: B. CE 3-1451
Rés. ALpine 3-0404 - 284-1690
46-347-46C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Entrées privées. Bon revenu. $2,500 comptant. Balance: hypothèque.

Norwood — Place Raymond. Maison bâtie pour propriétaire il y a 16 ans. Excellente condition. 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot.

Rue Eugénie — Maison: 1½ étage et 7 pièces. Chauffage: gaz. Grand soubassement. Seulement $9,600.

St-Charles — Rue principale. Bungalow: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine. Salle de couture et bureau au soubassement. Garage. Entrée en béton.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. A vendre en bas du prix coûtant. Propriétaire transféré, maison vacante.

Bon client désirant bungalow dans Norwood ou St-Vital. Bon montant comptant. Si vous désirez vendre, appeler 453-1977.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-272-46C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage: gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ST-BONIFACE
Rue Deniset. Maison: 4 pièces, stuc, complètement moderne. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré. $11,200. Termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Possession immédiate. $3,950. $800 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
40-285-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault St-Boniface

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Metro Drugs
Marion et Braemar

PRIX: 10c le numéro.

La Division scolaire du Cheval-Blanc
DEMANDE IMMÉDIATEMENT

instituteur ou institutrice avec qualifications requises pour enseigner le français du grade X à XII ainsi que l'histoire et la géographie au grade XII (cours général).

Comme il s'agit de compléter l'année scolaire 1966-67, les personnes intéressées sont priées d'appeler **M. Oris-J. Aquin,** secrétaire-trésorier, au **numéro 2 à Elie** ou de lui écrire sans tarder à **case postale 88, Elie, Man.**

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près école, église et magasins, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Grand terrain, jardin, garage double. Comptant requis: $500. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Magasin de quincaillerie et peinture. Marchandise et accessoires: $12,500. Loyer mensuel: $60. Très bon commerce.

St-Boniface Centre — Garage spacieux: 48' x 36'. Construction récente: stuc. Conviendrait pour différents ateliers. Prix et termes très intéressants.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex moderne: 2 logis 4 pièces et 1 de 3 pièces. Entrées privées. 2 logis meublés. Stationnement et garage. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $270. Prix et termes très intéressants.

Norwood — Précieux-Sang. Duplex ultra moderne 4 ans: 5 et 4. Devra être vendu pour 15 mars. Propriétaire accepterait offre raisonnable avec termes attrayants.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow 6 pièces, 3 chambres à coucher plus 2 pièces supplémentaires au soubassement. Garage. Taxe: $295. $2,000 comptant. Balance termes.

A LOUER, rue Desautels — Logis moderne 3 pièces. Loyer mensuel: $67. Garage. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
40-286-46C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

CRESTWOOD CRESCENT
Joli Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Tapis mur à mur. Ameublement compris incluant lessiveuse, séchoir, congélateur, etc. Certainement une aubaine à $16,000.

RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix raisonnable: $10,900.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie: Grand lot pour construction de bungalow. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Maison très attrayante. Grande cuisine avec belles armoires. Salon spacieux. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Prix modique.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
39-271-46C.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Un beau succès

Nous parlons du déjeuner-communion du 19 février en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, célébrait la grand-messe à 9 h., au milieu d'un grand concours de Chevaliers et de fidèles de la paroisse. La chorale de la paroisse fit les frais du chant et les résultats furent admirés, surtout des gens de l'extérieur.

Un copieux et excellent déjeuner suivit en la grande salle du sous-bassement de l'école. Ce déjeuner, préparé et servi par les dames auxiliaires de Provencher, fut tout un régal. Remerciements sincères à ces personnes gracieuses et dévouées. Remerciements également au R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé de la paroisse, pour sa gracieuse hospitalité.

Son Excellence nous parle

L'invité d'honneur nous adressa la parole en excellent français, fait que nous avions vérifié auparavant pendant la messe. Mgr Flahiff, devenu Chevalier en décembre dernier, fut une des lumières du récent Concile. "Après des siècles, nous disait-il, l'Eglise, sous Jean XXIII, décida de faire une pause afin de scruter le passé, le présent et l'avenir. De nombreux changements des règlements de l'Eglise ont déjà eu lieu, d'autres pourront s'ensuivre. Ne serait-il pas sage pour nous Chevaliers de faire cette même pause. Voir où nous en sommes depuis 1877 et réagir, s'il y a lieu, au sujet de nos "objectifs". Mgr nous avoua que cette idée n'était pas seulement la sienne, mais celle de plusieurs Grands Chevaliers avec qui il avait causé dans le passé.

Le prochain congrès Suprême aura-t-il son propre petit concile?

Outre Monseigneur, l'on remarquait à la table d'honneur, le maître de cérémonies, Frère François Lebrun, ex-Grand Chevalier, le Grand Chevalier Frère L.-A. Labelle, flanqué de tous ses officiers.

Un film sonore, intitulé "Papal Challenge", fut déroulé. Les activités multiples de la Chevalerie et les avantages d'y appartenir, y étaient bien démontrés. C'est une oeuvre bénie par tous les papes et elle mérite l'attention et l'appui actif de tout catholique pratiquant. Voici mon opinion personnelle: en ma longue expérience, le Chevalier le moindrement actif n'en devient que meilleur catholique, et cela, presqu'à son insu.

Les nombreux invités qui ne sont pas encore des nôtres pourront y songer sérieusement.

Départ

Pour Toronto, en un avenir très prochain, le Frère François Lebrun. Promu à un poste important en cette ville, le Frère Lebrun continuera son zèle inlassable envers la Chevalerie de cette ville. Souhaitons-lui tout le succès possible. Et surtout, Frank, n'apprends pas trop de "parisian french".

BISTOURI.

IN THE COUNTY COURT OF MORDEN

IN THE MATTER OF: "The Dower Act"

BETWEEN:

DAMIEN CLEMENT ANTOINE DURAND, Applicant,

— and —

LAURAINE DURAND, Respondent.

ORIGINATING NOTICE OF MOTION

TAKE NOTICE that an application under section 13 of the Dower Act will be made on behalf of Damien Clement Antoine Durand, before the presiding judge in Chambers at the Court House in the Town of Morden, on Thursday the 16th day of March 1967 at 11:00 o'clock in the forenoon or so soon thereafter as a motion can be heard, for an Order that the respondent's consent to disposition of the applicant's homestead property at the village of Notre Dame de Lourdes in Manitoba, be dispensed with in view of a proposed disposition by sale of the said property upon the following grounds:

a) that the respondent has been living apart from the applicant, for six months or more;

b) the applicant is desirous of making a disposition of the said Homestead property free from his wife's rights under this Act.

AND FURTHER take notice that the applicant, in these proceedings, will also apply for an Order of substitution service on the respondent, and in support of such applications will be read the affidavit of the applicant herein and such further and other material as the Judge will allow and counsel may advise.

DATED this 20th day of February, 1967.

GRAFTON DOWHAN MULDOON & LAFRENIERE, solicitors for the applicant.



Vente de livres usagés de l'hôpital des enfants

Vos livres usagés peuvent venir en aide à l'hôpital des enfants de Winnipeg. Les organisations auxiliaires et l'amical des infirmières diplômées du Children's Hospital, tiendront leur grande vente de livres de tous genres et en toutes langues dans l'arcade du Centre d'achat du Parc Polo du 8 au 20 mai inclusivement.

Dans le passé le public en général a coopéré très activement et le succès de l'entreprise dépend de chaque individu de la communauté, voire de la province, puisque des soins sont prodigués aux enfants de toutes ses régions.

On demande au donateurs de bien vouloir, soit d'attacher les livres ensemble ou de les placer dans de petites boites afin que les volontaires puissent les porter facilement.

On peut déposer les colis dans la chute à l'arrière de l'annexe, 659, ave William. Pour qu'on aille les prendre on n'a qu'à appeler 942-7787. La date limite est le 29 avril.

Les profits réalisés par cette vente seront donnés au département de recherches du Children's Hospital de Winnipeg.

Au Sacré-Coeur

M. et Mme Jean-Louis Gauthier (née Josette Béland) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon, Dyno Ernest, le mardi 14 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Béland, de Les Boules, Qué., grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Gauthier sont heureux d'avoir à cette occasion la visite de Mlle Claudette Béland, soeur de Mme Gauthier.

Ministère des Travaux publics du Canada
Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour RAJOUT A L'ANNEXE DU LABORATOIRE REGIONAL DES PRAIRIES POUR LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, SASKATOON (SASK.), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le mercredi 8 mars 1967, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le MERCREDI 15 MARS 1967.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité, plomberie, chauffage, ventilation et climatisation, présenteront leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions "Saskatoon Bid Depository, c/o Canada Permanent Toronto General Trust Company, Saskatoon, Sask." au plus tard à deux heures de l'après-midi (HEURE DE SASKATOON), le MERCREDI 8 MARS 1967.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 février 1967.
DPW-ARCH-67-18

Soumissions pour fournitures de concierge

Des soumissions cachetées seront reçues aux bureaux de la Division scolaire no 4, 224, ave Provencher, St-Boniface 6, Man., jusqu'à 12:00 h., midi, le 14 mars 1967, pour la fourniture du matériel d'entretien pour les concierges des diverses écoles.

Afin de se procurer les formules de soumission et les spécifications, s'adresser au: Représentant des achats, Division scolaire St-Boniface no 4.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

A.-A. Fréchette
secrétaire-trésorier
La Commission scolaire St-Boniface no 4.

Une suggestion de . . .



Retenez vos chambres dès
MAINTENANT!
pour les
JEUX PANAMÉRICAINS
22 juillet au 7 août 1967
Au beau milieu de tout, en plein centre de la ville.
Ecrivez à
St. Regis Hotel
285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of RAYMOND DION, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased:

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of February, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT & ASSOCIATES,
Solicitors of the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of HYACINTHE SARRASIN late of the Post Office of St. Joseph, in the Province of Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at the Town of Morris in Manitoba on or before the 7th day of April, A.D. 1967.

Dated at the Town of Morris in Manitoba this 20th day of February, A.D. 1967.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba.
Solicitors for the Executor.

L'Organisme de survivance dit:

"Sois Prêt", devise Scoute, est un avis bien équilibré. Préparez un plan familial maintenant.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

PROFESSEURS RECHERCHÉS

La Commission Scolaire des Ecoles Publiques de Régina recherche des professeurs de français, des sciences domestiques et de musique au degré secondaire pour l'année académique commençant en septembre 1967. Les professeurs de français doivent être bilingues. Les professeurs de musique devront enseigner au programme de musique en classe en plus d'organiser des groupes de choral et d'orchestre dans leur propre école. M. Robb, député surintendant sera à l'Hôtel Sheraton Carleton le 28 février pour avoir une entrevue avec ceux qui sont intéressés.

Si les circonstances ne permettent pas à ceux qui sont intéressés d'avoir une entrevue avec M. Robb, on les prie d'écrire à: Assistant Superintendent, Board of Education, Regina, Sask.

ON DEMANDE
Jeunes filles bilingues
GRADE ONZE COMPLET AVEC PREUVES
S'adresser à
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Téléphone 233-7986
179, avenue Provencher, St-Boniface

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Marcel Marcoux — 233-4285
Réservations: Omer Malo — 233-5710

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

PORTRAITS DE DISTINCTION
par
PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310 Résidence: 256-0203

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



RETRAITES À VILLA MARIA

COUPLES FIANCÉS: 31 mars -- 2 avril

COUPLES MARIÉS: 7 -- 9 avril



S'addresser à VILLA MARIA
C.P. 159, St-Norbert, Man.
Téléphone: GL 3-8025